VERS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PAYS DE L'OCI





ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE





Vers la réalisation des objectifs prioritaires de développement durable dans les pays de l'OCI Un rapport d'activité du SESRIC





© 2019 Centre de recherches statistiques économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)

Adresse: Kudüs Cad. No: 9, Diplomatik Site, 06450 Oran, Ankara - Turquie

Tél: +90-312 -468 6172, Fax: +90-312-467 3458 | Site Web: www.sesric.org | Courriel: pubs@sesric.org

Tous droits réservés

Pendant la phase de traitement et de préparation de ce travail, le SESRIC a adopté des normes élevées afin d'augmenter la précision des données incluses dans ce document. Les dénominations et toutes autres informations contenues dans n'importe quelle section ou graphique n'impliquent aucun jugement de la part du SESRIC quant au statut juridique d'aucune entité. En outre, il décline toute responsabilité quant à tout type de débat politique soulevé sur la base de données et informations présentées dans cette publication. Les frontières et les noms indiqués sur les cartes (le cas échéant) présentées dans cette publication n'impliquent aucune reconnaissance ou acceptation officielle de la part du SESRIC.

Le matériel présenté dans cette publication est protégé par les droits d'auteur. En vertu des droits d'auteur qu'il revendique, et comme il encourage la diffusion de ses publications dans l'intérêt des pays membres de l'OCI, le SESRIC accorde l'autorisation de voir, copier et télécharger le matériel présenté à condition que ces matériaux ne soient pas réutilisés, sous n'importe quelle condition, pour des buts commerciaux.

Pour obtenir la permission de reproduire ou de réimprimer toute partie de cette publication, veuillez envoyer une demande accompagnée d'informations complètes au Département des publications à l'adresse suivante : Kudüs Cad. 9, Diplomatik Site, 06450 Oran, Ankara - Turquie Toutes les demandes relatives aux droits et licences doivent être adressées au Département des publications du SESRIC à l'adresse susmentionnée.

ISBN: 978-975-6427-90-3

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Département de la recherche, SESRIC, à travers : statistics@sesric.org

La conception de la couverture a été faite par M. Savaş Pehlivan, Département des publications, SESRIC.

Remerciements: Sous la direction générale de S.E. M. Nebil DABUR, Directeur Général du SESRIC, ce rapport a été préparé par une équipe du SESRIC dirigée par Dr Atilla KARAMAN, Directeur du Département des Statistiques et de l'Information, et comprenant Dr Ahmet OZTURK, Mr Davron ISHNAZAROV, et M. Muzamil EDEMA. Les sections suivantes ont été élaborées par (i) Évaluation et méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD, ODD 8 et ODD 9: Dr Ahmet OZTURK; ODD 1, ODD 2, ODD 4, et Annexe 1: M. Davron ISHNAZAROV; ii) ODD 3, ODD 5 et ODD 13: M. Muzamil EDEMA; et révisé par le Dr Atilla KARAMAN.

Table des matières

Avant-propos	V
Résumé analytique	VI
Évaluation et méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD	1
ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	6
ODD 2 : Éliminer la faim, assurer une sécurité alimentaire et une meilleure nutrition et promouvoir l'agriculture durable	10
ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	14
ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long d	
ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	25
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour t	
ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation	31
ODD 13 : Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	35
Références	37
Appendices	38
Annexe 1 : Notes techniques	
Annexe 2 : Liste des indicateurs choisis pour l'évaluation et la méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD	50

Liste des graphes

Graphique 1: Représentation graphique des tendances de la méthodologie ODD pour les indicateurs ayant des cibles quantitatives	3
Graphique 2: Représentation graphique des tendances de la méthodologie ODD pour les indicateurs n'ayant pas des cibles quantitatives	4
Graphique 3: Proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté, en pourcentage, 2000 vs 2017	6
Graphique 4: Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national, en pourcentage, 2000 vs 2017	7
Graphique 5: Pertes économiques directes attribuables aux catastrophes par rapport au PIB, en pourcentage, 2005-2017	8
Graphique 6: Proportion de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, à l'éducation, en pourcentage, vs 2017	
Graphique 7: Prévalence de la sous-alimentation, en pourcentage, 2000 vs 2016	10
Graphique 8: Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave, en pourcentage, 2000 vs 2016	11
Graphique 9: Proportion des races locales par niveau de risque d'extinction (%), 2000 vs 2018	
Graphique 10: Total des flux officiels destinés au secteur agricole, en millions de dollars constants de 2016. 2000-2016	
Graphique 11: Taux de mortalité maternelle (par 100 000 naissances vivantes, 2000 vs 2015)	
Graphique 12: Taux de mortalité des moins de cinq ans, décès pour 1 000 naissances vivantes, 2000 vs 2017	
Graphique 13: Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants, 2000 vs 2017	
Graphique 14: Taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respirat chroniques (probabilité), âgés de 30 à 70 ans, les deux sexes, 2000 vs 2017	17
Graphique 15: Taux de mortalité par suicide, les deux sexes, décès pour 100 000 habitants, 2000 vs 2016,	
Graphique 16: Consommation d'alcool par habitant (âgé de 15 ans ou plus) au cours d'une année civile, 2000 vs 2016	
Graphique 17: Femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans) dont les besoins en matière de planification familiale sont sati- par les méthodes modernes 2000 vs 2018	19
Graphique 18: Médecins pour 10 000 habitants, 2000	
Graphique 19: Médecins pour 10 000 habitants, 2018	
Graphique 20: Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), les deux se en pourcentage, 2000 vs 2017	exes, 21
Graphique 21: Total des flux officiels pour les bourses d'études, par pays bénéficiaires, en millions de dollars constants de 2016, 2 2016	
Graphique 22: Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu au moins la formation pédagogique minimale organ 2000 vs 2017	
Graphique 23: Indice de parité entre les sexes pour le taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge o d'entrée dans le primaire), 2000	24
Graphique 24: Indice de parité entre les sexes pour le taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge or d'entrée dans le primaire), 2018	fficie 24
Graphique 25: Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux, en pourcentage, 2000 vs 2018	
Graphique 26: Taux de croissance annuel du PIB réel par habitant, en pourcentage, 2000-2017	
Graphique 27: Taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée, en pourcentage, 2000-2018	
Graphique 28: Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes, en pourcentage, 2000 vs 2017	
Graphique 29: Proportion d'adultes possédant un compte auprès d'une institution financière ou d'un fournisseur de services d'a mobile 15 ans et plus, les deux sexes, en pourcentage, 2000 vs 2017	rgent 29
Graphique 30: Consommation intérieure de matières par habitant, toutes les matières premières, tonnes, 2000 vs 2017	29
Graphique 31: Valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB et par habitant, en pourcentage, 2000 vs 2018	31
Graphique 32: Dépenses de recherche et développement en proportion du PIB, en pourcentage, 2000 vs 2017	32
Graphique 33: Proportion de la valeur ajoutée de l'industrie de moyenne et de haute technologie dans la valeur ajoutée totale de fabrication, en pourcentage, 2000 vs 2016	33
Graphique 34: Émissions de CO ₂ par unité de valeur ajoutée manufacturière, en kilogrammes de CO ₂ par constante 2010 en dollars États-Unis, 2000 vs 2016	
Graphique 35: Proportion de la population couverte par un réseau mobile, 3G, en pourcentage, 2000-2017	34
Graphique 36: Nombre de personnes directement touchées par des catastrophes pour 100 000 habitants, 2000-2017	36

Liste des tableaux

Tableau 1: Visualisation des tendances des objectifs de développement durable	1
Tableau 2: Visualisation des tendances des objectifs et indicateurs du développement durable	2
Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI vers l'ODD 1	10
Tableau 4: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI vers l'ODD 2	11
Tableau 5: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI vers l'ODD 2 (suite) 4	12
Tableau 6: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI vers l'ODD 3	13
Tableau 7: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI vers l'ODD 3 (suite) 4	14
Tableau 8: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI vers l'ODD 4	15
Tableau 9: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI vers l'ODD 8	16
Tableau 10: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI vers l'ODD 94	17
Tableau 11: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI vers les ODD 5 et 134	18
Tableau 12: Années de référence utilisées pour les indicateurs supplémentaires choisis pour évaluer les progrès des pays de l'OCI ve la réalisation des ODD	rs 19

Acronymes utilisés

COMCEC Comité permanent pour la coopération économique et commerciale

EAGR Taux de croissance annuel exponentiel

PIB Produit intérieur brut

TIC Technologies de l'information et des communications

RSI Règlement sanitaire international

PMA Pays les moins avancés

OMD Objectifs du Millénaire pour le développement
MHT Industrie Moyenne-Haute et Haute Technologie

TMM Taux de mortalité maternelle

TM Taux de mortalité

VAM Valeur ajoutée manufacturière APD Aide publique au développement

OCI Organisation de la coopération islamique

OOF Autres flux officiels
PPA Parité de pouvoir d'achat

ODD Objectifs de développement durable

SESRIC Centre des recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques

TOF Total des flux officiels EAU Émirats Arabes Unis

NU Nations unis

DSNU Division de statistique de l'ONU

USD Dollar américain

IDM Indicateurs de développement mondiaux OMM Organisation météorologique mondiale

Avant-propos

Le Programme mondial pour le développement 2030, qui a été approuvé en 2015, fournit une ligne directrice complète pour un monde durable qui offre la prospérité mutuelle, la productivité et la richesse pour tous. L'année 2030 se rapproche rapidement et nous devons évaluer si nos actions passées et actuelles constituent le fondement de la réalisation des objectifs du développement durable (ODD). À cet égard, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vous présente le nouveau rapport d'activité du SESRIC "Vers la réalisation des objectifs prioritaires de développement durable dans les pays de l'OCI".

Entre 2016 et 2018, grâce à des efforts complets et rigoureux, le SESRIC a déterminé huit ODD prioritaires qui revêtent une importance extrême au niveau de l'OCI. à savoir les ODD 1 (Pas de pauvreté), ODD 2 (Faim zéro). ODD 3 (Santé et bien-être). ODD 4 (Éducation de qualité), ODD 5 (Égalité entre les sexes), ODD 8 (Travail décent et croissance économique), ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure) et ODD 13 (Action pour le climat). Le présent Rapport est préparé par le SESRIC sur la base des résultats de ces efforts. Il fournit une évaluation des progrès réalisés par les pays de l'OCI sur ces huit ODD prioritaires. C'est grâce à cette analyse informative que nous pouvons déterminer où nous nous trouvons actuellement et détecter les movens et les manières de faire progresser les efforts du groupe de l'OCI pour atteindre le Programme 2030.

Le rapport révèle que les pays de l'OCI en tant que groupe ne seront pas en mesure d'atteindre les ODD prioritaires d'ici en 2030 s'ils continuent sur la même veine du rythme actuel. Toutefois, il convient de souligner certains des progrès importants réalisés en ce qui concerne les différents objectifs de développement durable. Dans les années 2000, la population des pays de l'OCI vivant sous le seuil de 1,90 dollars des États-Unis était d'environ 30,1 %, par rapport à 16,2 % en 2017. La prévalence de la sous-alimentation dans le groupe des pays de l'OCI est tombée de 16,3 % en 2000 à 13,4 % en 2016. Des améliorations substantielles ont également été réalisées par le groupe des pays de l'OCI dans la diminution du taux de mortalité maternelle (TM). du Taux de mortalité de moins de 5 ans, et Taux de mortalité néonatale. En particulier, le taux de mortalité maternelle est passé de 397 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2000 à 256 décès en 2015.

Malgré les progrès accomplis, le présent rapport identifie de nombreux domaines dans lesquels de nombreux pays de l'OCI sont encore confrontés à de sérieux défis pour réaliser les objectifs de 2030 dans les pays de l'OCI. Par exemple, des mesures politiques extensives sont essentielles pour que le groupe des pays de l'OCI puisse mettre fin à la pauvreté d'ici 2030. Bien que la prévalence de la sous-alimentation et de la malnutrition ait diminué dans les pays de l'OCI, avec les taux de progrès actuels, aucun pays de l'OCI ne sera en mesure d'atteindre les objectifs du ODD 2, qui ont pour but de mettre fin à la faim et toutes formes de malnutrition pour tous d'ici 2030. En termes de santé et de bien-être, les pays de l'OCI ont réussi à enregistrer des améliorations substantielles, mais la lenteur du rythme des pays de l'OCI les empêche d'atteindre cet objectif et de réduire les disparités avec le reste du monde.

Nous observons des améliorations similaires dans le domaine de l'éducation, de la croissance économique et de l'innovation, mais malheureusement, ces progrès au rythme actuel ne sont pas suffisants pour faire progresser les pays de l'OCI vers la réalisation des objectifs définis à l'horizon 2030. Comme souligné dans le rapport, il est nécessaire que les pays de l'OCI réagissent de manière beaucoup plus profonde, plus rapide et plus ambitieuse pour déclencher la transformation sociale et économique nécessaire pour la réalisation des ODD. Ces mesures devraient se concentrer sur les schémas de financement alternatifs, en particulier la finance islamique pour la réalisation des ODD prioritaires, les économies inclusives et diversifiées, une meilleure utilisation des données pour une meilleure conception des politiques et l'expansion des services élémentaires au grand public comme l'éducation et la protection sociale, ainsi que bien d'autres choses.

Je trouve ce rapport d'activité du SESRIC extrêmement important pour les pays de l'OCI. Il servira de modèle pour s'assurer que les pays de l'OCI sont conscients de leurs progrès, de leurs lacunes et de leurs points forts en ce qui concerne les ODD prioritaires. J'espère que ce rapport facilitera et motivera les pays de l'OCI à intensifier leurs efforts collectifs pour combler les lacunes en matière de données afin de mieux superviser les ODD et fournir une base de connaissances qui peut contribuer à l'accélération des réalisations les ODD.

Nebil DABUR Directeur général SESRIC

Résumé analytique

"Vers la réalisation des objectifs prioritaires de développement durable dans les pays de l'OCI: un rapport d'activité du SESRIC" fournit une évaluation de la situation des pays de l'OCI par rapport aux 8 ODD prioritaires et leurs progrès vers ces objectifs à la lumière des indicateurs choisis. Le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) a été chargé de préparer ce rapport conformément aux résolutions de la 34ème session du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale (COMCEC) de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) tenue du 26 au 29 novembre 2018 à Istanbul, Turquie.

Le rapport se concentre sur les progrès réalisés par les pays de l'OCI dans la réalisation des ODD auxquels 36 pays de l'OCI ont accordé la priorité en répondant à "l'Enquête de tendance sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI". Selon les conclusions de l'enquête, 8 ODD ont été classés par ordre de priorité comme suit : ODD 1 (Pas de pauvreté), ODD 3 (Bonne santé et bien-être), ODD 2 (Faim zéro), ODD 4 (Éducation de qualité), ODD 5 (Égalité des sexes), ODD 8 (Travail décent et croissance économique), ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure), et ODD 13 (Action pour le climat).

Les méthodes appliquées pour décrire les progrès des ODD sont axées sur l'évolution dans le temps et pas seulement sur l'état actuel des indicateurs et des objectifs en question. À cet égard, l'objectif principal du rapport est d'analyser si les indicateurs sélectionnés se sont rapprochés ou éloignés des ODD concernés. Le progrès d'un pays de l'OCI ou d'un groupe de pays est estimé en comparant la valeur de l'indicateur en 2000 ou la première année disponible à la valeur de cet indicateur en 2018 ou la dernière année.

Dans l'ensemble, on estime que les pays de l'OCI en tant que groupe n'atteindront aucun des ODD prioritaires d'ici 2030 si le rythme actuel des progrès doit être maintenu sans aucune amélioration d'ici 2030. Bien que certains progrès aient été observés dans l'élimination de la pauvreté (ODD 1), permettre à tous de vivre en bonne santé (ODD 3), garantir une éducation inclusive et équitable (ODD 4), et soutenir les industries, innovations et infrastructures (ODD 9) dans les pays membres de l'OCI, ces améliorations ne suffiront toujours pas pour réaliser les objectifs prioritaires des ODD d'ici 2030. En ce qui concerne l'élimination de la faim (ODD 2) et la garantie d'une croissance économique durable et d'un travail décent (ODD 8), les progrès enregistrés sont stagnants et trop lents pour que le groupe des pays de l'OCI soit en mesure d'atteindre ces deux ODD.

D'autre part, les niveaux insuffisants de données sur les indicateurs des ODD 5 et 13 représentent un défi pour réaliser une analyse complète des progrès sur l'ensemble de ces objectifs ; ainsi, le rapport se contente, dans ses éditions futures, des estimations globales au niveau de l'OCI, une fois que les données seront accessibles dans la base de données mondiale des indicateurs des ODD maintenue par la DSNU.

But 1 : Pas de pauvreté

Des mesures politiques extensives sont essentielles pour que le groupe des pays de l'OCI puisse mettre fin à la pauvreté d'ici 2030. Le groupe des pays de l'OCI avait environ 30,1 % de sa population vivant avec moins de 1,90 dollars par jour dans les années 2000. En 2017, ce taux a diminué de presque la moitié pour s'établir à 16,2 %. Malgré des améliorations significatives,

les progrès sont insuffisants pour mettre fin à l'extrême pauvreté pour toutes les populations de l'OCI d'ici 2030.

Le renforcement de la résilience économique, sociale, sanitaire et environnementale est important pour les pays de l'OCI. À cet égard, les pertes économiques directes attribuées aux catastrophes ont été considérablement réduites dans les pays de l'OCI depuis les années 2000, mais certains pays de l'OCI restent encore vulnérables aux catastrophes liées au climat.

La mobilisation efficace des ressources publiques est un élément essentiel des stratégies de lutte contre la pauvreté. Par conséquent, les secteurs de l'éducation, de la santé et de la protection sociale ont besoin d'importantes allocations de ressources. Par exemple, le nombre de pays de l'OCI dont les dépenses d'éducation se situent entre 15 % et 20 % des dépenses publiques totales ou plus - comme le suggère la Déclaration d'Incheon - a diminué de 27 à 24 pour la période de référence. Ceci suggère que les pays de l'OCI doivent augmenter les dépenses gouvernementales pour les services essentiels susmentionnés afin d'aider les laissés-pour-compte à se remettre sur pied.

But 2 : Zéro faim

La prévalence de la sous-alimentation dans le groupe des pays de l'OCI est tombée de 16,3 % en 2000 à 13,4 % en 2016. Malgré cette progression globalement positive, cet indicateur a continué de montrer une tendance à la hausse, passant de 12.2 % en 2011 à 13.4 % en 2016. La malnutrition et la sous-alimentation entraînent plusieurs problèmes de santé chez les enfants, comme le retard de croissance, l'émaciation et le surpoids. En particulier, le retard de croissance et l'émaciation chez les enfants ont diminué, mais avec les taux de progrès actuels, aucun pays de l'OCI ne sera en mesure d'atteindre les objectifs ODD 2, qui ont pour but de mettre fin à la faim et à toute forme de malnutrition pour tous d'ici 2030.

Cette lenteur des progrès exige une utilisation et une gestion rationnelles de l'eau, de la terre, de la technologie et des autres ressources naturelles et humaines pour une production suffisante d'aliments sains et nutritifs pour tous. Dans ce contexte, l'augmentation du financement et de l'investissement dans la productivité agricole - en particulier par le biais de la coopération internationale - contribuerait à atteindre les objectifs connexes énoncés dans le Programme 2030 pour le développement. En particulier, une attention particulière devrait être accordée aux petites entreprises et aux agriculteurs. En outre, les pays de l'OCI doivent développer leurs capacités d'étude et d'estimation des races locales susceptibles d'être menacées d'extinction afin de prendre à l'avance des mesures adéquates.

But 3 : Bonne santé et bien-être

La santé est un droit humain fondamental et un aspect important du développement durable en raison de ses forts liens avec les autres aspects du développement durable, à savoir l'eau et l'assainissement, l'égalité des sexes, le changement climatique, la paix et la stabilité. Une mauvaise santé limite les possibilités économiques pour les hommes et les femmes et accroît la pauvreté au sein des communautés.

Des améliorations substantielles ont été réalisées par le groupe des pays de l'OCI dans la diminution du taux de mortalité maternelle (TM), du Taux de mortalité de moins de 5 ans, et Taux de mortalité néonatale. En particulier, le taux de mortalité maternelle est passé de 397 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2000 à 256 décès en 2015. Ces progrès devraient être maintenus et améliorés afin d'atteindre les objectifs connexes de l'ODD 3 d'ici 2030.

Dans l'ensemble de l'OCI, le risque de mourir de maladies cardiovasculaires, de cancer, de diabète et de maladies respiratoires chroniques chez les personnes âgées de 30 à 70 ans a diminué de 2,9 points, passant de 25,1 % en 2000 à 22,2 % en 2016. Toutefois, la baisse enregistrée par le groupe des pays de l'OCI est restée inférieure à celle enregistrée dans le monde. Ces maladies non transmissibles ont un impact important sur la santé et le bien-être des populations des pays de l'OCI qui privent les citoyens d'une vie digne, sapent la productivité du travail et menacent leur prospérité économique.

Entre 2000 et 2018, le pourcentage de femmes en âge de procréer qui ont eu accès à des méthodes contraceptives modernes dans le groupe des pays de l'OCI a augmenté de 6,2 points de pourcentage, passant de 52,7 % en 2000 à 59 % en 2018, parallèlement à l'augmentation de 2,2 points de pourcentage de la moyenne mondiale, passant de 73,5 % en 2000 à 75,7 en 2018. Cependant, la lenteur du groupe des pays de l'OCI les empêche d'atteindre cet objectif et de réduire l'écart par rapport au reste du monde.

But 4: Éducation de qualité

L'éducation est un instrument essentiel qui peut améliorer la vie et le bien-être de la population. En dépit de quelques réalisations dans la participation des étudiants et des progrès à travers les différents niveaux d'éducation, un grand nombre de pays de l'OCI ont démontré des progrès insuffisants pour atteindre les objectifs de l'ODD 4 d'ici 2030.

La participation à l'éducation préprimaire a augmenté dans la majorité des pays de l'OCI, mais beaucoup d'entre eux ne seraient toujours pas en mesure d'offrir un accès à l'éducation préprimaire pour tous les enfants d'ici 2030. Dans le groupe des pays de l'OCI, le taux moyen de participation à l'éducation préscolaire était d'environ 58,6 % selon les données disponibles pour 2018 ou l'année la plus récente. En conséquence, le groupe des pays de l'OCI doit intensifier ses efforts pour s'assurer que toutes les filles et tous les garçons ont accès à un développement préscolaire de qualité. D'autre part, la majorité des pays de l'OCI ont déjà atteint ou sont en passe d'atteindre l'égalité des sexes dans l'éducation préprimaire.

Le soutien étranger et la mobilité internationale des étudiants et des scientifiques sont d'une grande importance pour le développement du secteur de l'éducation. L'aide publique au développement (APD) totale sous forme de bourses aux pays de l'OCI est passée de 126,6 millions de dollars en 2006 à 177,1 millions de dollars (constants 2016) en 2016. L'aide internationale aux étudiants, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA), devrait être maintenue et encore améliorée afin de réaliser les objectifs énoncés dans le programme pour 2030.

En outre, le besoin d'enseignants qualifiés se fait de plus en plus sentir dans le groupe des pays de l'OCI. Dans seulement 16 pays de l'OCI, tous les enseignants ont reçu des formations organisées pour les enseignants. Sur la base des progrès enregistrés entre 2000 et 2018, le groupe des pays de l'OCI doit prendre les mesures nécessaires pour maintenir le niveau des enseignants qualifiés requis.

But 8 : Travail décent et croissance économique

Une croissance économique accrue est nécessaire pour atteindre l'objectif de l'ODD 8 qui est de 7 % de croissance du PIB par an dans les pays les moins avancés de l'OCI. Au cours de la période 2000-2017, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant a été de 2,7 % pour l'ensemble des pays de l'OCI et les 21 pays les moins avancés (PMA). Bien que ce taux soit légèrement supérieur à celui du monde (1,7 %), il est inférieur à la moitié du taux cible d'au moins 7 % par an. Les PMA membres de l'OCI ne pourraient pas réaliser l'objectif d'une croissance du PIB de 7 % par an si le rythme de la croissance ne s'accélérait pas de manière notable.

La croissance économique d'un pays peut être obtenue soit en augmentant l'emploi, soit en augmentant la productivité totale des facteurs grâce à des efforts de travail plus efficaces. La croissance de la productivité du travail - mesurée par le PIB par personne employée - a été estimée à 2,7 % pour le groupe des pays de l'OCI sur la période 2000-2018, ce qui est légèrement supérieure à celle du monde (1,6 %). Cependant, le taux moyen de croissance de la productivité du travail pour le groupe des pays de l'OCI a ralenti après la crise financière de 2008-2009. Le taux moyen était de 2,2 % entre 2009 et 2018, contre 3,2 % entre 2000 et 2008. La croissance de la productivité du travail entraîne une hausse durable des revenus et du niveau de vie. Le ralentissement de la croissance de la productivité représente donc un développement négatif pour le groupe des pays de l'OCI pour atteindre un niveau de développement plus élevé.

Le taux de chômage moyen du groupe des pays de l'OCI a diminué de 8 % en 2000 à 7,6 % en 2017 sur la base des données disponibles pour 42 pays de l'OCI. Le groupe des pays de l'OCI risque fort de ne pas atteindre l'objectif visant à parvenir au plein emploi productif et à un travail décent pour tous d'ici 2030 en raison des faibles progrès enregistrés depuis 2000. Le chômage de longue durée a des effets négatifs durables sur les individus et la société en mettant en danger la cohésion sociale et en augmentant le risque de pauvreté et de conflit social.

Dans l'ensemble, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'objectif d'une croissance économique durable, en particulier pour les pays les moins avancés de l'OCI. Dans ces pays, il est très important de promouvoir la diversification économique, non seulement pour protéger les pays contre les crises économiques mondiales et nationales imprévues, mais aussi pour assurer leur viabilité à long terme ainsi qu'une croissance plus inclusive.

But 9: Industrie, innovation et infrastructure

Les investissements dans les infrastructures physiques - transports, irrigation, énergie et technologies de l'information et des communications - sont essentiels pour parvenir à un développement durable et solidaire. Au cours de la période 2000-2018, la valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB n'a augmenté que de 1,1 point de pourcentage dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 13 % à 14,1 %. Sur la base de ce rythme de progrès, aucun des 21 PMA de l'OCI n'est en mesure d'atteindre l'objectif de doubler la part de l'industrie en PIB d'ici 2030. Par conséquent, des investissements importants sont nécessaires dans les PMA de l'OCI pour stimuler le progrès technologique et la croissance économique.

Bien que les dépenses de recherche et développement (R&D) aient augmenté dans les pays de l'OCI en général, tous les pays de l'OCI traînent sous le niveau de la moyenne mondiale. Les économies de l'OCI peuvent accroître leur compétitivité face aux

autres pays et régions en renforçant leur base scientifique et technologique. Cependant, les dépenses de R&D par rapport au PIB du groupe des pays de l'OCI ont connu une croissance limitée au cours des 17 dernières années depuis 2000. Dans le groupe des pays de l'OCI, 0,4 % du PIB a été consacré à la R&D (sur la base de 2017 ou des données disponibles l'année dernière), contre 1,7 % dans le monde en 2016 (aucune estimation n'a été fournie dans la source des données pour 2017).

De même, malgré les améliorations, les pays de l'OCI ont montré des variations considérables dans le secteur manufacturier de haute technologie. La part des industries de moyenne-haute et haute technologie dans la valeur ajoutée manufacturière totale a augmenté de 3 points de pourcentage, passant de 29,6 % en 2000 à 32,6 % en 2016 dans les pays de l'OCI. En revanche, l'augmentation enregistrée par le monde a

été de 4,1 points de pourcentage, passant de 40,5 % en 2000 à 44,7 % en 2016. Ceci est révélateur du besoin continu d'un soutien politique fort et efficace pour les activités de R&D et d'innovation dans les pays de l'OCI afin de réduire les disparités de développement entre l'OCI et le reste du monde.

Une diminution générale de l'intensité des émissions du secteur manufacturier a été observée dans les pays de l'OCI. Les émissions de CO_2 par unité de valeur ajoutée manufacturière en dollars constants 2010 ont été estimées à 0,7 kg dans le groupe des pays de l'OCI en 2016, soit une baisse de 0,2 kg par rapport à 2000. Toutefois, cette reprise prometteuse ne s'est pas reflétée dans le niveau d'intensité des émissions mondiales. La moyenne mondiale des émissions de CO_2 par unité de la VAM a stagné autour de 0,5 kg de CO_2 par dollar des États-Unis pendant la période 2000-2016.

Évaluation et méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD

Cette section évalue les progrès accomplis dans la réalisation des ODD pour le groupe des pays de l'OCI. En utilisant les données historiques depuis 2000, on peut estimer la vitesse à laquelle l'OCI a progressé vers un ODD et examiner si ce rythme sera suffisant pour atteindre l'ODD en 2030 ou avant pour les indicateurs qui ont des cibles. Dans les autres cas, la tendance de l'indicateur est comparée à l'orientation souhaitée en fonction de certains seuils précis.

L'évaluation des tendances des indicateurs est visualisée dans le tableau 1 sous la forme d'un système à 4 flèches. La direction des flèches indique si les objectifs ou les indicateurs évoluent dans une direction durable ou non. L'analyse dépend de la direction souhaitée qui peut être différente de la direction dans laquelle un indicateur se déplace. Par exemple, une réduction du taux de chômage ou de la proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté serait représentée par une flèche orientée "vers le haut", car la réduction de ces indicateurs signifie des progrès vers la réalisation des objectifs des ODD. La méthodologie d'évaluation des indicateurs est expliquée plus en détail dans la sous-section suivante.

Le tableau 1 indique clairement que le groupe des pays de l'OCI n'atteindra aucun des 6 ODD (ODD 1, 2, 3, 4, 8, et 9) avec les données disponibles pour 2030 sur sa trajectoire actuelle. Bien que des progrès aient été observés dans l'élimination de la pauvreté (ODD 1), permettre à tous de vivre en bonne santé (ODD 3), garantir une éducation inclusive et équitable (ODD 4), et soutenir l'industrie, l'innovation et l'infrastructure (ODD 9), ces

améliorations ne suffiront pas pour réaliser les objectifs des ODD d'ici 2030.

En ce qui concerne l'élimination de la faim (ODD 2) et la garantie d'une croissance économique durable et d'un travail décent (ODD 8), les progrès enregistrés sont stagnants et trop lents pour que le groupe des pays de l'OCI soit en mesure d'atteindre ces deux ODD.

Les données sont insuffisantes pour permettre une analyse complète des ODD 5 et 13 ; par conséquent, le rapport se contente des estimations globales au niveau de l'OCI pour les éditions futures une fois que les données seront accessibles dans la base de données mondiale des indicateurs des ODD tenue par la DSNU.

Le tableau 2 présente l'évaluation des progrès selon les indicateurs choisis dans l'analyse. Dans l'ensemble, la variation des objectifs et des indicateurs est proche les uns des autres. Une différence importante est observée dans l'objectif 9 (soutenir l'industrie, l'innovation et l'infrastructure). Bien que la valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB ait tendance à "diminuer", la proportion de la population couverte par un réseau mobile de troisième génération (3G) semble être dans la bonne voie. En outre, le groupe des pays de l'OCI atteindra les objectifs des ODD à l'horizon de 2030 visant à assurer la représentation complète et effective des femmes dans les parlements nationaux si le rythme actuel des progrès se poursuit.

Tableau 1: Visualisation des tendances des objectifs de développement durable

	OCI
ODD 1 : Pas de pauvreté	7
ODD 2 : Zéro faim	\rightarrow
ODD 3 : Bon état de santé et de bien-être	7
ODD 4 : Éducation de qualité	7
ODD 5 : Égalité entre les sexes	:
ODD 8 : Travail décent et croissance économique	\rightarrow
ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure	7
ODD 13 : Mesures en faveur du climat	÷

Source: Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD.

Note technique : Le système à 4 flèches pour indiquer l'évaluation des progrès des ODD

1

Il est "en voie d'atteindre les ODD" ou montre "des progrès significatifs vers les ODD".

×

Il fait état de "progrès modérés vers la réalisation des ODD", mais ces progrès ne sont pas suffisants pour atteindre l'objectif d'ici 2030

--

montre une "stagnation des progrès vers ODD" et ces progrès sont trop lents pour que les objectifs puissent être atteints d'ici 2030

¥

Il montre que la tendance prend la mauvaise direction et qu'elle est considérée comme un "mouvement s'éloignant des ODD".

Il montre que le calcul de la tendance n'est pas possible en raison du manque de données.

1

Tableau 2: Visualisation des tendances des objectifs et indicateurs du développement durable

	OCI
ODD 1 : Pas de pauvreté	7
Pauvreté extrême	7
Pauvreté nationale	7
Pertes économiques dues aux catastrophes	7
Mobilisation de ressources pour l'éducation	→
ODD 2 : Zéro faim	→
Prévalence de la sous-alimentation	→
Prévalence du retard de croissance	→
Investissements dans l'agriculture	→
ODD 3 : Bon état de santé et de bien-être	7
Mortalité maternelle	7
Mortalité infantile	7
Incidence de la tuberculose	→
Décès par suicide	→
Consommation d'alcool	→
Décès dus aux accidents de la route	→
Santé en matière de procréation	→
Décès par empoisonnement accidentel	7
Couverture vaccinale	7
Densité des médecins	7
Capacités de base de la réglementation	7
ODD 4 : Éducation de qualité	7
Participation à l'éducation préscolaire	7
Égalité d'accès à l'éducation préscolaire	1
Enseignants qualifiés	7
ODD 5: Égalité entre les sexes	:
Représentation des femmes dans les parlements nationaux	1
ODD 8: Travail décent et croissance économique	→
Croissance économique par habitant	→
Croissance de la productivité du travail	→
Efficacité des ressources au niveau de la consommation	1
Le taux de chômage	→
Proportion de titulaires de comptes bancaires	1
ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure	7
Manufacture, valeur ajoutée	1
Émissions de dioxyde de carbone	→
Dépenses en recherche et en développement	7
Fabrication de haute technologie	→
Couverture mobile de troisième génération (3G)	1
ODD 13 : Mesures en faveur du climat	:
Personnes touchées par des catastrophes	:

Source : Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD.

Méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD

Deux méthodes sont utilisées pour illustrer les progrès des objectifs de développement durable. Ces méthodes d'évaluation se concentrent sur les développements dans le temps et non sur l'état actuel des indicateurs. À cet égard, l'objectif principal de l'évaluation des progrès est de mesurer si un indicateur s'est rapproché ou s'est éloigné de l'ODD.

Les progrès d'un groupe de pays sont estimés en comparant la valeur de l'indicateur en 2000 ou la première année disponible à la valeur de l'indicateur en 2018 ou la dernière année disponible sur la base du taux de croissance annuel exponentiel. Chaque ODD est couvert par un nombre maximum d'objectifs assortis d'indicateurs dont les données portent sur plus de 50 % des pays. Les tableaux 3 à 12 indiquent la période sur laquelle la tendance est calculée.

Étant donné que seul un nombre limité d'indicateurs des ODD sont assortis d'objectifs quantifiés et mesurables explicites, deux méthodes sont mises au point pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs. Pour les indicateurs assortis d'objectifs quantitatifs, la tendance actuelle estimée pour chaque indicateur est comparée à la tendance requise ou théorique nécessaire pour atteindre l'objectif quantitatif. Pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs, le taux annuel de progrès est appliqué pour mesurer les progrès des ODD. Des stratégies similaires sont également employées par Eurostat (2019) et le Centre des ODD pour l'Afrique et le Réseau pour des solutions de développement durable (2019).

Méthode 1 : Indicateurs ayant des objectifs quantitatifs

Cette méthode se compose de trois étapes. La tendance actuelle estimée pour chaque indicateur est d'abord calculée sur la base du taux de croissance annuel exponentiel (EAGR), en utilisant ce qui suit :

$$EAGR_a = \frac{\ln \left(A_t/A_{t_0}\right)}{t - t_0}$$

où : t_0 = année de référence, t = année la plus récente, A_{t_0} = valeur de l'indicateur dans l'année de référence, A_t = valeur de l'indicateur au cours de l'année la plus récente. Étant donné que de nombreuses variables varient de façon continue plutôt que par étapes, EAGR on choisit cette méthode pour mesurer les progrès du suivi. EAGR évalue le rythme et la direction de l'évolution d'un indicateur. Elle est basée sur les données de la première et de la dernière année de la période analysée, qui doit être d'au moins 5 ans.

Dans une deuxième étape, la tendance requise ou théorique nécessaire pour atteindre l'objectif quantitatif est calculée à l'aide des éléments suivants :

$$EAGR_r = \frac{\ln(B_{t_1}/A_{t_0})}{t_1 - t_0}$$

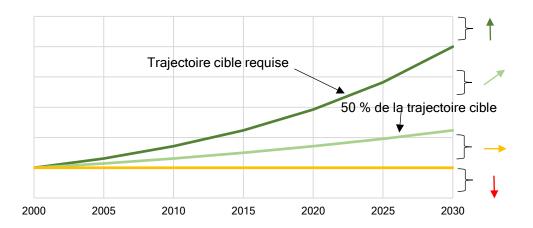
où : t_0 = année de référence, t_1 = année cible, A_{t_0} = valeur de l'indicateur dans l'année de référence, B_{t_1} = valeur de l'indicateur dans l'année cible.

Dans l'étape finale, le rapport entre le taux de croissance réel et le taux de croissance requis est calculé comme suit :

$$R_{a/r} = \frac{EAGR_a}{EAGR_r}$$

Sur la base de ce calcul final, si le rapport entre le taux de croissance réel et le taux de croissance requis est de 100 % ou plus, l'indicateur montre des " progrès significatifs vers la réalisation des ODD " et le groupe des pays de l'OCI est sur la voie qui le mènera vers la cible fixée par l'indicateur correspondant pour les ODD. Si le ratio est d'au moins 50 %, mais inférieur à 100 %, la tendance montre un " progrès modéré vers les OMD ", et si le ratio est au moins de 0 %, mais inférieur à 50 %, la tendance montre "un progrès stagné vers les ODD" et ce progrès est trop lent pour atteindre les objectifs à l'horizon 2030. Des ratios négatifs signifient que la tendance prend la mauvaise direction et qu'elle est considérée comme un "mouvement s'éloignant de l'ODD". Cette méthodologie est illustrée dans le graphique 1.

Graphique 1: Représentation graphique des tendances de la méthodologie ODD pour les indicateurs ayant des cibles quantitatives



Dans cette méthode, les objectifs quantitatifs sont explicitement mentionnés dans les ODD. La première exception est l'objectif de taux de croissance annuel du PIB réel par habitant pour les pays de l'OCI qui ne sont pas classés dans le groupe des pays les moins avancés (PMA). Pour les pays non membres de l'OCI-PMA, l'objectif est défini à 5 % par an pour obtenir une meilleure comparaison au sein de l'OCI. De plus, comme cet indicateur est déjà mesuré comme taux de croissance annuel, la moyenne

simple de 2000-2017 est utilisée comme suit $EAGR_a$. La deuxième exception est l'indicateur du taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée. Les mêmes objectifs et la même méthodologie de taux de croissance annuel du PIB réel par habitant sont appliqués pour cet indicateur. En raison de l'application de formules, si l'objectif pour un indicateur est de 0 %, par exemple la proportion de la population sous le seuil de pauvreté international, la valeur de 1 % est acceptée comme étant déjà le niveau atteint pour les ODD. De même, si l'objectif est de 100 %, 95 % est également accepté comme étant déjà le niveau atteint pour les ODD. En outre, si l'objectif est spécifié comme " deux fois sa part " ou " par moitié ", l'année 2015 ou la dernière année disponible sont considérées comme année de référence.

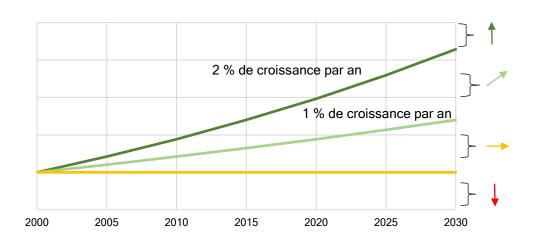
Méthode 2: Indicateurs sans objectifs quantitatifs

L'évaluation des tendances pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs est basée sur le taux de croissance annuel exponentiel (EAGR), selon la formule suivante :

où : t_0 = année de référence, t = année la plus récente, A_{t_0} = valeur de l'indicateur dans l'année de référence, A_t = valeur de l'indicateur au cours de l'année la plus récente.

Comparer la tendance des indicateurs avec l'orientation souhaitée est le seul moyen possible d'estimer les progrès vers les ODD pour les indicateurs sans cibles. Le taux de croissance annuel observé est comparé aux seuils suivants : un changement de 2 % par an ou plus dans la direction souhaitée est considéré comme un "progrès significatif vers les ODD" ; un changement de plus de 1 % mais moins de 2 % (Incluant 1 %) par an dans la direction souhaitée est considéré comme un "progrès modéré vers les ODD" ; un changement de plus de 0 % mais moins de 1 % (Incluant 0 %) par an dans la direction souhaitée est considéré comme un "progrès stagné vers les ODD" et un changement dans la mauvaise direction est considéré comme un " éloignement des ODD". Cette stratégie de seuil fournit des variations suffisantes causant un nombre suffisant d'indicateurs se retrouvant dans les quatre catégories. Eurostat (2019) utilise également une stratégie de seuil similaire, mais avec des seuils plus petits. La méthodologie pour les indicateurs sans cibles est illustrée dans le graphique 2.

Graphique 2: Représentation graphique des tendances de la méthodologie ODD pour les indicateurs n'ayant pas des cibles quantitatives



Méthode de calcul des scores moyens au niveau des objectifs

Les valeurs de progrès estimées pour les indicateurs sont insérées dans une fonction de scoring afin de calculer le progrès moyen estimé pour les ODD. Les scores moyens au niveau de l'objectif sont calculés entant que moyenne arithmétique simple des scores individuels des indicateurs choisis pour le suivi de l'objectif respectif. Ces scores au niveau des objectifs varient de 0 (le plus mauvais score) à 4 (le meilleur score). Les fonctions de scoring utilisent des seuils plus larges plutôt que les seuils utilisés dans le calcul des scores de $\it EAGR$ et $\it R_{a/r}$ pour obtenir une plus grande variabilité dans les scores. Les deux points de seuil sont conçus en harmonie pour garantir que les indicateurs avec et sans objectifs quantitatifs ont la même pondération dans le calcul du score moyen au niveau de l'objectif.

Pour les indicateurs assortis d'objectifs quantitatifs, chaque tendance de l'indicateur est d'abord renormalisée sur une échelle de 0 à 4 de façon linéaire. Les indicateurs décroissants se voient attribuer une valeur comprise entre 0 et 1, où $R_{a/r}$ de -50 % ou moins reçoit un score égal à 0. Les tendances de

l'indicateur qui montrent une "stagnation des progrès vers l'ODD" se voient attribuer une valeur comprise entre 1 et 2, où $R_{a/r}$ de 0 % reçoit un score de 1. Les indicateurs qui montrent des "progrès modérés vers la réalisation des ODD" se voient attribuer une valeur comprise entre 2 et 3, où $R_{a/r}$ de 50 % reçoit un score de 2. Les indicateurs qui montrent des "progrès significatifs vers la réalisation des ODD" ou " sur la bonne voie " se voient attribuer des valeurs comprises entre 3 et 4, où $R_{a/r}$ de 100 % reçoit la note 3 et $R_{a/r}$ de 150 % ou plus reçoit un score de 4. Les indicateurs qui atteignent déjà les ODD se voient attribuer un score de 3,5 exactement, ce qui correspond à la moyenne de l'intervalle 3-4. La fonction du score est continuellement linéaire dans son ensemble.

Pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs, chaque tendance des indicateurs est également renormalisée sur une échelle de 0 à 4. Les indicateurs décroissants se voient attribuer une valeur comprise entre 0 et 1, où *EAGR* de -1 % ou moins reçoit un score égal à 0. Les tendances de l'indicateur qui montrent une "stagnation des progrès vers l'ODD" se voient attribuer une valeur comprise entre 1 et 2, où *EAGR* de 0 % reçoit

un score de 1. Les indicateurs qui montrent des "progrès modérés vers la réalisation des ODD" se voient attribuer une valeur comprise entre 2 et 3, où *EAGR* de 1 % reçoit un score de 2. Les indicateurs qui montrent des "progrès significatifs vers la réalisation des ODD" se voient attribuer des valeurs comprises entre 3 et 4, où *EAGR* de 2 % reçoit la note 3 et *EAGR* de 4 % ou plus reçoit un score de 4. Les indicateurs qui atteignent déjà les ODD se voient attribuer un score de 3,5 exactement, ce qui correspond à la moyenne de l'intervalle 3-4. La fonction du score est continuellement linéaire dans son ensemble.

Les tendances globales des objectifs sont calculées comme une moyenne arithmétique des valeurs rééchelonnées pour tous les indicateurs de tendance. Une moyenne comprise entre 0-1 correspond à un " mouvement s'éloignant des ODD ", 1-2 à un " progrès stagnant vers les ODD ", 2-3 à un " progrès modéré vers les ODD " et 3-4 à un " progrès significatif vers les ODD ". Les tendances ne sont rapportées au niveau des ODD que si les données sur les tendances sont disponibles pour au moins trois indicateurs de tendances sous un objectif. Les indicateurs disponibles sont insuffisants pour calculer un score moyen significatif pour les ODD 5 et 13. Ces tendances sont désignées par le symbole ":" dans le système à 4 flèches. Les tableaux de l'annexe 2 fournissent la liste complète des indicateurs utilisés pour calculer les tendances des ODD ainsi que la source des données et les valeurs cibles respectives, le cas échéant.

ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

La pauvreté est l'épine dorsale des problèmes associés à la mauvaise santé, au faible niveau d'éducation et au chômage. En conséquence, la population pauvre perd la possibilité d'exercer pleinement son potentiel, de faire bénéficier la société et d'atteindre le bien-être dans la vie. Dans la littérature sur l'économie du développement, la théorie du " piège de la pauvreté ", largement utilisée, postule que les économies à faible revenu, en particulier les pays les moins avancés, ont été bloquées dans le cercle de la pauvreté et que seules des mesures substantielles à long terme telles que des investissements en éducation et en recherche et développement peuvent mener ces pays vers de nouvelles étapes du développement économique. Dans cette rétrospective, les mesures politiques sont essentielles pour une distribution équitable et efficace des ressources disponibles aux gouvernements nationaux/sous-nationaux, ainsi que pour améliorer la coopération entre les secteurs en mettant l'accent sur l'éducation, la protection sociale et les autres besoins primaires universels des populations.

Le premier objectif de développement durable (ODD 1) vise à éliminer l'extrême pauvreté sous toutes ses formes d'ici 2030. ODD 1 fait appel à garantir l'égalité des droits et l'accès aux ressources pour tous les groupes de la population. La protection du niveau de vie de base et la fourniture de services et d'avantages sociaux au groupe de la population le plus pauvre et le plus vulnérable, tout en assurant le bien-être et la prospérité partagée pour tous, font partie de la vision de l'ODD 1.

Des mesures politiques extensives sont essentielles pour que les pays de l'OCI puissent éliminer l'extrême pauvreté d'ici 2030.

Une personne peut être considérée comme vivant dans l'extrême pauvreté si ses revenus sont inférieurs au seuil international de pauvreté, qui était à l'origine défini comme un dollar par jour à la parité des pouvoirs d'achat (PPA) en 1985, et cette pratique est appliquée systématiquement depuis 1990. Plus tard, il a été porté à 1,25 dollars par jour à la PPA en 2005 et a été utilisée jusqu'à la fin de la période des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

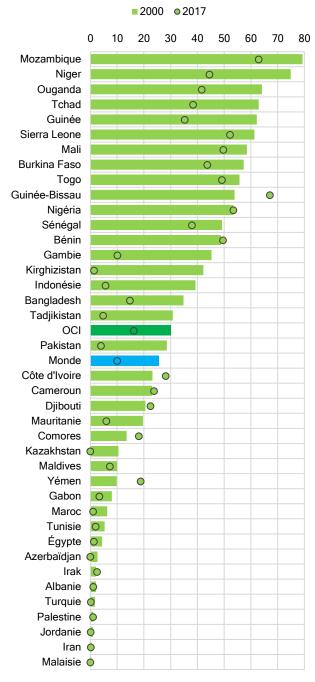
Actuellement, le seuil international de pauvreté est défini comme la proportion de la population vivant sur moins de 1,90 dollar par jour à la PPA en 2011. Ce seuil représente la moyenne des seuils de pauvreté nationaux par jour pour 15 pays les plus pauvres du monde sur la base de leurs niveaux de consommation par habitant (DSNU, métadonnées, ODD 1.1). De 2000 à 2017, la proportion de la population mondiale vivant en dessous du seuil de pauvreté international est passée d'environ 25,6 % à 10 %.

Quant au groupe des pays de l'OCI, dans les années 2000, environ 30,1 % de la population vivait sur moins de 1,90 dollar par jour. En 2017, ce chiffre a diminué de presque la moitié pour s'établir à 16,2 %. Lorsqu'on la compare à la moyenne mondiale de la pauvreté, la moyenne du groupe des pays de l'OCI est plus élevée car 21 des 47 pays les moins avancés (PMA) sont des pays de l'OCI.

L'objectif 1.1 des ODD prévoit l'élimination totale de l'extrême pauvreté d'ici 2030. 30 parmi les 39 pays de l'OCI disposant de données sur la " proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté international " ont fait état de progrès dans la lutte contre la pauvreté depuis 2000. 10 pays de l'OCI, à savoir la Jordanie, le Kirghizistan, le Tadjikistan, la Turquie, le Maroc, le Pakistan, la Gambie, l'Indonésie, l'Égypte et la Tunisie, ont réussi à réduire leurs chiffres de pauvreté à un taux annuel moyen compris entre 27,5 % et 9,7 % sur la période 2000-2017.

L'Azerbaïdjan, le Kazakhstan et la Malaisie ont déjà réalisé l'ODD 1.1. Suivant ces trois premiers pays, la Jordanie (0,1 %), l'Iran (0,2 %) et la Turquie (0,2 %) sont en passe de réaliser l'ODD 1.1 bientôt.

Graphique 3: Proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté, en pourcentage, 2000 vs 2017



Sur la base de leur rythme de progrès entre 2000 et 2017, 8 pays de l'OCI, dont le Kirghizistan, le Maroc, l'Égypte, la Tunisie, l'Albanie, le Tadjikistan, le Pakistan et la Palestine, devraient soit réaliser l'ODD 1.1, ou faire baisser leurs taux d'extrême pauvreté sous 1 % d'ici 2030.

D'autre part, la pauvreté s'est aggravée dans 8 pays de l'OCI - Yémen, Comores, Irak, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Djibouti, Cameroun et Bénin (graphique 3) En 2017 (ou l'année la plus récente), plus de 40 % de la population de 10 pays de l'OCI (Guinée-Bissau, Mozambique, Nigeria, Sierra Leone, Mali, Bénin, Togo, Niger, Burkina Faso et Ouganda) se trouvaient sous des conditions de pauvreté extrême (graphique 3).

Si la tendance actuelle de la pauvreté se maintient, on estime qu'environ 10 % de la population totale de l'OCI vivra dans l'extrême pauvreté en 2030. Cette estimation pour le monde est de 6 %

Il est estimé que peu de pays de l'OCI réaliseront l'objectif d'éradication de la pauvreté mesuré par les seuils de pauvreté nationaux d'ici 2030.

La mesure des seuils de pauvreté nationaux vise à fournir des estimations plus précises des taux de pauvreté qui sont compatibles avec la situation sociale et économique qui est particulière à chaque pays. Il n'existe donc pas de mesure uniforme pour comparer les taux nationaux de pauvreté. En général, les économies plus avancées ont tendance à avoir des définitions plus complexes de la pauvreté qui comprennent l'accès à différents services publics et installations sociales.

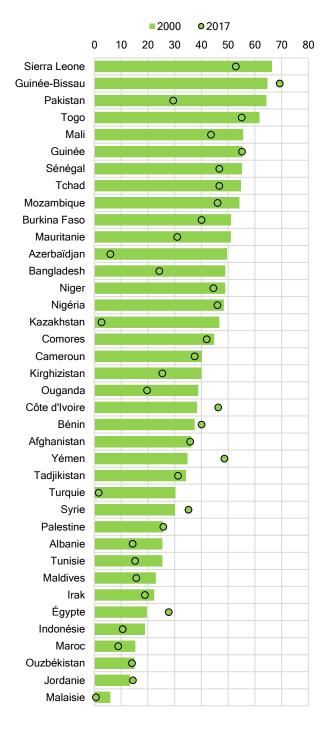
Les définitions du "seuil de pauvreté national" varient considérablement d'un pays à l'autre. Comme il ne serait pas utile de calculer une moyenne de l'OCI ou des moyennes régionales et d'effectuer des comparaisons entre pays, les progrès des différents pays au fil du temps sont examinés dans le présent rapport. L'objectif 1.2 des ODD est réduit, d'ici 2030, d'au moins la moitié de la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions selon les définitions nationales " (DSNU, métadonnées, ODD 1.2).

Depuis 2000, 31 pays de l'OCI ont enregistré certaines améliorations en matière d'éradication de la pauvreté sur la base de leurs estimations nationales respectives au cours de la période considérée. 14 pays de l'OCI ont pour objectif de réaliser l'ODD 1.2 d'ici 2030. 4 pays de l'OCI ont déjà réalisé cet objectif. Les pays dont le taux de progrès annuel moyen en matière de réduction de la pauvreté mesuré par le seuil de pauvreté national est à deux chiffres sont la Turquie (22,6 %), le Kazakhstan (20,4 %), l'Azerbaïdjan (19,2 %) et la Malaisie (19,2 %), suivis du Maroc (7,7 %), l'Ouganda (6,8 %) et du Pakistan (6,5 %) (graphique 4)

En revanche, la proportion de la population vivant en dessous des seuils de pauvreté nationaux a progressé dans 8 pays de l'OCI. En raison de l'instabilité politique ou des flux énormes de réfugiés, la Syrie, la Jordanie et le Yémen ont connu des reculs particulièrement frappants. Viennent ensuite l'Égypte, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Bénin et la Palestine. Ces pays sont dans une situation extrêmement vulnérable et risquent de ne pas réaliser l'objectif visé en 2030 si les conditions ne s'inversent pas entre temps.

Il convient de noter qu'il peut y avoir certaines incohérences dans la mesure des taux de progrès entre l'utilisation du seuil de pauvreté national et le seuil de pauvreté international. Plus particulièrement, l'Irak, les Comores et le Cameroun enregistrent une amélioration de la proportion des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté national, bien que leurs chiffres du seuil de pauvreté international aient empiré au cours de la même période (graphique 3 et graphique 4).

Graphique 4: Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national, en pourcentage, 2000 vs 2017



de l'OCI restent vulnérables aux catastrophes liées au climat

Les catastrophes naturelles entraînent généralement des pertes économiques directes, généralement sous la forme de dommages physiques, ainsi que des dévaluations indirectes de la valeur économique associées à des pertes économiques directes. Les pertes économiques directes sont estimées en mesurant la valeur économique des biens matériels tels que les écoles, les hôpitaux, les maisons, les infrastructures, les bâtiments gouvernementaux et d'autres installations frappées par une catastrophe environnementale.

L'obiectif 1.5 des ODD porte sur "Renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'origine économique, sociale et environnementale d'ici 2030 " (DSNU, métadonnées, ODD 1.5).

L'objectif 1.5 des ODD provient de l'Objectif C du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030. L'indicateur choisi pour mesurer les progrès de l'objectif est également le même : les pertes économiques directes attribuées aux catastrophes par rapport au PIB. Sur la base des données disponibles, les pertes économiques attribuées aux catastrophes dans le groupe des pays de l'OCI ont diminué d'environ 22,3

0

.0015

.001

.0005

2017

Togo

2010

2005

milliards de dollars à 10,5 milliards de dollars au cours de la période 2005-2017 Les données sur les pertes économiques directes attribuées aux catastrophes étaient disponibles pour 36 pays de l'OCI. Le graphique 5 ci-dessous montre la part de ces pertes dans le PIB de 28 pays de l'OCI entre 2005 et 2017 ou de l'année dernière disponible.

Sur la base de 2017 ou selon les données disponibles les plus récentes, 13 pays de l'OCI, dont l'Azerbaïdjan, le Burkina Faso, Djibouti, l'Égypte, la Gambie, la Guinée, le Koweit, les Maldives, la Palestine, la Somalie, la Turquie, l'Ouganda et l'Ouzbékistan ne subissaient aucune perte économique attribuée aux catastrophes. D'autre part, 7 pays de l'OCI dont l'Albanie, les Comores, le Kirghizistan, le Liban, le Maroc, le Niger et le Sénégal ont enregistré des pertes économiques en dessous de 1 million dollars. Parmi les 13 pays de l'OCI, 5 seulement, à savoir le Burkina Faso, Djibouti, les Maldives, l'Ouganda, la Turquie et la Turquie, ont enregistré des pertes sur l'ensemble de la période (2005-2017).

Dans l'ensemble, les 20 pays de l'OCI énumérés ci-dessus n'ont déjà signalé aucune perte économique directe ni aucune perte inférieure à 1 million de dollars des États-Unis attribuée à des catastrophes. Toutefois, cet indicateur, en soi, ne correspond pas à l'objectif global et ne montre pas si les résultats sont en fait le reflet des politiques et mesures de gestion des catastrophes dans les pays concernés.

2010

2017

2010

2017

Albanie Burkina Faso Djibouti Comores Egypte Guinée .04 .0003 02 .0002 catastrophes par rapport au PIB .01 I .0001 0-0-0 0 -1 Guvana Kazakhstan Kirghizistan Jordanie Liban .0001 .00005 .002 .4 .04 .02 .00005 .001 0n 0-Malaisie Maldives Maroc Mozambique .002 .003 .3 .02 Pertes économiques directes attribuables aux .002 .001 05 .001 0 0-0 0-Pakistan Ouganda Palestine Sierra Leone Syrie Sénégal .003 02 002 .004 .05 .01 001 .002

Graphique 5: Pertes économiques directes attribuables aux catastrophes par rapport au PIB, en pourcentage, 2005-2017

Source: Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

2017

Année

0

.004

.002

2005

2010

2010

.0006

0004

0002

2005

2017

2010

Les pays de l'OCI ont besoin de mettre en œuvre des actions urgentes pour augmenter l'allocation des dépenses publiques totales pour l'éducation dans une proportion de 15 à 20 %.

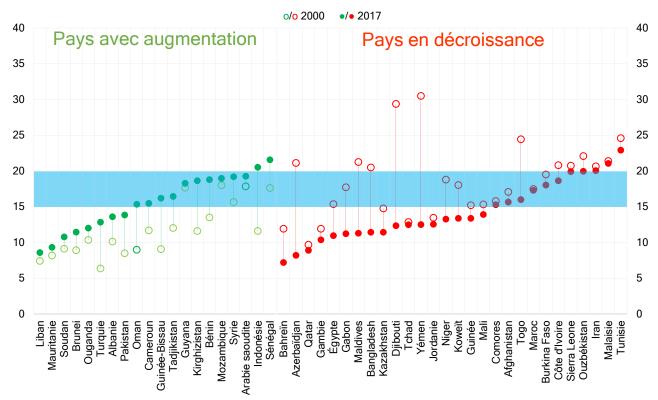
La mobilisation efficace des ressources publiques est un élément essentiel des stratégies de lutte contre la pauvreté. L'éducation, ainsi que les secteurs de la santé et d'autres services sociaux, sont nécessaires au développement durable. Le Plan d'action 2030 pour le développement aborde cette question comme un moyen de mise en œuvre pour la réalisation de l'ODD 1. En conséquence, l'objectif 1.a de l'ODD préconise la mobilisation de ressources pour fournir des services essentiels à l'ensemble de la population. Comme l'objectif stratégique 1.a ne mentionne pas spécifiquement un objectif quantifiable, certains objectifs de référence définis par les organisations internationales pertinentes ont été utilisés comme points de référence pour notre analyse.

L'éducation 2030, la Déclaration d'Incheon et le Cadre d'action pour la mise en œuvre de l'ODD 4 préconisent une répartition des dépenses publiques totales consacrées à l'éducation dans une fourchette de 15 à 20 %, ce qui équivaut en moyenne entre 4 et 6 % du PIB d'un pays. Alors que le nombre de pays de l'OCI ayant des dépenses d'éducation dans la fourchette de 15 % à 20 % des dépenses publiques totales ou plus était de 27 en 2000, il a diminué à 24 pays en 2017.

La proportion des dépenses publiques consacrées à l'éducation a également diminué dans 28 pays de l'OCI entre 2000 et 2017. Les dépenses d'éducation dans 11 pays de l'OCI (Mali, Guinée, Niger, Gabon, Bangladesh, Bangladesh, Maldives, Azerbaïdjan, Koweït, Égypte, Djibouti et Yémen) ont baissé en dessous de 15 % pendant cette période, contrairement aux niveaux préconisés dans la déclaration d'Incheon.

En revanche, la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation dans les dépenses publiques totales a augmenté dans 20 pays de l'OCI. Les progrès ont été les plus fructueux pour 7 pays de l'OCI (Bénin, Cameroun, Guinée-Bissau, Indonésie, Kirghizistan, Tadjikistan et Oman) qui ne réalisaient que 15 % en 2000 mais qui ont réussi à atteindre l'objectif de la Déclaration d'Incheon en 2017 (graphique 6).

Graphique 6: Proportion de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, à l'éducation, en pourcentage, 2000 vs 2017



ODD 2 : Éliminer la faim, assurer une sécurité alimentaire et une meilleure nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Les pays de l'OCI ont obtenu des résultats modérés dans la réduction de la proportion des personnes souffrant de la faim. Étant donné qu'un nombre important de personnes et d'enfants sous-alimentés souffrent encore des retards de croissance et l'émaciation, il est indispensable d'utiliser et de gérer de façon rationnelle les ressources naturelles et humaines en eau, terre, technologie et autres, afin de produire la nourriture suffisante pour la réalisation de l'ODD 2 d'ici 2030. Dans ce contexte, l'augmentation des niveaux de financement et d'investissement, en particulier grâce à la coopération internationale, permettra d'améliorer la productivité de la production alimentaire. Une attention particulière doit être accordée aux petites entreprises et aux agriculteurs.

Une tendance à la hausse après 2011 est toujours maintenue pour la proportion des personnes sous-alimentées dans la population totale de l'OCI.

L'objectif 2.2 des ODD prévoit l'élimination totale de la prévalence de la sous-alimentation d'ici 2030. Pour mesurer les progrès à cet égard, la proportion de personnes sous-alimentées dans la population totale est un indicateur largement utilisé. La prévalence de la sous-alimentation définit la proportion de la population qui consomme régulièrement une quantité insuffisante de nourriture pour mener une vie normale et saine, mesurée par l'apport calorique. L'âge, le poids, la taille, le niveau d'activité et les caractéristiques démographiques de la population d'un pays donné peuvent définir les besoins caloriques de base.

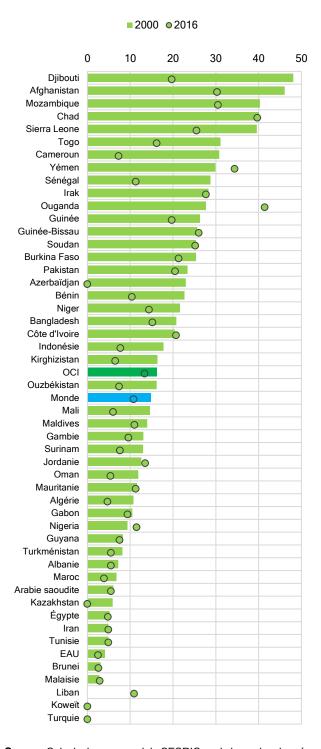
Selon les données extraites de la base de données mondiale de la DSNU, il y avait environ 223 millions de personnes sousalimentées dans le groupe des pays de l'OCI, soit environ 28 % des 804 millions de personnes sous-alimentées dans le monde en 2016.

Au cours de la période 2000-2016, la prévalence de la sousalimentation dans le groupe des pays de l'OCI est passée de 16,3 % à 13,4 % de la population totale. Malgré ces progrès globalement positifs, la tendance constante à la hausse observée entre 2011 (12,2 %) et 2016 (13,4 %) appelle les pays de l'OCI à prendre les précautions nécessaires pour éviter une aggravation dans la prévalence de la sous-alimentation.

Au niveau des pays, l'Azerbaïdjan, le Koweït et la Turquie ont déjà réussi à éliminer la sous-alimentation avant 2030. Le Kazakhstan avec moins de 2,5 % et les Émirats arabes unis, Brunei et la Malaisie avec des niveaux inférieurs à 3 % sont tout près pour atteindre leur objectif. Outre ces pays, les progrès de tous les autres pays de l'OCI ne sont pas assez satisfaisants pour atteindre l'objectif s'ils continuent à progresser à un rythme similaire en ce qui concerne la réduction de la sous-nutrition.

Dans l'ensemble, 39 pays de l'OCI ont enregistré des améliorations positives dans la lutte contre la prévalence de la sous-alimentation. Parmi eux, la plus haute performance a été démontrée par le Cameroun avec une diminution annuelle de 9 % de la sous-alimentation, passant de 30,8 % en 2000 à 7,3 % en 2016 (graphique 7). Cependant, 10 pays de l'OCI n'ont enregistré aucun changement ou même une augmentation de la proportion des personnes sous-alimentées dans leur population totale respective.

Graphique 7: Prévalence de la sous-alimentation, en pourcentage, 2000 vs 2016



Le retard de croissance et l'émaciation chez les enfants ont diminué, mais, avec le taux de progrès actuel, aucun pays de l'OCI ne sera en mesure de réaliser l'objectif 2.2 des ODD en 2030.

La prévalence de la malnutrition (sous forme de surcharge pondérale, d'émaciation et de retard de croissance) mesure la part de résultat de la faim par opposition à la sous-alimentation qui en détermine la cause. Il est important d'étudier cet indicateur en tant qu'une de ses formes, c'est-à-dire, le retard de croissance est l'une des causes sous-jacentes de la mortalité infantile. Les enfants souffrant d'un retard de croissance sont le plus souvent à la traîne en termes de performances cognitives et physiques, ce qui les empêche d'atteindre leur plein potentiel (DSNU, métadonnées, ODD 2.2).

La proportion d'enfants modérément ou sévèrement retardés dans le groupe des pays de l'OCI a diminué de 37,2 % à 32,5 % entre 2000 et 2016. En comparaison, les chiffres globaux ont également chuté de 34,2 % à 22,2 % au cours de la même période (graphique 8).

L'objectif immédiat des ODD est de réduire la prévalence du retard de croissance chez les enfants de 40 % par rapport à ses niveaux de 2012. Sur le long terme, l'objectif est d'éliminer les retards de croissance et toutes les autres formes de malnutrition d'ici 2030. Dans l'ensemble, 40 des 50 pays de l'OCI disposant de données disponibles ont enregistré une amélioration au cours de la période considérée. Les 5 pays de l'OCI ayant les taux de progrès annuels les plus élevés de 6 % ou plus étaient le Kazakhstan, la Palestine, l'Ouzbékistan, la Côte d'Ivoire et le Turkménistan (graphique 8).

De l'autre côté, 10 pays de l'OCI, à savoir Oman, Djibouti, la Malaisie, le Koweït, la Syrie, le Pakistan, la Gambie, le Nigeria, le Tchad et le Soudan ont connu une situation qui s'est empirée durant cette période sous revue. Si le rythme actuel des progrès ne change pas, aucun pays de l'OCI ne devrait atteindre cet objectif d'ici 2030.

En ce qui concerne les enfants modérément ou sévèrement émaciés, 3 pays de l'OCI, le Maroc, la Palestine et l'Ouzbékistan ont montré une amélioration significative et devraient atteindre l'objectif pertinent des ODD d'ici 2030. L'Azerbaïdjan, le Togo, le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Bénin sont également en mesure d'atteindre cet objectif. Malheureusement, 16 pays de l'OCI ont connu une exacerbation de la situation où le pourcentage d'enfants modérément ou sévèrement émaciés a augmenté.

Dans les pays de l'OCI, la surcharge pondérale des enfants causée par la malnutrition est relativement moins problématique par rapport aux problèmes de malnutrition évoqués ci-dessus. D'ici 2030, 10 pays de l'OCI, dont la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Sénégal, le Nigeria, le Togo, le Yémen, la Mauritanie, le Bénin, la Syrie et la Guinée-Bissau sont projetés pour réaliser cet objectif.

Pourtant, la proportion d'enfants en surpoids a augmenté dans 16 pays de l'OCI et est restée inchangée dans 2 pays de l'OCI. Il s'agit d'un nouveau problème de malnutrition qui peut entraîner de graves dommages au bien-être de l'enfant.

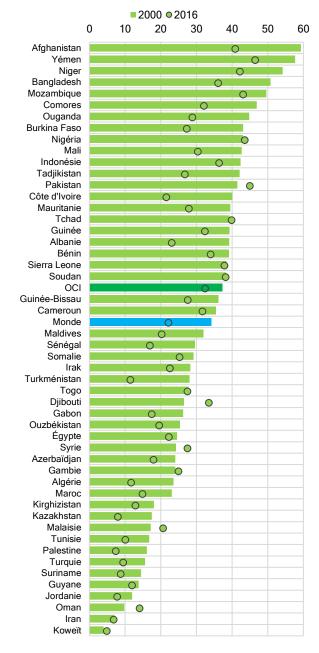
Les pays de l'OCI doivent développer leurs capacités d'étude et d'estimation des races locales susceptibles d'être menacées d'extinction.

L'objectif 2.5 des ODD préconise le maintien de la diversité génétique des plantes, des animaux et des espèces et est en passe d'être atteint en 2020 Dans 42 pays de l'OCI, toutes les races

locales se situaient à un niveau inconnu en matière de risque d'extinction. Le cas de ces 42 pays de l'OCI est donc un cas alarmant car sans information sur le niveau de risque d'extinction de toutes les races, on ne peut pas concevoir et mettre en œuvre des politiques pour mieux gérer cette situation.

En 2018, 91,7 % des races locales dans les pays de l'OCI étaient classées dans la catégorie de risque inconnu d'extinction, 2,2 % à risque et 6,1 % sans risque.

Graphique 8: Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave, en pourcentage, 2000 vs 2016



Comparativement aux valeurs de 2000, la situation s'est détériorée en 2018, puisque seulement 0,9 % de ces races étaient à risque et 7,6 % ne l'étaient pas en 2000. Au niveau mondial, 66,6 % des races ont été classées dans la catégorie des races dont le niveau de risque d'extinction est inconnu, 26,3 % dans la catégorie des races dont le risque d'extinction est connu et 7,1 % sans risque en 2018. La situation mondiale s'est légèrement améliorée depuis 2000, la proportion de races à risque atteignant 27,9 % (graphique 9).

Parmi les pays de l'OCI disposant de données disponibles, 3 d'entre eux, dont le Sénégal (50 %), le Niger (41,7 %) et l'Indonésie (26,1 %), avaient la plus forte proportion de races non à risque en 2018. Seulement en Indonésie, la proportion de races connues non à risque est passée de 16,3 % en 2000 à 26,1 % en 2018.

Dans tous les autres pays de l'OCI, les proportions des races connues qui ne sont pas à risque ont diminué (graphique 9). La détérioration la plus forte au cours de la période considérée a été observée en Irak (de 26,7 % à 0 %), en Malaisie (de 41,8 % à 8,3 %) et en Tunisie (de 33,3 % à 12,5 %).

Total des flux officiels destinés au secteur agricole dans les pays de l'OCI sont en hausse

Le total des flux officiels (TOF) se compose de l'aide publique au développement (APD) et des autres flux officiels (OOF). Pour qu'un décaissement financier soit considéré comme de l'APD, il doit

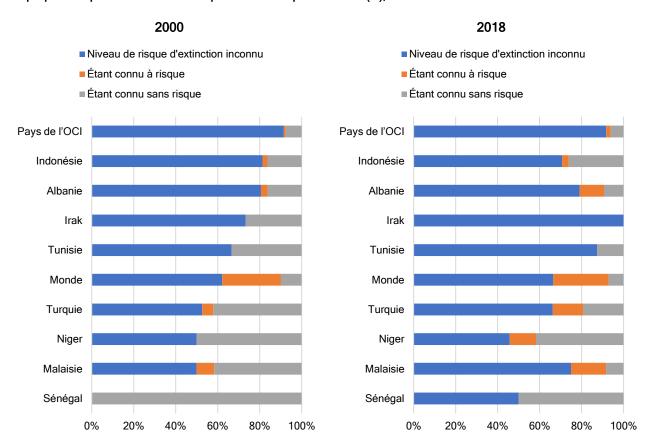
comporter un minimum de 25 % d'éléments non remboursables et doit être affecté à des fins de développement. Les flux qui ne répondent pas à ces critères sont appelés "OOF".

Entre 2000 et 2016, les pays de l'OCI ont enregistré une augmentation d'environ 60 %, passant de 2,7 milliards de dollars à 4,3 milliards de dollars, dans le TOF destinés au secteur agricole. Cette croissance a été équivalente à l'augmentation globale des décaissements totaux du TOF destinés à l'agriculture dans le monde entier. En 2016, les pays de l'OCI ont revendiqué une part de 36 % du TOF mondial destinés à l'agriculture.

Les principaux bénéficiaires ont été 5 pays de l'OCI dont la Turquie, l'Afghanistan, le Maroc, l'Indonésie et le Bangladesh. Ils représentaient 40 % du TOF destinés au secteur agricole du groupe des pays de l'OCI en 2016. Les pays de l'OCI ayant connu la plus forte augmentation en pourcentage du TOF destinés au secteur agricole entre 2000 et 2016 ont été l'Ouzbékistan, la Somalie, le Guyana, l'Afghanistan et les Maldives, dans une fourchette allant de 75 % à 675 % (graphique 10).

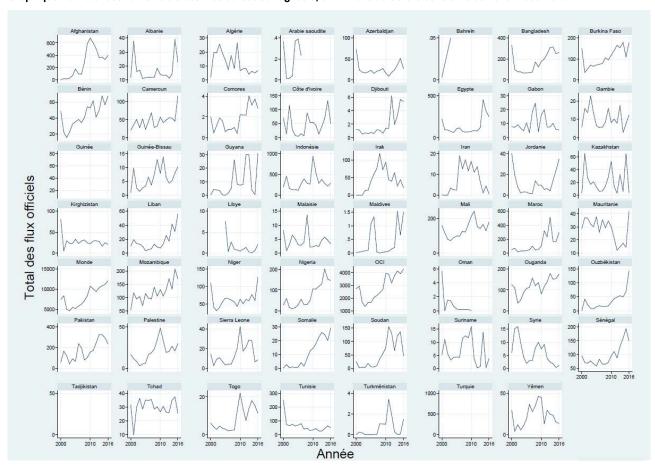
Cependant, les membres du Comité d'aide au développement (CAD) et les organisations internationales ont réduit leur TOF destinés au secteur agricole dans 14 pays de l'OCI. Comme le Bahreïn, Oman et l'Arabie Saoudite ont obtenu le statut de bénéficiaire de l'APD en 2010, le TOF destinés au secteur agricole dans ces 3 pays de l'OCI n'était plus rapporté par les membres du CAD (graphique 10).

Graphique 9: Proportion des races locales par niveau de risque d'extinction (%), 2000 vs 2018



Source : Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter la section des notes techniques pour plus de détails sur les exceptions et les détails. 42 Les pays de l'OCI n'ont pas été inclus dans ce chiffre car 100 % des races locales ont été classées dans la catégorie du niveau inconnu d'extinction et 0 % était identifiée dans la catégorie à risque et non à risque.

Graphique 10: Total des flux officiels destinés au secteur agricole, en millions de dollars constants de 2016. 2000-2016



ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

L'ODD 3 vise à assurer une vie saine et à promouvoir le bienêtre de tous les individus, à tous les âges. La santé est un droit humain fondamental et un aspect important du développement durable en raison de ses forts liens avec les autres aspects du développement durable, à savoir l'eau et l'assainissement, l'égalité des sexes, le changement climatique, la paix et la stabilité. Une mauvaise santé limite les possibilités économiques pour les hommes et les femmes et accroît la pauvreté au sein des communautés partout dans le monde.

Le taux de mortalité maternelle dans les pays de l'OCI s'est amélioré entre 2000 et 2015 malgré le fait que de nombreux pays ont encore des taux élevés en 2015.

Le taux de mortalité maternelle (TMM) est défini comme le nombre de décès maternels pendant une période donnée pour 100 000 naissances vivantes. Il décrit le risque de décès maternel par rapport au nombre de naissances vivantes et reflète essentiellement le risque de décès pour une seule grossesse ou une seule naissance vivante (DSNU, métadonnées, ODD 3.1).

En 2015, le taux de mortalité maternelle dans le monde était estimé à 216 décès pour 100 000 naissances vivantes, ce qui était comparativement inférieur au taux de 341 décès pour 100 000 naissances vivantes de 2000. Dans le groupe des pays de l'OCI, le taux de mortalité maternelle était estimé à 397 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2000 contre 256 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2015. Le TMM du groupe des pays de l'OCI était supérieur à celui du monde en 2000 et 2015.

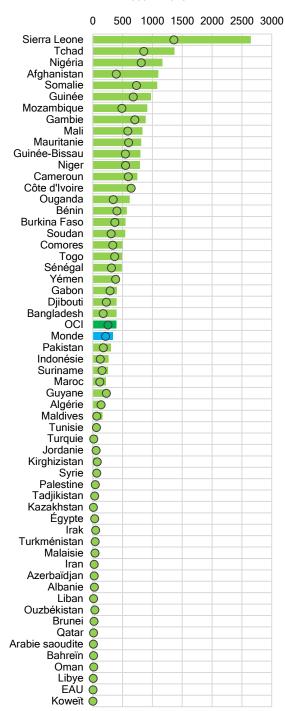
En 2015, le TMM de 25 pays de l'OCI était supérieur à la moyenne mondiale. La situation est particulièrement grave en Sierra Leone, avec 1 360 décès pour 100 000 naissances vivantes. Les 32 autres pays de l'OCI avaient un taux de mortalité maternelle inférieur à 200 décès pour 100 000 naissances vivantes, ce qui est inférieur à la moyenne mondiale.

Afin de réaliser l'objectif de réduction de la mortalité maternelle d'ici 2030, il faut parvenir à un taux de mortalité maternelle inférieur à 70 pour 100.000 naissances vivantes. En 2015, 25 pays de l'OCI avaient un taux de mortalité maternelle inférieur à 70 pour 100 000 naissances vivantes, ce qui est le chiffre requis pour réaliser cet objectif d'ici 2030.

Entre 2000 et 2015, les 14 pays de l'OCI qui ont enregistré les plus fortes baisses du taux de mortalité maternelle ont été la Sierra Leone (1 290), l'Afghanistan (704), le Tchad (514), le Mozambique (426), le Nigeria (356), la Somalie (348), la Guinée (297), l'Ouganda (277), la Guinée-Bissau (251), le Mali (247), le Niger (241), le Soudan (233), le Bangladesh (223), et la Mauritanie (211). En outre, la baisse du taux de mortalité maternelle dans 40 pays de l'OCI a été inférieure à 200 décès pour 100 000 habitants. Cependant, le TMM a augmenté dans 3 pays de l'OCI, à savoir la Guyane (19), le Kirghizistan (2) et l'Ouzbékistan (2) au cours de la période considérée (graphique 11).

Graphique 11: Taux de mortalité maternelle (par 100 000 naissances vivantes, 2000 vs 2015)





Le taux de mortalité des moins de cinq ans dans le groupe des pays de l'OCI se maintient à un niveau élevé en 2017

Le taux de mortalité des moins de cinq ans (TMM5) est défini comme étant la probabilité qu'un enfant né au cours d'une année ou d'une période donnée meure avant l'âge de 5 ans, si ce taux est soumis aux taux de mortalité par âge de cette période, exprimé pour 1 000 naissances vivantes (DSNU, métadonnées, ODD 3.2).

Le TMM5 mondial est passé de 77 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2000 à 39 décès en 2017. Cependant, la moyenne du groupe des pays de l'OCI est restée supérieure à celle du monde dans les deux années, 100 décès pour 1.000 naissances vivantes en 2000 et 55 en 2017.

Au niveau de chaque pays de l'OCI, le taux de mortalité des moins de 5 ans dans 27 pays de l'OCI était au moins égal ou inférieur à l'objectif de 25 pour 1 000 naissances vivantes visé à l'horizon 2030. Parmi eux, les plus exceptionnels ont été ceux de Bahrein (7), de l'Arabie saoudite (7), du Qatar (8), du Liban (8) et de la Malaisie (8).

Maldives (8), Koweit (8), Albanie (9), Émirats arabes unis (9) et Kazakhstan 10 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2017 D'autre part, le taux de mortalité des moins de 5 ans dans 30 pays de l'OCI en 2017 est resté supérieur à 25 décès pour 1 000 naissances vivantes. Cinq de ces pays de l'OCI, dont la Somalie (127), le Tchad (123), la Sierra Leone (111), le Mali (106) et le Nigeria (100), enregistraient un taux quatre fois supérieur ou supérieur à la cible de 25 décès pour 1 000 naissances vivantes.

D'autre part, le TMM5 a diminué dans tous les pays de l'OCI entre 2000 et 2017. Les 10 pays de l'OCI qui ont enregistré les plus fortes baisses du TMM5 sont le Niger, la Sierra Leone, le Mali, le Burkina Faso, le Mozambique, l'Ouganda, la Guinée-Bissau, le Sénégal, le Nigeria et la Guinée. Dans ces pays, les diminutions se situaient entre 80 et 139 décès pour 1 000 naissances vivantes (graphique 12).

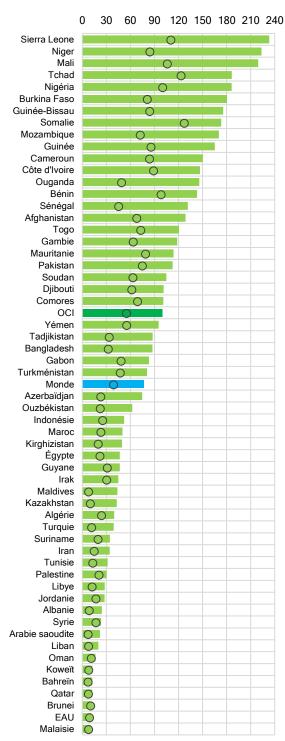
Les baisses enregistrées dans le taux de mortalité néonatale entre 2000 et 2017 doivent être maintenues par les pays de l'OCI pour réaliser l'objectif de mortalité infantile.

Le taux de mortalité néonatale (TMN) est défini comme étant la probabilité qu'un enfant né au cours d'une année ou d'une période donnée meure avant d'atteindre 28 jours de sa vie, si les données de cette période sont soumises à la mortalité par âge spécifique, exprimée en termes de 1 000 naissances vivantes (DSNU, métadonnées, ODD 3.2).

L'objectif du TMN a été établi à 12 décès néonatals pour 1 000 naissances vivantes d'ici 2030 afin de refléter l'importance de la mortalité néonatale dans la mortalité infantile globale. Au niveau mondial, le TMN est passé de 31 décès néonatals pour 1 000 naissances vivantes en 2000 à 18 décès néonatals pour 1 000 naissances vivantes en 2017. 25 pays de l'OCI ont déjà réduit leur TMN à un niveau aussi bas que 12 pour 1 000 naissances vivantes en 2017 alors que 32 pays avaient encore un TMN supérieur à 12 pour 1 000 naissances vivantes dans la même année.

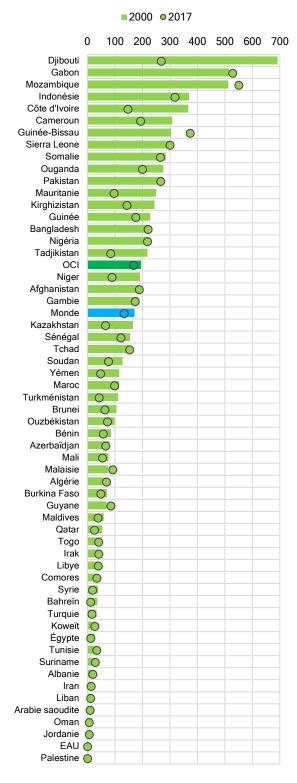
Graphique 12: Taux de mortalité des moins de cinq ans, décès pour 1 000 naissances vivantes, 2000 vs 2017





Source: Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Graphique 13: Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants, 2000 vs 2017



Source : Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

La tuberculose reste un problème de santé majeur car elle menace la vie de nombreuses personnes dans les pays de l'OCI.

L'incidence de la tuberculose (TB) pour 100 000 habitants est définie en tant que nombre estimé de nouveaux cas et de cas de rechute de TB (toutes les formes de TB, y compris les cas des personnes séropositives) sur une année donnée, représenté en taux pour 100 000 habitants (DSNU, métadonnées, ODD 3.3).

La tuberculose est l'une des nombreuses maladies transmissibles ou infectieuses que les pays visent à éradiquer d'ici 2030. Bien que le nombre de cas de tuberculose pour 100 000 habitants dans le monde ait diminué de 170 en 2000 à 134 en 2017, la prévalence était encore plus élevée dans le groupe des pays de l'OCI avec 168 cas pour 100 000 en 2017.

En 2017, les cas de tuberculose dans 19 pays de l'OCI étaient supérieurs à 100 pour 100 000 habitants et les 10 premiers pays de l'OCI avec des cas de tuberculose étaient le Mozambique (551), le Gabon (529), la Guinée-Bissau (374), l'Indonésie (319), la Sierra Leone (301), Djibouti (269), le Pakistan (267), la Somalie (266), le Bangladesh (221), le Nigeria (219), le Nigéria (201) et l'Ouganda (201).

Cependant, les cas de tuberculose dans 38 pays de l'OCI étaient inférieurs à 100 pour 100 000 habitants en 2017 et 4 pays, à savoir la Jordanie, Oman, la Palestine et les Émirats arabes unis, ont enregistré le moins de cas de tuberculose au cours de la même année.

Entre 2000 et 2017, le nombre de personnes atteintes de tuberculose dans 46 pays de l'OCl a considérablement diminué, notamment au Kirghizistan, au Kazakhstan, au Niger, au Cameroun, au Tadjikistan, en Mauritanie, en Côte d'Ivoire et à Djibouti, où il a atteint plus de 100 pour 100.000 personnes. La prévalence est restée la même dans 3 pays de l'OCl au cours de la même période bien que des cas de tuberculose aient été enregistrés dans 8 pays de l'OCl (Guinée-Bissau, Mozambique, Malaisie, Guyana, Gabon, Tunisie, Suriname et Tchad) ont plutôt augmenté (graphique 13). Les pays de l'OCl ont besoin de déployer et d'intensifier les interventions appropriées pour prévenir, détecter et traiter la tuberculose afin d'atteindre l'objectif 3.3 des ODD d'ici 2030.

Les maladies non transmissibles ont un impact majeur sur la santé et le bien-être des populations des pays de l'OCI.

La probabilité de mourir entre 30 et 70 ans de maladies non transmissibles (MNT), y compris les maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète ou les maladies respiratoires chroniques, est définie en tant que pourcentage des personnes de 30 ans qui mourraient avant leur 70ème anniversaire en raison de maladies cardiovasculaires, du cancer, du diabète, de maladie respiratoires chroniques, en partant du principe que leur taux de mortalité actuelle se situent à chaque âge et que leur décès ne serait causé par une autre cause (ex. blessure, VIH/SIDA ou autre) (DSNU, métadonnées, ODD 3.4).

Le risque de mourir de maladies cardiovasculaires, de cancer, de diabète et de maladies respiratoires chroniques chez les personnes âgées de 30 à 70 ans a diminué de 4,1 points de pourcentage, passant de 22,4 % en 2000 à 18,3 % en 2016 dans le monde. De même, le risque de mourir des mêmes MNT

dans le groupe des pays de l'OCI a diminué de 2,9 points de pourcentage, passant de 25,1 % en 2000 à 22,2 % en 2016. Toutefois, la baisse enregistrée par le groupe des pays de l'OCI est restée inférieure à celle enregistrée dans le monde.

Alors que le taux de mortalité attribué aux MNT susmentionnés a diminué dans 50 pays de l'OCI, 4 pays de l'OCI dont la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Bangladesh et l'Indonésie ont enregistré une augmentation du risque de décès lié à ces MNT entre 2000 et 2016.

En outre, les pays de l'OCI qui ont enregistré une baisse de plus de 10 points de pourcentage du taux de mortalité attribué aux maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou aux maladies respiratoires chroniques entre 2000 et 2016 étaient le Maroc, Bahreïn, le Kazakhstan et les Maldives.

Les chiffres instantanés entre 2000 et 2016 du taux de mortalité attribué aux MNT dans les pays de l'OCI ont montré une baisse considérable, cependant, la majorité des pays de l'OCI est restée loin de l'objectif de réduire la mortalité prématurée par les MNT de ½ à l'horizon 2030 (graphique 14).

Le taux de mortalité par suicide est resté inférieur pour le groupe des pays de l'OCI par rapport à celui du monde en 2016.

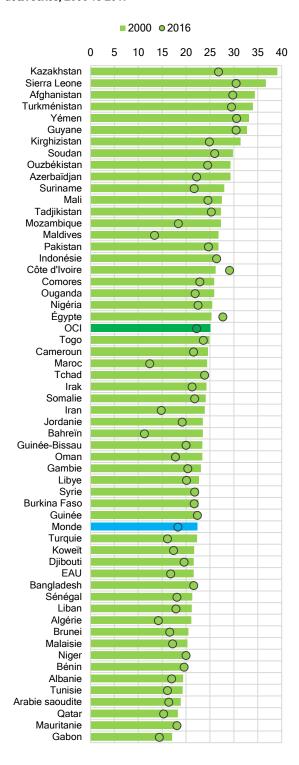
Le taux de mortalité par suicide (TMS) est défini en divisant le nombre de décès par suicide au cours d'une année par la population et en le multipliant par 100 000 (DSNU, métadonnées. ODD 3.4). À l'échelle mondiale, le TMS estimé est passé de 12,9 pour 100 000 habitants en 2000 à 10,6 en 2016. Entre-temps, la baisse estimée dans le groupe des pays de l'OCI est passée de 12,9 pour 100 000 habitants en 2000 à 5,7 en 2016. Compte tenu de ces taux, le TMS mondial était presque deux fois plus élevé que celui du groupe des pays de l'OCI en 2016. Lorsqu'on les examine en détail, les taux de mortalité par suicide variaient de 1,9 à 29,2 pour 100 000 personnes dans le groupe des pays de l'OCI en 2016. Notamment, le TMS dans 6 pays de l'OCI dont le Guyana (29,2), le Suriname (22,8), le Kazakhstan (22,5), la Côte d'Ivoire (14,5), et le Cameroun (12,2) étaient au-dessus de la moyenne mondiale. En outre, entre 2000 et 2016, le TMS dans 30 pays de l'OCI a diminué de 0,1 à 11,5 points de pourcentage, est restée inchangée dans 4 pays et a augmenté de 0,1 à 5,8 points de pourcentage dans 22 pays membres (graphique 15).

La consommation annuelle d'alcool pur a légèrement augmenté dans le groupe des pays de l'OCI entre 2000 et 2016

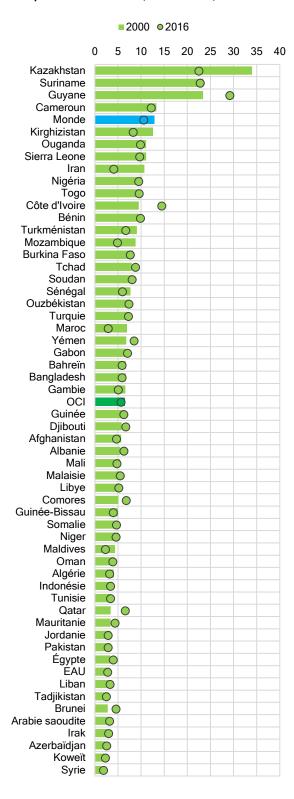
La consommation nocive d'alcool est définie selon le contexte national en tant que consommation d'alcool par personne (âgée de 15 ans et plus) dans une année civile en litres d'alcool pur (DSNU, métadonnées, ODD 3.5).

La consommation d'alcool dans le groupe des pays de l'OCl est passée de 2,4 litres à 2,48 litres par personne, par an entre 2000 et 2016, respectivement. Ce chiffre est encore inférieur à la moyenne mondiale qui est passée de 5,74 litres à 6,38 litres par personne par an au cours de la même période. En 2016, la consommation annuelle moyenne d'alcool pur dans 8 pays de l'OCl dont le Nigeria (13,38), le Gabon (11,45), l'Ouganda (9,46), le Cameroun (8,89), la Côte d'Ivoire (8,36), le Burkina Faso (8,17), le Kazakhstan (7,66), et l'Albanie (7,47) dépasse la moyenne globale. Dans 48 pays de l'OCl, la consommation annuelle moyenne d'alcool pur varie de 0,01 à 6,27 litres par

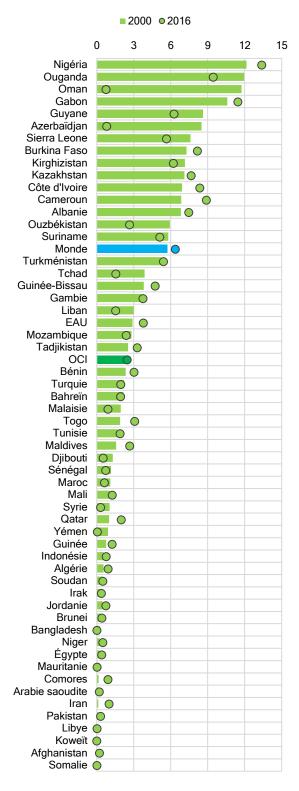
Graphique 14: Taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respiratoires chroniques (probabilité), âgés de 30 à 70 ans, les deux sexes, 2000 vs 2017



Source : Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.



Source : Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.



Source: Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

personne. La consommation annuelle moyenne d'alcool pur en litres par personne a diminué dans 24 pays de l'OCI entre 2000 et 2016. L'Oman et l'Azerbaïdjan ont enregistré des baisses significatives de 10,99 et 7,69 litres par personne au cours de la même période, respectivement. Malgré cette baisse, la consommation d'alcool en litres par personne est restée inchangée au Soudan et une augmentation de 0,1 à 2,03 litres d'alcool par personne a été enregistrée dans 31 pays de l'OCI pendant la même période (graphique 16).

Le taux élevé de mortalité due aux accidents de la route reste un problème non résolu pour le groupe des pays de l'OCI.

Les progrès vers l'objectif 3.6 des ODD visant à réduire le taux de mortalité due aux accidents de la route de 50 % d'ici 2020 restent loin d'être satisfaisants dans les pays de l'OCI. En 2013, le taux de mortalité dû aux accidents de la route dans 40 pays de l'OCI allait de 18,7 à 73,4 décès pour 100 000 habitants. La Libye, l'Iran, le Mozambique, le Togo et le Burkina Faso ont été les 5 premiers pays de l'OCI avec des taux de mortalité dus aux accidents de la circulation routière. Ces chiffres étaient également plus élevés que ceux du monde dans la même année. Alors que le taux de mortalité due aux accidents de la route a diminué dans 37 pays de l'OCI entre 2000 et 2013, des augmentations ont été enregistrées dans 20 pays de l'OCI.

Le groupe des pays de l'OCI a enregistré des progrès significatifs en ce qui concerne l'accès des femmes aux services de santé sexuelle et reproductive entre 2000 et 2018.

"Proportion de femmes en âge de procréer dont les besoins en matière de planification familiale se révèlent satisfaits par des méthodes modernes" est défini comme le pourcentage de femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui souhaitent soit avoir aucun enfant (supplémentaire) soit reporter leur prochaine procréation et utilisent actuellement une méthode contraceptive moderne (DSNU, métadonnées, ODD 3.7). Entre 2000 et 2018, le pourcentage de femmes en âge de procréer qui ont accès à des méthodes contraceptives modernes a augmenté tant au niveau mondial qu'à celui de l'OCI. Cependant, les progrès réalisés par le groupe des pays de l'OCI ont été plus importants que ceux du reste du monde. La moyenne du groupe des pays de l'OCI a augmenté de 6,2 points de pourcentage, passant de 52,7 % en 2000 à 59 % en 2018. La moyenne mondiale, en revanche, a augmenté de 2,2 points de pourcentage, passant de 73,5 % en 2000 à 75,7 % en 2018. Au niveau des pays de l'OCI, le pourcentage de femmes en âge de procréer ayant accès à des méthodes contraceptives modernes a augmenté dans 27 pays de l'OCI, alors qu'il a diminué dans 13 pays entre 2000 et 2018 (graphique 17).

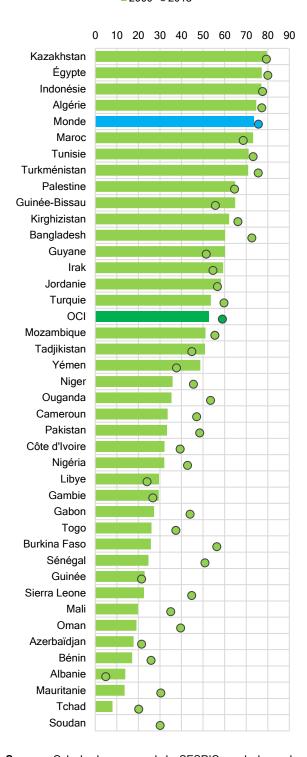
Le nombre de médecins pour 10 000 habitants dans la plupart des pays de l'OCI a augmenté

La densité des médecins est définie comme le nombre de médecins, y compris les généralistes et les médecins spécialistes pour 10 000 habitants dans une zone nationale et/ou sous-nationale donnée. (DSNU, métadonnées, ODD 3.c)

En 2018, la densité des médecins dans 17 pays de l'OCI était supérieure à 15 pour 10 000 habitants, alors que 39 pays de l'OCI étaient inférieurs à 15 pour 10 000 habitants pour la même année. Cependant, entre 2000 et 2018, la densité des médecins a augmenté dans 38 pays de l'OCI, l'Arabie Saoudite et le Koweït étant les pays où la densité des médecins est la plus élevée. D'autre part, les densités ont diminué dans 18 pays de l'OCI au cours de la période considérée (graphique 18, graphique 19).

Graphique 17: Femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans) dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits par les méthodes modernes 2000 vs 2018

2000 2018

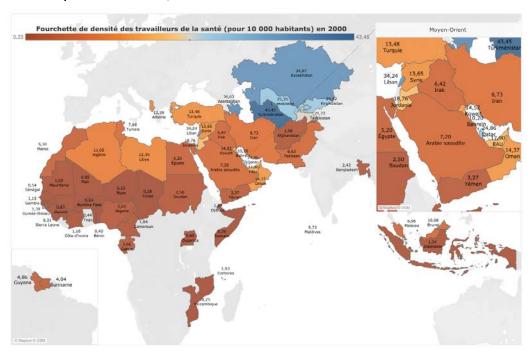


Source : Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Conformément à l' objectif 3.d des ODD, la capacité du Règlement sanitaire international (RSI) et la préparation aux situations d'urgence sanitaire abordent les questions relatives aux systèmes de santé, en se concentrant principalement sur le renforcement des systèmes de santé des pays les moins

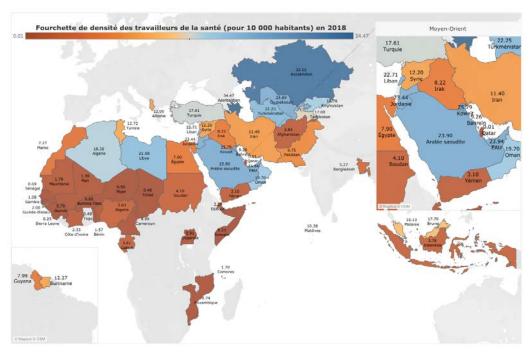
avancés et en développement. En ce qui concerne les 13 RSI, plus de 30 pays de l'OCI ont obtenu un score moyen de 50 % et plus pour toutes les capacités liées à la mise en œuvre des règlements en 2017. Néanmoins, certains pays de l'OCI n'ont pas atteint 50 % au cours de la même année.

Graphique 18: Médecins pour 10 000 habitants, 2000



Source : Personnel du SESRIC utilisant le logiciel Tableau Public et sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD.

Graphique 19: Médecins pour 10 000 habitants, 2018



Source: Personnel du SESRIC utilisant le logiciel Tableau Public et sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD.

ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

L'éducation est l'un des principaux moteurs de l'amélioration de la vie et du bien-être de la population. De nouveaux développements dans le secteur de l'éducation peuvent actuellement permettre d'offrir une éducation de qualité aux personnes les plus défavorisées, de fournir des connaissances techniques et pratiques avec les méthodes les plus rentables, d'échanger le savoir-faire et de renforcer les capacités techniques par des moyens aussi variés que la formation professionnelle, les programmes éducatifs en ligne et le renforcement de capacités ou les projets de coopération technique.

Malgré ces progrès dans le secteur de l'éducation, il existe de grandes disparités entre les pays de l'OCI ainsi qu'entre les sexes et les autres groupes au sein des pays de l'OCI. Bien que certains résultats aient été enregistrés au niveau de la participation des élèves et des progrès à travers les différents niveaux d'éducation, certains pays de l'OCI ont des défis concernant les inscriptions dans les écoles, la progression de classe en classe et le nombre d'enseignants par élève. Dans ces conditions, de nombreux pays de l'OCI ne devraient pas atteindre les objectifs de l'ODD 4 d'ici 2030.

À cet égard, il est nécessaire d'entreprendre des actions concertées impliquant les pays de l'OCI, les donateurs et les organisations internationales pour promouvoir des possibilités d'éducation de qualité pour tous dans les pays de l'OCI.

La participation à l'éducation préprimaire augmente dans la majorité des pays de l'OCI ; l'accès à l'éducation pour tous les enfants reste préoccupant d'ici 2030.

Certains pays de l'OCI ont dû relever des défis pour atteindre les objectifs les plus fondamentaux en matière d'éducation, tels que la scolarisation et la participation des enfants à l'école, en particulier des femmes et d'autres groupes vulnérables de la population, l'augmentation du taux d'alphabétisation, l'accès aux matériels scolaires de base et le nombre suffisant d'enseignants par élève.

Le taux de participation à l'apprentissage organisé montre la proportion d'enfants d'un groupe d'âge donné inscrits dans au moins un programme d'apprentissage organisé qui comprend à la fois l'éducation et la protection. Le principal objectif n'est pas de faire participer tous les enfants à des programmes d'apprentissage préprimaires organisés, mais de permettre à tous les enfants d'accéder à cette éducation (DSNU, métadonnées, ODD 4.2).

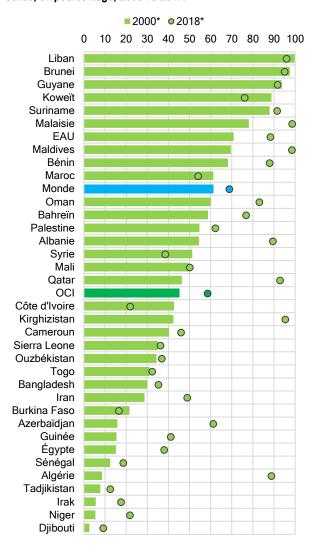
Dans le groupe des pays de l'OCI, le taux moyen de participation à l'apprentissage organisé un an avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire était d'environ 58,6 % selon les données disponibles pour 2018 ou l'année la plus récente. Le graphique 20 montre comment les pays de l'OCI en tant que groupe et au niveau de chaque pays accusent un retard par rapport à l'objectif prévu.

Les progrès réalisés par plusieurs pays de l'OCI, au cours de la période 2000-2018, permettent de prévoir qu'ils sont sur la bonne voie pour atteindre l'objectif prévu d'ici 2030. Le taux de progrès annuel le plus élevé a été enregistré en Algérie, en Irak et au Bangladesh, avec respectivement 33,3 %, 16,4 % et 16,4 %.

Dans l'ensemble, 13 pays de l'OCI sur 35 disposants de données suffisantes, à savoir l'Algérie, le Bangladesh, l'Irak, le Bénin, le Kirghizistan, l'Azerbaïdjan, le Qatar, l'Albanie, Oman, la Guinée, les Maldives, la Malaisie et les Émirats arabes unis sont bien

placés pour réaliser leur taux de participation à 100 %. En outre, le Suriname, le Bahreïn, le Liban, Brunei et la Guyane devraient compter plus de 90 % d'enfants inscrits dans l'enseignement préprimaire.

Graphique 20: Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), les deux sexes, en pourcentage, 2000 vs 2017.



Source : Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. *Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

L'afflux total de bourses officielles dans les pays de l'OCI a plus que doublé entre 2006 et 2016.

L'APD totale sous forme de bourses aux pays de l'OCI est passée de 126,6 millions de dollars en 2006 à 177,1 millions de dollars (constants 2016) en 2016. Cependant, la part des bourses accordées aux pays de l'OCI dans le total des bourses mondiales a diminué de 30,6 % à 22,5 % au cours de la même période.

Ces bourses sont attribuées à des étudiants individuels pour leur permettre de poursuivre des études dans des programmes d'enseignement supérieur qui peuvent inclure la formation professionnelle, technique, l'ingénierie et les TIC, ainsi que d'autres programmes universitaires (DSNU, métadonnées, ODD 4.b). L'objectif 4.b des ODD préconise une augmentation substantielle des bourses d'études pour les pays en développement d'ici 2020, en particulier ceux d'Afrique. Les bourses sont considérées comme des APD dans la mesure où elles prennent essentiellement la forme de subventions destinées au développement et à la croissance économique des pays hénéficiaires

Les bourses d'études accordées à 46 pays bénéficiaires de l'OCI ont affiché une tendance à la hausse tandis que les bourses d'études accordées à 4 pays de l'OCI, à savoir la Malaisie, la Palestine, le Niger et la Guinée-Bissau ont diminué au cours de la période considérée.

10 pays de l'OCI, à savoir l'Indonésie, le Maroc, la Turquie, l'Algérie, la Syrie, l'Égypte, la Tunisie, le Pakistan, le Bangladesh et le Cameroun ont reçu environ 64 % des bourses attribuées à l'OCI en 2016 (graphique 21). C'est au Turkménistan, suivi du Tadjikistan, du Suriname, du Yémen et de la Côte d'Ivoire, que l'on

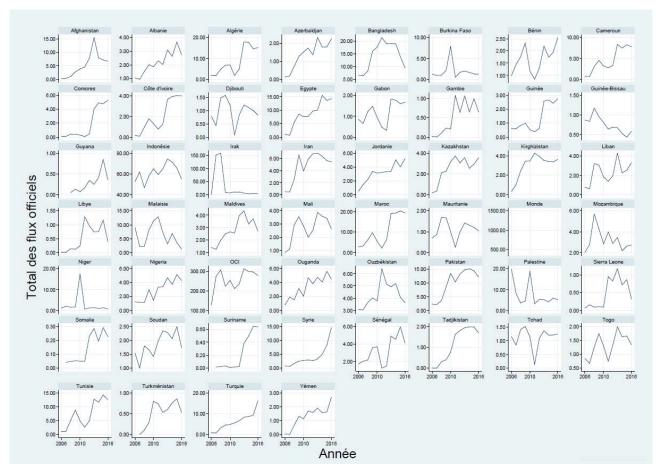
a observé la plus forte augmentation du nombre de bourses attribuées lors de la période considérée.

Il y a un besoin croissant d'enseignants qualifiés dans les pays de l'OCI.

Des spécialistes qualifiés, des professionnels et une réserve générale de ressources humaines jouent un rôle crucial dans le développement et la prospérité de tout pays. L'absence d'une éducation adéquate pour les jeunes entrave la croissance économique future de tout pays. À cet égard, la formation adéquate des enseignants est considérée comme importante pour le progrès d'un pays à long terme.

D'une part, la proportion d'enseignants du primaire qui ont reçu une formation pédagogique organisée a augmenté dans 33 pays de l'OCI sur 45 pour lesquels des données sont disponibles au cours de la période 2000-2018. Dans 16 de ces pays, dont l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Algérie, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, la Gambie, l'Iran, l'Irak, la Jordanie, le Kazakhstan, le Maroc, Oman, la Palestine, le Tadjikistan, la Tunisie et les Émirats arabes unis, 100 % des enseignants ont reçu des stages organisés pour les enseignants (graphique 22).

Graphique 21: Total des flux officiels pour les bourses d'études, par pays bénéficiaires, en millions de dollars constants de 2016, 2000-2016



Sur la base des progrès réalisés entre 2000 et 2018, on estime que d'ici 2030, tous les enseignants de l'enseignement primaire dans quatre autres pays de l'OCI (Kirghizistan, Mozambique, Maldives et Guyana), recevront au moins une formation minimale requise pour enseigner à ce niveau.

D'autre part, la proportion des enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu la formation minimum requise a diminué dans

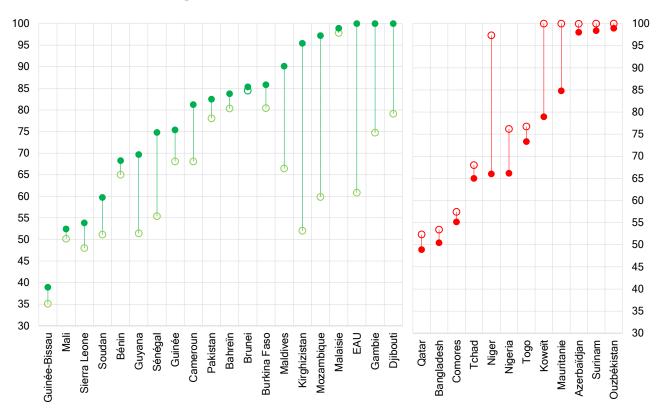
12 pays de l'OCI entre 2000 et 2017. Parmi ces pays où les chiffres ont diminué, 5 pays, à savoir l'Ouzbékistan, l'Azerbaïdjan, le Suriname, la Mauritanie et le Koweït, enregistraient 100 % de leurs enseignants de l'enseignement primaire ayant reçu une formation qualifiante minimale, mais ces chiffres ont baissé à 98,9 %, 98,0 %, 98,4 %, 84,8 % et 78,9 % respectivement au cours de la période considérée (graphique 22).

Graphique 22: Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu au moins la formation pédagogique minimale organisée, 2000 vs 2017

o/o 2000 •/• 2017

Pays avec une augmentation de la proportion d'enseignants formés

Pays où les proportions d'enseignants formés diminuent



Source : Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

La majorité des pays de l'OCI ont atteint la parité entre les sexes dans l'enseignement préprimaire organisé.

La valeur de l'indice de parité entre les sexes avec "1" indique une parité entre les groupes, féminin et masculin. En d'autres termes, la participation des enfants des deux groupes à l'apprentissage organisé en proportion du nombre total d'enfants de ce groupe d'âge est égale.

L'objectif 4.5 des ODD prévoit d'éliminer les disparités et d'assurer pour tous l'égalité d'accès à l'éducation et à la formation professionnelle d'ici 2030, en particulier pour les personnes vulnérables, notamment les personnes handicapées, les populations autochtones et les femmes (DSNU, métadonnées, ODD 4.5).

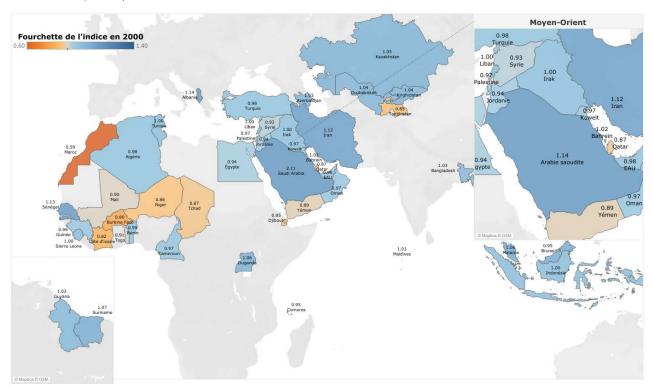
La plupart des pays de l'OCI ont atteint la parité entre les sexes dans l'apprentissage organisé parmi le groupe d'âge un an avant

l'enseignement primaire officiel. 19 pays de l'OCI ont atteint la parité entre les sexes dans l'enseignement préprimaire en 2018 ou l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles (graphique 24). On estime que 14 autres pays de l'OCI atteindront la parité entre les sexes d'ici 2030.

D'autre part, la parité entre les sexes était légèrement inférieure à 0,9 dans 2 pays de l'OCI dont le Maroc, le Tadjikistan et le Yémen. Toutefois, le Maroc devrait atteindre la parité d'ici 2030 ou plus tôt (graphique 23 et graphique 24).

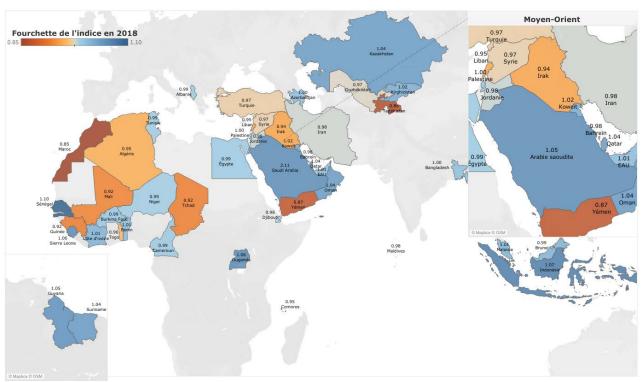
Les valeurs de l'indice de parité entre les sexes montrent des fluctuations mais se situent généralement à l'intérieur de la fourchette optimale. Cependant, si la fluctuation à la baisse se poursuit avec le même taux, 8 pays de l'OCI risquent de ne pas atteindre la parité entre les sexes dans l'éducation préprimaire d'ici 2030.

Graphique 23: Indice de parité entre les sexes pour le taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), 2000



Source : Personnel du SESRIC utilisant le logiciel Tableau Public et sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD.

Graphique 24: Indice de parité entre les sexes pour le taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), 2018



Source: Personnel du SESRIC utilisant le logiciel Tableau Public et sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD.

ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

L'égalité des sexes reste un goulet d'étranglement pour l'émancipation des femmes et des filles bien qu'elle soit un sujet largement débattu dans la sphère publique et que d'autres formes de discrimination aient diminué au cours des deux dernières décennies. L'ODD 5 fait écho à tous les efforts mis en place pour éliminer tous les déséquilibres socio-économiques et politiques entre les femmes et les hommes. L'inégalité entre les sexes a continué de freiner le progrès social des femmes et des filles, qui représentent la moitié de la population mondiale.

De nombreuses discriminations sociétales ont conduit à l'absence de niveaux d'éducation adéquats atteints par les femmes et les filles, ce qui se traduit par un manque d'accès aux compétences et des opportunités limitées sur le marché du travail. Le développement du capital humain - en particulier pour les femmes et les filles grâce à l'éducation des filles - constitue un moyen essentiel de permettre aux femmes et aux filles de développer pleinement leur potentiel en tant que citoyennes responsables non seulement dans les pays de l'OCI mais aussi dans le monde en général. En ce sens, l'éducation est vitale pour assurer un avenir meilleur et une meilleure qualité de vie dans nos sociétés. L'élimination de toutes formes de discrimination contre les et des filles leur permettra d'assumer un rôle plus actif dans la prise de décisions sociales, économiques et politiques.

Une représentation plus équitable des femmes dans les parlements des pays de l'OCI est nécessaire pour refléter fidèlement la composition et les divers intérêts des femmes dans la société

Globalement, la proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux en pourcentage du nombre total de sièges est passée de 13,3 % en 2000 à 23,4 % en 2018. Sur une note positive, la proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux en pourcentage du nombre total de sièges dans le groupe des pays de l'OCI est passée de 8,4 % à 19,1 % au cours de la même période ; toutefois, ce chiffre était inférieur par rapport à celui enregistré dans le monde.

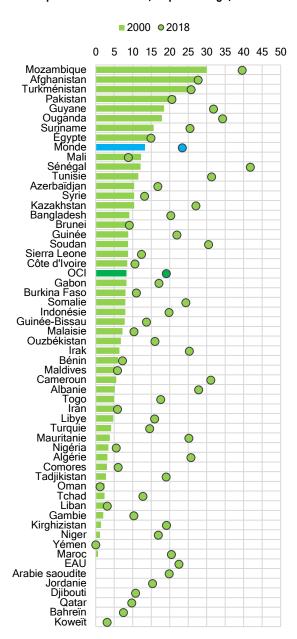
En 2018, la proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux en pourcentage du nombre total de sièges dans 15 pays de l'OCI était supérieure à 25 %. Ces pays sont le Sénégal (41,8 %), le Mozambique (39,6 %), l'Ouganda (34,3 %), la Guyane (31,9 %), la Tunisie (31,3 %), le Cameroun (31,1 %), le Soudan (30,5 %), l'Albanie (27.9 %), l'Afghanistan (27,7 %), le Kazakhstan (27,1 %), le Turkménistan (25,8 %), l'Algérie (25,8 %), le Suriname (25,5 %), l'Irak (25,3 %) et la Mauritanie (25,2 %).

En outre, 48 pays de l'OCI sont parvenus à accroître leur proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux en pourcentage du nombre total de sièges entre 2000 et 2018, dans une fourchette de 1 point de pourcentage et 29,7 points de pourcentage. En revanche, 6 pays de l'OCI dont les Maldives, le Turkménistan, le Yémen, le Pakistan, Oman et le Mali ont enregistré des baisses allant de -0,1 à -3,4 points de pourcentage sur le même indicateur au cours de la même période.

Les résultats de tous les efforts déployés par la communauté internationale pour redresser la sous-représentation des femmes dans les parlements en assurant l'égalité entre les sexes depuis la période des OMD jusqu'aux ODD peuvent être

clairement observés à travers ces augmentations enregistrées dans la proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux des pays de l'OCI. Dans l'ensemble, le nombre de femmes parlementaires dans les pays de l'OCI a augmenté à des taux nettement plus élevés entre 2000 et 2018. Ceci montre que les pays de l'OCI en général progressent bien vers l'égalité entre les hommes et les femmes aux postes de pouvoir et de décision (graphique 25).

Graphique 25: Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux, en pourcentage, 2000 vs 2018



Source: Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour tous

L'ODD 8 reconnaît l'importance d'une croissance économique durable et inclusive, qui peut créer de nouvelles et meilleures possibilités d'emploi sans affecter l'environnement. Il appelle des possibilités d'emploi et des conditions de travail décentes qui devraient être offertes à l'ensemble de la population en âge de travailler. En outre, une croissance économique rapide peut en particulier aider les pays de l'OCI à combler l'écart de développement économique qui les sépare des pays développés.

Une croissance économique accrue est nécessaire pour atteindre l'objectif de 7 % de croissance du PIB par an dans les PMA de l'OCI.

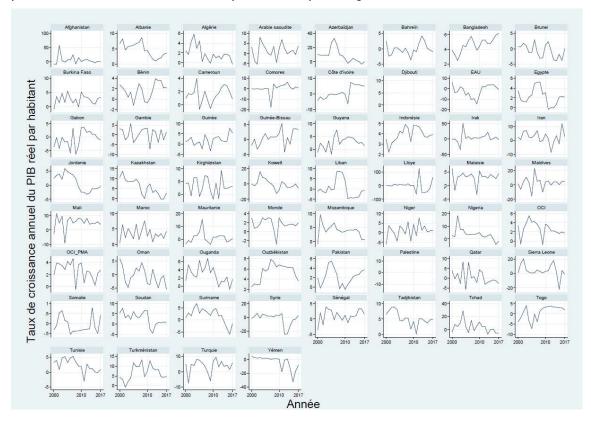
Le taux de croissance annuel du PIB réel par habitant est calculé comme une variation en pourcentage du PIB réel par habitant entre deux années consécutives. Les données relatives au PIB réel sont mesurées en dollars constants afin de faciliter à la fois le calcul des taux de croissance des pays et la production de données agrégées régionales et mondiales. Le PIB réel par habitant est une approximation du niveau de vie moyen des résidents d'un pays ou d'une région. Une variation positive en pourcentage de cet indicateur peut être interprétée comme une augmentation du niveau de vie moyen des résidents d'un pays ou d'une région (DSNU, métadonnées, ODD 8.1).

Au cours de la période 2000-2017, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant a été de 2,7 % pour l'ensemble du groupe des pays de l'OCI et les 21 pays du groupe des PMA de l'OCI.

Bien que ce taux soit légèrement supérieur à celui du monde (1,7%), il est inférieur à la moitié du taux cible de 7% par an. En effet, le graphique 26 indique clairement que le taux de croissance annuel du groupe des PMA de l'OCI s'est situé entre 2% et 4% pour presque toutes les années allant de 2000 à 2017. Par conséquent, les PMA de l'OCI ne peuvent atteindre l'objectif d'une croissance du PIB de 7% par an si leur rythme de développement ne s'accélère pas de manière tangible. Cela suggère qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'objectif d'une croissance économique durable, en particulier pour les PMA membres de l'OCI. Dans ces pays, il est très important de promouvoir la diversification économique, non seulement pour protéger les pays contre les crises économiques mondiales et nationales imprévues, mais aussi pour assurer leur viabilité à long terme ainsi qu'une croissance plus inclusive.

Au niveau des pays de l'OCI, seul l'Azerbaïdjan a atteint le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant supérieur à 7 % avec 8,2 % pour la période 2000-2017. En revanche, le PIB réel par habitant de l'Azerbaïdjan a diminué entre 2015 et 2017 (graphique 26). Outre l'Azerbaïdjan, 6 autres pays de l'OCI dont le Turkménistan, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, l'Afghanistan et le Mali ont enregistré le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant supérieur à 5 % entre 2000 et 2017. Dans le même intervalle de temps, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant a été négatif pour 9 pays de l'OCI, à savoir le Yémen, la Syrie, les Émirats arabes unis, le Gabon, Brunei, Oman, la Somalie, le Koweït et Bahreïn (graphique 26).

Graphique 26: Taux de croissance annuel du PIB réel par habitant, en pourcentage, 2000-2017



Source : Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

La productivité du travail dans les pays de l'OCI montre, malgré des améliorations, de grandes disparités

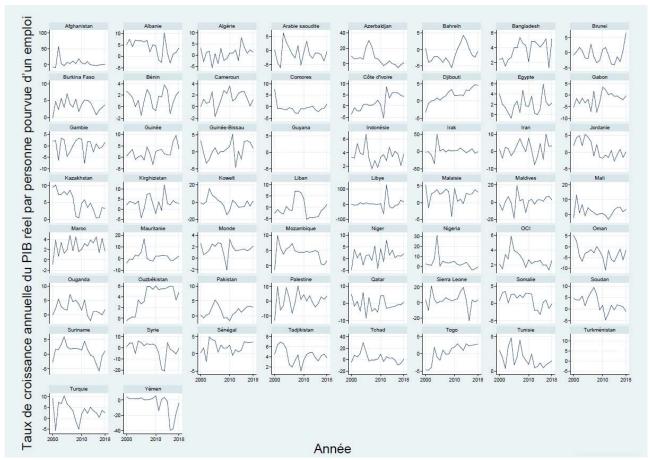
Le taux de croissance annuel du PIB réel par personne pourvue d'un emploi indique la variation annuelle en pourcentage du PIB réel par personne pourvue d'un emploi. Le taux de croissance du PIB réel par personne employée est une mesure de la croissance de la productivité du travail ; il fournit donc des informations sur l'évolution. l'efficacité et la qualité du capital humain dans le processus de production. La croissance économique d'un pays peut être obtenue soit en augmentant l'emploi, soit en augmentant la productivité totale des facteurs grâce à un travail plus efficace de la part de ceux qui sont employés. Cet indicateur met en lumière l'effet de productivité, ce qui en fait une mesure clé de la performance économique. Les estimations de la productivité (et de la croissance) du travail peuvent faciliter la formulation des politiques du marché du travail et en surveiller les effets pour les décideurs politiques. Ils peuvent également contribuer à la compréhension de la manière dont les performances du marché du travail affectent le niveau de vie des personnes employées (DSNU, métadonnées, ODD 8.2).

La croissance de la productivité du travail - mesurée par le PIB par personne employée - a été estimée à 2,7 % pour le groupe des pays de l'OCI sur la période 2000-2018, ce qui est

légèrement supérieure à celle du monde (1,6 %). Cependant, le taux moyen de croissance de la productivité du travail pour le groupe des pays de l'OCI a ralenti après la crise financière de 2008-2009. Le taux moyen était de 2,2 % entre 2009 et 2018, contre 3,2 % entre 2000 et 2008. En effet, le taux de croissance annuel a varié entre 1 % et 3 % au cours des 10 dernières années, de 2009 à 2018 (graphique 27). La croissance de la productivité du travail entraîne une hausse durable des revenus et du niveau de vie. Le ralentissement de la croissance de la productivité représente donc un développement négatif pour le groupe des pays de l'OCI pour atteindre des niveaux de développement plus élevé.

Le groupe des pays de l'OCI a montré des variations considérables dans la croissance de la productivité du travail, qui a été supérieure à 5 %, en moyenne, pour seulement 3 pays d'Asie centrale, à savoir l'Azerbaïdjan, le Turkménistan et le Kazakhstan entre 2000 et 2018. 21 pays de l'OCI ont enregistré une croissance moyenne de la productivité du travail comprise entre 2 % et 5 %, 20 pays de l'OCI ont enregistré ce taux entre 0 % et 2 % au cours de la même période. Cependant, 12 pays de l'OCI, dont le Yémen, Oman, le Gabon, le Bahreïn, la Syrie, le Koweït, l'Arabie Saoudite, le Qatar, Brunei, le Liban, les Comores et la Gambie ont enregistré une croissance moyenne négative de la productivité du travail pour la période 2000-2018 (graphique 27).

Graphique 27: Taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée, en pourcentage, 2000-2018



Source : Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Le taux de chômage se maintient à un niveau élevé dans certains pays de l'OCI

Le taux de chômage indique le pourcentage de la population active qui est sans emploi. Le taux de chômage est une mesure utile de la sous-utilisation de l'offre de travail. Elle reflète l'incapacité d'une économie à créer des emplois pour les personnes qui cherchent activement du travail. Par conséquent, elle peut montrer l'efficience et l'efficacité d'une économie pour absorber sa main-d'œuvre et la performance du marché du travail (DSNU, métadonnées ODD 8.5).

Le taux de chômage moyen du groupe des pays de l'OCI a diminué de 8 % en 2000 à 7,6 % en 2017 sur la base des données disponibles pour 42 pays de l'OCI. Cependant, le taux de chômage dans le groupe des pays de l'OCI était encore 2, 5 points de pourcentage plus élevé que celui du monde en 2017 (graphique 28). Le groupe des pays de l'OCI n'atteindra pas l'objectif du plein-emploi productif et d'un travail décent pour tous d'ici 2030 en raison des faibles progrès enregistrés depuis 2000. Le chômage de longue durée peut avoir des effets négatifs durables sur les individus et la société en mettant en danger la cohésion sociale et en augmentant le risque de pauvreté et de conflit social.

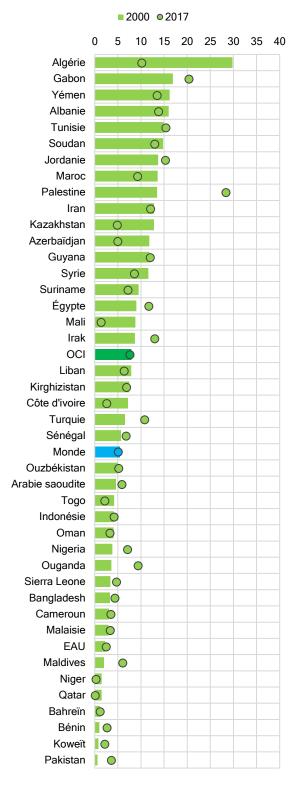
De grandes disparités existent entre les pays de l'OCI en termes de taux de chômage. Au cours de la période 2000-2017, le taux de chômage a baissé dans 6 pays de l'OCI y compris l'Algérie, le Kazakhstan, le Mali, l'Azerbaïdjan, la Côte d'Ivoire et le Maroc avec plus de 4 points de pourcentage. De même, le taux a augmenté pour 5 pays de l'OCI y compris la Palestine, l'Ouganda, l'Irak, la Turquie et les Maldives avec plus de 4 points de pourcentage au cours de la même période. Au total, sur 42 pays de l'OCI, le taux de chômage a connu une augmentation dans 24 pays et une diminution dans 18 pays entre 2000 et 2017 selon les données disponibles (graphique 28).

Le taux de chômage était le plus bas au Qatar, au Niger, au Bahreïn, au Mali, au Koweït, au Koweït, au Togo, aux Émirats arabes unis, en Côte d'Ivoire, au Bénin, à Oman, en Malaisie, au Cameroun, au Pakistan, en Indonésie, au Bangladesh, en Sierra Leone et au Kazakhstan avec moins de 5 %, par contre, il était particulièrement alarmant dans certains pays de l'OCI, comme la Palestine, le Gabon, la Tunisie, la Jordanie, l'Albanie, le Yémen, l'Irak, le Soudan, l'Iran, le Guyana, l'Égypte, la Turquie et l'Algérie avec plus de 10 % selon les dernières données disponibles (entre 2009 et 2017) (graphique 28).

Malgré une grande amélioration de la proportion d'adultes ayant un compte bancaire, plus de la moitié des résidents de l'OCI n'ont toujours pas de compte dans une institution financière.

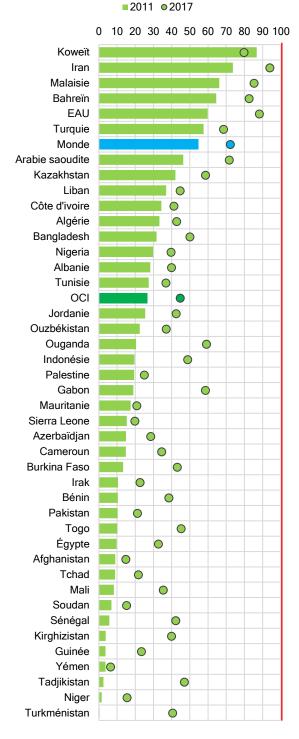
La proportion d'adultes ayant un compte auprès d'une institution financière ou d'un fournisseur de services de monnaie mobile correspond au pourcentage d'adultes (âgés de 15 ans et plus) qui ont déclaré avoir un compte (seul ou avec une autre personne) dans une banque ou une autre institution financière ou avoir utilisé personnellement un service de monnaie mobile au cours des 12 derniers mois. L'accès à des services financiers formels tels que les transactions, les paiements, l'épargne, le crédit et les assurances est essentiel à la capacité des gens de gérer leur vie, de bâtir leur avenir et de faire croître leur entreprise, quels que soient leur niveau de revenu, leur sexe, leur âge, leur éducation ou leur lieu de résidence. L'accès à un compte dans une institution financière est un point de départ important pour accéder à toute une série de services financiers (DSNU, métadonnées, ODD 8.10).

Graphique 28: Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes, en pourcentage, 2000 vs 2017



Source : Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

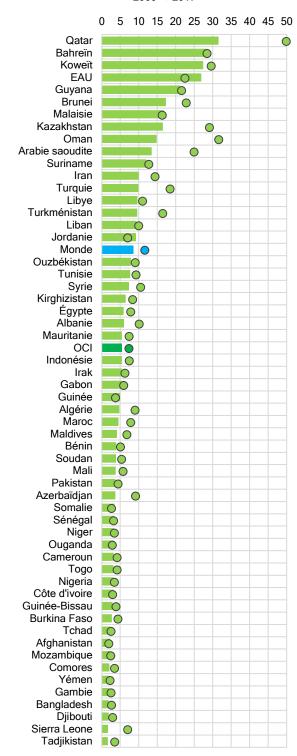
Graphique 29: Proportion d'adultes possédant un compte auprès d'une institution financière ou d'un fournisseur de services d'argent mobile 15 ans et plus, les deux sexes, en pourcentage, 2000 vs 2017



Source: Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails. La ligne rouge du graphique montre le taux cible de 100 % d'ici 2030.

Graphique 30: Consommation intérieure de matières par habitant, toutes les matières premières, tonnes, 2000 vs 2017





Source : Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Entre 2011 et 2017, la proportion de la population adulte de l'OCI ayant un compte dans une institution financière ou un service monétaire mobile est passée de 27 % à 45 %, soit une augmentation de 18 points de pourcentage sur la base des données disponibles sur 42 pays de l'OCI. Malgré cette amélioration, la moyenne de l'OCI était encore inférieure à celle du monde, qui est passée de 55 % à 72 % au cours de la même période (graphique 29).

Le groupe des pays de l'OCI a fait les plus grands progrès vers un plus large accès aux services bancaires, d'assurance et financiers pour tous. Sur 42 pays de l'OCI, 29 pays sont sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de 100 % d'ici 2030 sur la base du rythme des progrès réalisés depuis 2011. Cependant, les progrès pour 8 pays de l'OCI ne sont pas suffisants pour réaliser cet objectif avec leurs tendances disponibles. Ces pays doivent accélérer les progrès. De 2011 à 2017, un pays a connu une régression, mais quatre pays ne disposent pas suffisamment de données sur les tendances pour calculer leurs estimations des tendances.

La performance des pays de l'OCI en ce qui concerne l'ouverture d'un compte dans une institution financière a été très hétérogène. Les 7 pays de l'OCI les plus performants sont le Tadjikistan, le Turkménistan, le Gabon, l'Ouganda, le Sénégal, le Kirghizistan et le Togo avec une augmentation de plus de 35 points de pourcentage pour la période 2011-2017. D'autre part, 10 pays de l'OCI, dont l'Algérie, la Tunisie, le Soudan, le Liban, la Côte d'Ivoire, l'Afghanistan, la Palestine, la Sierra Leone, la Mauritanie et le Yémen ont augmenté leur part d'adultes ayant un compte bancaire inférieur à 10 points de pourcentage (graphique 29).

La plus forte proportion d'adultes ayant un compte auprès d'une institution financière ou d'un fournisseur de services de monnaie mobile a été enregistrée en Iran, aux Émirats arabes unis, en Malaisie et au Bahreïn avec plus de 80 % en 2017. 7 sur 42 pays de l'OCI ont également été observés avoir cette proportion entre 50 % et 80 %. En revanche, en 2017, la proportion de titulaires de comptes était inférieure à 20 % dans 5 pays de l'OCI, dont la Sierra Leone, le Niger, le Soudan, l'Afghanistan et le Yémen (graphique 29).

Alors que la consommation par habitant des ressources naturelles augmente dans la plupart des pays de l'OCI, leur niveau de consommation est encore inférieur à celui du monde.

La consommation intérieure de matières (DMC) représente la quantité de matières qui doit être traitée dans une économie, qui est soit ajoutée aux stocks de matières des bâtiments et des infrastructures de transport, soit utilisée pour alimenter l'économie comme débit de matières, et par conséquent, la DMC décrit la dimension physique des processus et interactions économiques. La DMC par habitant décrit le niveau moyen d'utilisation des matériaux dans les processus de production au sein d'une économie - un indicateur de pression environnementale (DSNU, métadonnées, ODD 8.4). Une utilisation plus efficace des ressources naturelles peut réduire la pression de la production et accroître la compétitivité de l'économie.

Si la DMC par habitant est passé de 5,5 tonnes par habitant en 2000 à 7,4 tonnes par habitant en 2017, elle est restée inférieure à celle du monde en termes de niveau et de pourcentage d'augmentation de la DMC par habitant. Au cours de la même période, la moyenne mondiale est passée de 8,6 tonnes par habitant à 11,7 tonnes par habitant (graphique 30).

La DMC par habitant a augmenté dans la majorité des pays de l'OCI au cours de cette période tandis que les Émirats Arabes Unis, la Jordanie, la Guinée, la Somalie, l'Ouganda, l'Afghanistan, la Malaisie, la Côte d'Ivoire, le Sénégal ont enregistré des baisses. Les plus fortes augmentations ont été enregistrées au Qatar, à Oman, au Kazakhstan et en Arabie saoudite, avec plus de 10 tonnes par habitant entre 2000 et 2017 (graphique 30).

Alors que 17 économies de l'OCI ont utilisé plus de 10 tonnes métriques par habitant en 2017, 21 économies de l'OCI ont utilisé moins de 5 tonnes métriques par habitant (graphique 30). Alors que 17 économies de l'OCI ont utilisé plus de 10 tonnes métriques par habitant en 2017, 21 économies de l'OCI ont utilisé moins de 5 tonnes métriques par habitant (graphique 30).

ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation

Les investissements dans les infrastructures physiques transports, irrigation, énergie et technologies de l'information et des communications - sont essentiels pour parvenir à un développement durable et solidaire. Des études empiriques indiquent que l'investissement dans l'infrastructure est étroitement lié à la croissance de la productivité et des revenus et à l'amélioration des résultats en matière de santé et d'éducation.

Le progrès technologique joue un rôle crucial dans l'amélioration de la productivité du travail, qui, à son tour, conduit à une croissance économique durable à long terme. Les progrès technologiques permettent également d'accroître l'efficacité des ressources et de l'énergie, ce qui est très important pour la réalisation des objectifs environnementaux. Sans la technologie et l'innovation, on ne pourra pas parvenir à une industrialisation durable.

À cet égard, l'ODD 9 préconise la construction d'infrastructures résilientes et durables, la promotion d'une industrialisation inclusive et durable et la promotion de la recherche et de l'innovation.

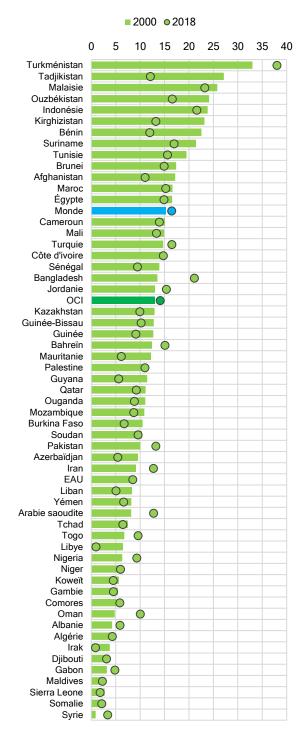
Un investissement important est nécessaire dans les pays de l'OCI pour stimuler le progrès technologique et la croissance économique

La valeur ajoutée manufacturière (VAM) en proportion du produit intérieur brut (PIB) est un rapport entre la VAM et le PIB, exprimé en dollars constants de 2010. Les chercheurs et les décideurs politiques utilisent largement la VAM pour évaluer le niveau d'industrialisation d'un pays. La part de la VAM dans le PIB reflète le développement national d'un pays en général, le secteur manufacturier étant l'un des principaux moteurs du développement économique (DSNU, métadonnées, ODD 9.2).

Au cours de la période 2000-2018, la VAM en tant que proportion du PIB n'a augmenté que de 1,1 point de pourcentage dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 13 % à 14,1 %. La moyenne mondiale a également augmenté de 1,1 point de pourcentage, passant de 15,3 % en 2000 à 16,5 % en 2018. En raison de cette faible progression, aucun des 21 PMA de l'OCI ne sont en mesure de réaliser leur objectif en ce qui concerne le doublement de la part de l'industrie dans le PIB pour 2030, compte tenu du rythme des progrès accomplis jusqu'ici. En effet, durant les 18 années écoulées depuis 2000, alors que la part de la VAM dans le PIB n'a augmenté que dans 5 PMA de l'OCI, elle a diminué dans 16 PMA de l'OCI. En outre, sur 5 PMA membres de l'OCI, seuls le Bangladesh et le Togo ont pu augmenter leur part de plus d'un point de pourcentage entre 2000 et 2018 (graphique 31). Par conséquent, des investissements importants sont nécessaires dans les PMA de l'OCI pour stimuler le progrès technologique et la croissance économique.

Quant au groupe des pays de l'OCI, la part de la VAM dans le PIB a augmenté dans 19 pays de l'OCI entre 2000 et 2018. Parmi ces pays, le Bangladesh, Oman, le Turkménistan, le Turkménistan, l'Arabie saoudite, l'Iran et le Pakistan ont augmenté leur part de plus de 3 points de pourcentage. Au niveau des pays individuels, en 2018, le rapport de la VAM au PIB était supérieur à 20 % dans seulement 4 pays de l'OCI dont le Turkménistan, la Malaisie, l'Indonésie et le Bangladesh. Le ratio a été observé entre 10 % et 20 % dans 22 pays de l'OCI, et il était inférieur à 10 % dans le reste des 31 pays de l'OCI en 2018 (graphique 31).

Graphique 31: Valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB et par habitant, en pourcentage, 2000 vs 2018



Source : Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Bien que les dépenses de recherche et développement aient augmenté dans les pays de l'OCI en général, tous les pays de l'OCI traînent sous le niveau de la moyenne mondiale

Les dépenses de recherche et développement (R-D) en proportion du PIB correspondent au montant des dépenses de R-D divisé par la production totale de l'économie. L'indicateur est une mesure directe des dépenses de R-D dont il est question dans l' ODD 9.5. Les dépenses de R-D sont un facteur déterminant pour une croissance durable et inclusive, car elles contribuent de manière essentielle au développement du capital humain en créant des connaissances et en améliorant les compétences (DSNU, métadonnées, ODD 9.5).

Les économies de l'OCI peuvent accroître leur compétitivité avec d'autres pays et régions dans le monde en renforçant leur base scientifique et technologique. Cependant, les dépenses de R-D par rapport au PIB du groupe des pays de l'OCI ont connu une croissance seulement limitée au cours des 17 dernières années depuis 2000. En outre, dans le groupe des pays de l'OCI, 0,4 % du PIB a été consacré à la R-D en 2017, contre 1,7 % dans le monde en 2016 (graphique 32).

Au niveau des pays de l'OCI, 22 des 33 pays de l'OCI disposant de données disponibles ont augmenté leurs dépenses de R&D dans le PIB entre 2000 et 2017. Néanmoins, seule la Malaisie a dépassé une dépense de R-D supérieure à 1 % du PIB au cours de cette période par rapport à l'ensemble des pays de l'OCI. En outre, comme l'indique clairement le graphique 32, tous les pays de l'OCI disposant de données sont à la traîne par rapport à la moyenne mondiale des dépenses de R-D en PIB en 2017. Ainsi, des efforts plus concertés en matière de R-D sont nécessaires de toute urgence pour renforcer les capacités de recherche des pays de l'OCI.

Malgré les améliorations, les pays de l'OCI ont montré des variations considérables dans le secteur manufacturier de haute technologie

La part de la valeur ajoutée de l'industrie de moyenne et de haute technologie (MHT) dans la VAM totale est un rapport entre la valeur ajoutée de l'industrie de MHT et la VAM. Le développement industriel exige une transition structurelle des activités axées sur les ressources et les technologies de faible intensité vers les activités de MHT. Une structure de production moderne et très complexe, axée sur la R&D et l'innovation, offre de meilleures possibilités de développement des compétences et de croissance économique. À cet égard, les activités de MHT sont les industries manufacturières à forte valeur ajoutée. L'augmentation de la part des secteurs de HMT reflète à la fois l'impact des activités d'innovation et de R-D (DSNU, métadonnées des ODD).

La part des industries de moyenne et haute technologie dans la VAM totale a augmenté de 3 points de pourcentage, passant de 29,6 % en 2000 à 32,6 % en 2016 dans le groupe des pays de l'OCI. En revanche, l'augmentation enregistrée par le monde a été de 4,1 points de pourcentage, passant de 40,5 % en 2000 à 44,7 % en 2016 (graphique 33) Ceci est révélateur du besoin continu d'un soutien politique fort et efficace pour les activités de R-D et d'innovation dans les pays de l'OCI afin de réduire les disparités de développement entre les pays de l'OCI et le reste du monde.

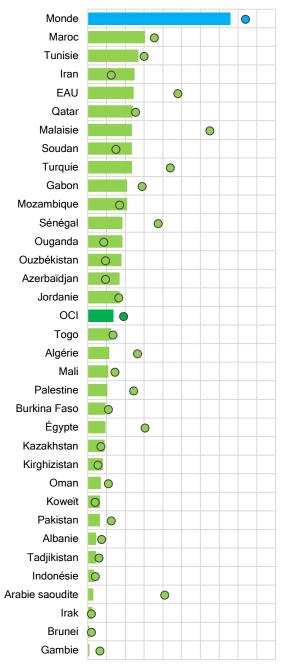
Dans 39 des 57 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles, la proportion des industries de la VAM a augmenté de plus de 10 points de pourcentage dans 6 pays de l'OCI y compris le Qatar, le Koweït, l'Arabie Saoudite, la Tunisie, les

Émirats arabes unis, et Oman. En général, alors que la part du secteur manufacturier de haute technologie a augmenté dans 17 pays de l'OCI, elle a stagné dans 8 pays de l'OCI et a diminué dans 14 pays de l'OCI pendant la période 2000-2016.

Graphique 32: Dépenses de recherche et développement en proportion du PIB, en pourcentage, 2000 vs 2017

2000 2017

0 0.2 0.4 0.6 0.8 1 1.2 1.4 1.6 1.8 2



Source : Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Au niveau national, seuls le Qatar et l'Iran avaient une part plus élevée de l'industrie manufacturière de haute technologie que la moyenne mondiale en 2016 (graphique 33). C'est clairement une indication des actions accélérées qui doivent être prises par les pays de l'OCI pour soutenir la R-D et l'innovation en vue d'un progrès technologique durable.

Graphique 33: Proportion de la valeur ajoutée de l'industrie de moyenne et de haute technologie dans la valeur ajoutée totale de la fabrication, en pourcentage, 2000 vs 2016

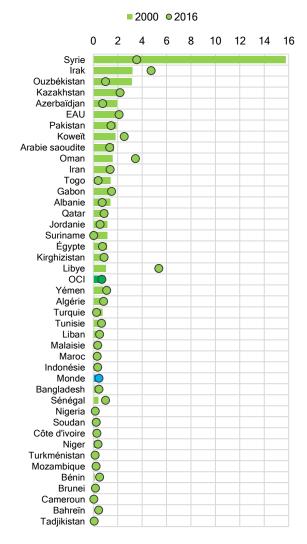
2000 2016 0 5 10 15 20 25 30 35 40 45 50 55 60 Malaisie Niger Iran Monde Indonésie Nigeria OCI Turquie 0 Sénégal Pakistan 0 Jordanie Arabie saoudite 0 Qatar Syrie Bangladesh Maroc Tunisie Azerbaïdjan Côte d'ivoire Afghanistan Suriname **EAU** Bahreïn 0 Algérie Ouganda Mozambique Liban Ó Oman Albanie Koweït Palestine Kirghizistan Yémen 0 Gabon Kazakhstan Brunei 0 Tadjikistan Maldives 0 Cameroun Irak Gambie

Source : Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Une diminution générale de l'intensité des émissions du secteur manufacturier a été observée dans les pays de l'OCI.

Les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) par unité de la VAM sont un indicateur calculé en tant que rapport entre les émissions de CO₂ provenant de la combustion du carburant et la VAM. Il est mesuré en kg d'équivalent CO₂ par unité de VAM en dollars constants de 2010. Les émissions de CO₂ par unité de VAM mesurent l'intensité carbone de la production économique manufacturière et ses tendances. Même si les industries manufacturières améliorent généralement l'intensité de leurs émissions à mesure que les pays s'industrialisent, l'intensité des émissions peut également être réduite par des changements structurels et une diversification des produits dans le secteur manufacturier (DSNU, métadonnées, ODD 9.4).

Graphique 34: Émissions de CO₂ par unité de valeur ajoutée manufacturière, en kilogrammes de CO₂ par constante 2010 en dollars des États-Unis, 2000 vs 2016



Source : Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Les émissions de CO_2 par unité de VAM en dollar constant 2010 ont été estimées à 0,7 kg dans le groupe des pays de l'OCI en 2016, contre une baisse de 0,2 kg en 2000. Toutefois, cette reprise prometteuse ne s'est pas reflétée dans le niveau d'intensité des émissions mondiales. La moyenne mondiale des émissions de CO_2 par unité de VAM a stagné autour de 0,5 kg de CO_2 par dollar des États-Unis pendant la période 2000-2016 (graphique 34).

Entre 2000 et 2016, la majorité des pays de l'OCI ont enregistré une baisse des émissions de CO₂ provenant du secteur manufacturier par unité de valeur ajoutée moyenne. Dans 41 pays de l'OCI disposant de données disponibles, les émissions de CO₂ par unité de VAM ont diminué dans 22 pays. Il n'a augmenté que de plus de 0,5 kg de CO₂ par dollar dans 5 pays de l'OCI tels que la Libye, Oman, l'Irak, le Koweit et le Sénégal. Au niveau des pays, 14 de ces 41 pays de l'OCI ont des émissions de CO₂ par unité de VAM supérieures à 1 kg de CO₂ par dollar des États-Unis, 10 ont des émissions comprises entre 0,5 et 1 kg de CO₂ par dollar des États-Unis et 17 ont des émissions inférieures à 0,5 kg par dollar des États-Unis (graphique 34).

La couverture par un signal cellulaire mobile est devenue presque universelle dans la plupart des pays de l'OCI

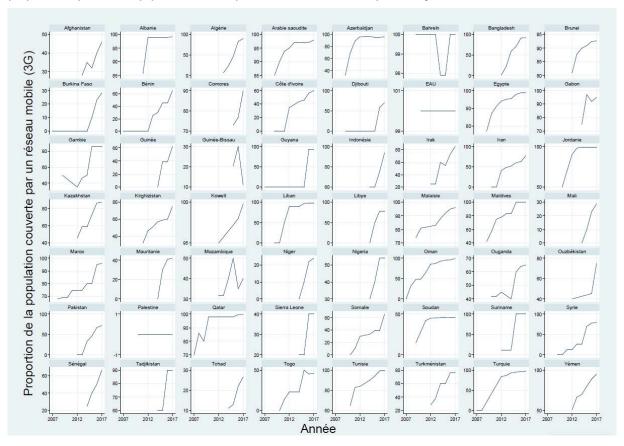
La proportion de la population couverte par un réseau mobile correspond au pourcentage des personnes vivant à portée d'un signal mobile-cellulaire, qu'ils soient ou non abonnés ou utilisateurs de téléphones mobiles. La technologie mobile de

troisième génération (3G) fournit un accès de plus en plus rapide, fiable et de haute qualité à Internet et à sa quantité croissante d'informations, de contenus, de services et d'applications. À cet égard, les réseaux mobiles à haut débit sont essentiels pour surmonter les obstacles liés aux infrastructures, aider les gens à s'intégrer dans la société de l'information et tirer parti du potentiel des technologies de l'information et de la communication (TIC), en particulier dans les zones les moins développées et rurales (DSNU, métadonnées, ODD 9.c).

Les services cellulaires mobiles se sont répandus beaucoup plus rapidement que prévus. Le graphique 35 indique clairement que la couverture mobile 3G s'est améliorée très rapidement entre 2007 et 2017 dans les pays de l'OCI. D'ici 2017, plus de 90 % de la population de 25 pays de l'OCI pourrait accéder à l'Internet par le biais d'un réseau 3G, qui offre un accès plus rapide aux TIC. En outre, la proportion de la population couverte par un réseau 3G se situait entre 50 % et 90 % dans 19 pays de l'OCI, et elle était inférieure à 50 % dans 12 pays de l'OCI en 2017 (graphique 35).

Cependant, le fait qu'un grand nombre d'entre eux vivent à portée des réseaux cellulaires mobiles dans les pays de l'OCI ne signifie pas que tout le monde puisse en tirer profit. Des efforts supplémentaires sont encore nécessaires pour étendre la couverture des réseaux 3G ou de qualité supérieure aux zones rurales et lointaines de tous les pays, en particulier. En outre, ces services doivent être fournis à des prix abordables aux groupes de population les plus défavorisés et ceux qui sont à risque.

Graphique 35: Proportion de la population couverte par un réseau mobile, 3G, en pourcentage, 2000-2017



Source : Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

ODD 13 : Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

L'ODD 13 s'engage à prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. De nombreuses activités humaines telles que la pollution, la déforestation et d'autres activités non respectueuses de l'environnement équivalent au changement climatique et ces activités menacent notre mode de vie et l'avenir de notre planète. Ainsi, chaque pays risque de subir les conséquences irréversibles du réchauffement climatique. Toutefois, la lutte contre le changement climatique contribuera directement non seulement à la réalisation de l'ODD 13, mais aussi à celle des autres ODD, ainsi qu'à la réalisation d'un environnement durable pour tous.

Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), qui est également le co-dépositaire de l'ODD 13, la température moyenne mondiale en 2016 était d'environ 1,1°C supérieure à celle de la période préindustrielle et ces températures élevées ont également été enregistrées entre 2013 et 2017. L'augmentation alarmante des températures mondiales a entraîné une baisse du niveau mondial de la glace de mer à 4,14 millions de km2 en 2016, soit le deuxième plus bas niveau jamais enregistré. L'élévation du niveau de la mer affecte les personnes pauvres et vulnérables, ainsi que les groupes marginalisés comme les femmes, les enfants et les personnes âgées à travers le monde.

Il est possible d'aborder la question du changement climatique en suscitant une forte volonté politique parmi les pays de l'OCI et dans le monde entier, en intégrant les mesures de prévention des catastrophes, en augmentant les investissements dans les énergies renouvelables et en transformant notre technologie existante pour limiter la hausse des températures à un niveau bien inférieur à 2°C au-dessus des niveaux préindustriels et même plus haut à 1,5°C. Cependant, cela exige une action collective urgente et ambitieuse. Dans ce contexte, le monde a fait un premier pas important en adoptant l'Accord de Paris historique pour donner aux pays l'occasion de renforcer leur action mondiale face à la menace du changement climatique.

Malgré l'Accord de Paris et les répercussions dévastatrices continues du changement climatique, peu de choses ont été faites à l'échelle mondiale. Dans l'enquête menée par le SESRIC en 2018 sur l'enquête de tendance sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI, 14 des 26 pays répondants ont donné une priorité "élevée" au ODD 13. Sur le plan des objectifs, 15 pays ont accordé une priorité "élevée" à l'ODD 13.1 (Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles dans tous les pays). La plupart des pays de l'OCI, en fonction de leur situation géographique, sont sensibles aux différents effets du changement climatique. Ceux qui se trouvent dans des zones désertiques souffrent de températures extrêmement élevées, d'une sécheresse prolongée et ces dernières finissent par entraîner la famine.

D'un autre côté, ceux qui sont situés près des rivages des mers sont menacés par l'élévation du niveau de la mer due au réchauffement de la planète. Le Mozambique est le pays de l'OCI qui a récemment souffert de l'un des pires cyclones tropicaux jamais enregistrés ayant touché l'Afrique et l'hémisphère sud. Conformément au rapport des Nations Unies de 2017 sur les ODD, 1,6 million de personnes sont mortes en raison de catastrophes naturelles entre 1990 et 2015, et ce nombre continue d'augmenter malgré les efforts déployés pour mettre en œuvre des stratégies de réduction des risques de catastrophe.

Les pays de l'OCI ont observé une diminution du nombre de personnes touchées par les catastrophes au cours des deux dernières décennies.

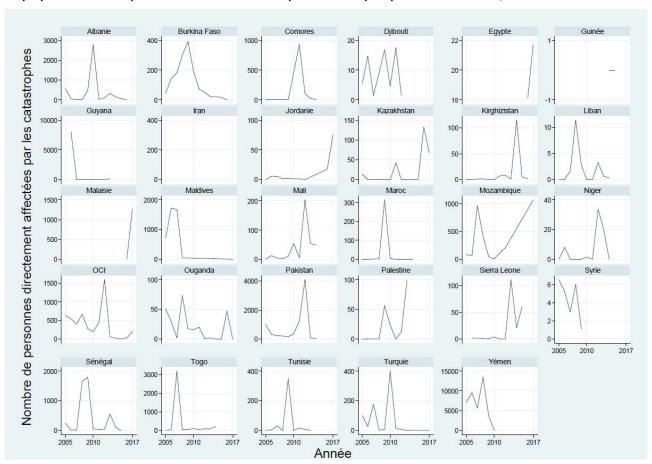
Les personnes directement touchées par une catastrophe désignent un groupe de personnes qui ont été blessées, malades ou ont souffert d'autres problèmes de santé, qui ont été évacuées, déplacées, réinstallées ou qui ont subi des dommages directs à leurs moyens de subsistance, à leurs biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux. Les conséquences peuvent être à court ou à long terme, selon la gravité et la fréquence des catastrophes naturelles.

En 2017, le nombre de personnes directement touchées par les catastrophes dans le groupe des pays de l'OCI est passé de 641 en 2000 à 200 en 2017 pour 100 000 habitants.

Le nombre de personnes directement affectées par les catastrophes attribuées entre 2005 et 2017 a fortement diminué dans 5 pays de l'OCI, à savoir le Guyana, le Yémen, le Pakistan, les Maldives et l'Albanie, avec des baisses comprises entre 400 et 7.950 personnes pour 100.000 habitants. Le Sénégal, l'Iran, la Turquie, l'Ouganda et le Burkina Faso ont suivi avec des diminutions allant de 40 à 250 personnes pour 100 000 habitants.

En revanche, trois pays de l'OCI, dont la Malaisie (1 264), le Mozambique (984) et le Togo (211) pour 100 000 habitants, ont enregistré le plus grand nombre de personnes directement affectées par des catastrophes entre 2005 et 2017. En outre, le nombre de personnes directement affectées par les catastrophes dans cinq pays de l'OCI, à savoir la Palestine, la Jordanie, la Sierra Leone, le Kazakhstan et le Mali, a augmenté de 40 à 100 personnes pour 100.000 habitants. Néanmoins, 5 pays de l'OCI, à savoir le Maroc, la Guinée, le Niger, la Tunisie et le Liban n'ont enregistré aucune personne directement affectée par les catastrophes entre 2005 et 2017 (graphique 36).

Graphique 36: Nombre de personnes directement touchées par des catastrophes pour 100 000 habitants, 2000-2017



Source: Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données extraites entre le 16/05-13/06/2019 de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données mondiale des indicateurs des ODD. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Références

Division de statistique de l'ONU (DSNU), Base de données globale sur les indicateurs des ODD.

Division de statistique de l'ONU (DSNU), Base de données en ligne sur les principaux agrégats des comptes nationaux.

Banque mondiale, Base de données en ligne sur les indicateurs du rapport « Doing Business ».

SDG Center for Africa and Sustainable Development Solutions Network (2019): Africa SDG Index and Dashboards Report 2019. Kigali and New York: SDG Center for Africa and Sustainable Development Solutions Network.

Eurostat (2019), Sustainable development in the European Union – Monitoring report on progress towards the SDGs in an EU context, Publications Office of the European Union, Luxembourg.

Appendices

Annexe 1: Notes techniques

Les estimations figurant dans le présent rapport sont fondées sur les données tirées de la Base de données mondiale d'indicateurs des ODD de l'ONU et sont dûment prises en compte dans le Référentiel de métadonnées des ODD de l'ONU.

Les valeurs globales pondérées des indicateurs sont préférées au niveau de l'OCI pour fournir des estimations plus solides et éviter le biais, bien que lorsque les estimations pondérées ne sont pas possibles, des moyennes non pondérées soient utilisées pour fournir une image significative.

Pour produire les estimations globales de l'OCI, les données sur la population totale ou le PIB pour la même année ont généralement été utilisées comme pondération. Les valeurs agrégées mondiales ont été obtenues à partir de la base de données des Nations Unies sur les indicateurs des ODD mondiaux pour en préserver la cohérence.

On n'a fait aucune estimation des données manquantes. Lorsque les données sur un indicateur défini des ODD ne sont pas suffisamment disponibles, nous avons sélectionné deux points de référence, les plus éloignés l'un de l'autre sur la période 2000-2018, afin d'estimer la tendance des progrès concernant chaque pays de l'OCI.

Deux points de référence sont l'année de base qui est généralement 2000 et la dernière année 2018. Pour l'année de référence, dans les cas où les données de 2000 ne sont pas disponibles, nous avons utilisé les données les plus anciennes de 2001 et des années suivantes. Pour la production des données de l'année de référence 2018, dans les cas où les données de 2018 ne sont pas disponibles, les données de la dernière année à partir de 2017 et à rebours ont été utilisées. L'ensemble de données généré par la méthode susmentionnée a également été utilisé pour calculer les valeurs agrégées de l'OCI.

Les tableaux 3-12 fournissent des informations sur l'année à laquelle les données ont été utilisées pour chaque pays de l'OCI pour certains indicateurs analysés dans le présent rapport.

Choix des indicateurs

Les indicateurs pour chaque ODD prioritaire ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :

- Les données devraient être disponibles pour 29 pays membres de l'OCI sur 57 et au moins 50 % des pays dans le monde.
- Les données doivent être disponibles pour au moins deux périodes, l'année de base et la dernière année.
- Chaque cible est représentée par au moins un indicateur.
- Chaque objectif est représenté par au moins trois cibles, à l'exception des ODD 5 et 13 (en raison du nombre insuffisant d'indicateurs).
- Il devrait faire partie des indicateurs suggérés par la Division de statistique de l'ONU pour définir la valeur cible de manière transparente et mis à disposition dans la base de données mondiale des indicateurs des ODD de l'ONU.
- Les métadonnées doivent être claires et concises.

Notes et exceptions concernant des objectifs spécifiques

ODD 1: Dans le graphique 3, la moyenne de l'OCI pour la " proportion de la population sous le seuil de pauvreté international " a été estimée en utilisant les données de la population totale comme une valeur pondérale, obtenues de la Banque mondiale, base de données des IDM.

Dans le graphique 4, on ne peut mesurer de manière significative aucun agrégat de l'OCI ou du monde pour l'indicateur "proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national" car chaque pays utilise différentes définitions et méthodologies pour calculer ses taux de pauvreté nationaux.

Dans le graphique 5, les valeurs agrégées de l'OCI et du monde ont été mesurées pour l'indicateur " pertes économiques directes attribuées aux catastrophes " en deux points de référence, l'année de base 2005 et la dernière année 2017. Les résultats ont été discutés dans le texte mais ces résultats ne peuvent pas être présentés dans le graphique de la série chronologique.

ODD 2: Dans le graphique 7, la moyenne de l'OCI pour la " prévalence de la sous-alimentation " est pondérée en utilisant les données sur le nombre de personnes sous-alimentées accessibles dans la base de données mondiale des indicateurs des ODD de l'ONU et les données de la population totale obtenues de la Banque mondial, base de données des IDM.

Dans le graphique 8, la moyenne de l'OCI pour la "proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave" a été pondérée en utilisant les données sur la population totale âgée de 0 à 4 ans, obtenues de la Division de la population des Nations Unies (UNPD), perspectives de la population mondiale 2019.

Dans le graphique 9, le nombre total de données sur les espèces accessibles dans la Base de données mondiale des indicateurs des ODD a été utilisé comme une valeur de pondération afin de calculer les valeurs agrégées de l'OCI et du monde pour la "Proportion de races locales considérées comme exposées à un risque d'extinction de niveau non connu", "Proportion de races locales considérées comme en danger" et "Proportion de races locales considérées comme ne pas en danger". Comme le niveau de risque d'extinction pour 42 pays de l'OCI est "inconnu", il a été jugé suffisant pour présenter les valeurs de seulement 8 pays ainsi que celles de l'OCI et des agrégats mondiaux.

Dans le graphique 10, la somme des flux officiels totaux du secteur agricole destinés aux pays de l'OCI représente la valeur globale de l'OCI.

ODD 3 : Dans le graphique 11, la moyenne de l'OCI pour le " taux de mortalité maternelle " a été estimée en utilisant la population totale comme une valeur de pondération.

Dans le graphique 12, la moyenne de l'OCI pour le " taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans ", la population totale âgée de 0 à 4 ans pour les deux sexes combinés a été utilisée comme une valeur de pondération obtenue de la division de la population des Nations unies.

Dans le graphique 13, la moyenne de l'OCI pour " l'incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants " a été estimée en utilisant les données sur la population totale comme valeur pondérale, obtenues de la division de la population des Nations unies.

Dans le graphique 14, la moyenne de l'OCI pour " le taux de mortalité attribué aux maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou aux maladies respiratoires chroniques chez les personnes de 30 à 70 ans des deux sexes " est pondérée avec la population totale estimée des 30-69 ans, données obtenues de la Division de la Population des Nations unies.

Dans le graphique 15, la moyenne de l'OCI pour le " taux de mortalité par suicide " a été pondérée avec les données sur la population totale obtenues de la Division de la population des Nations unies.

Dans le graphique 16, la moyenne de l'OCI pour la "consommation d'alcool par habitant au cours d'une année civile (15 ans et plus) " a été pondérée avec les données sur la population totale (15 ans et plus) obtenues de la division de la population des Nations unies.

Dans le graphique 17, la moyenne de l'OCI pour les " femmes en âge de procréer qui ont besoin d'une planification familiale satisfaite par les méthodes modernes " a été estimée en utilisant la population des femmes âgées de 15 à 49 ans obtenue de la Base de données mondiale des indicateurs des ODD de l'ONU.

ODD 4: Dans le graphique 20, en ce qui concerne le " taux de participation à l'apprentissage organisé (un an avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire) ", par sexe, la valeur globale mondiale a été obtenue de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de l'ONU. Comme les données pour le monde entre 2000 et 2008 n'étaient pas disponibles, les données pour l'année de base 2009 et pour la dernière année 2017 ont été utilisées. La méthode de la moyenne non pondérée a été utilisée pour estimer la valeur de l'OCI pour cet indicateur.

Dans le graphique 21, l'agrégat de l'OCI pour le " total des flux officiels accordés aux bourses d'études ", par pays bénéficiaires, est la somme des flux officiels totaux accordés à tous les pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles.

ODD 5: Dans le graphique 25, la "proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux "pour l'OCI et le monde a été calculée en utilisant le nombre total de sièges dans les parlements nationaux comme une valeur de pondération.

ODD 8 : Dans le graphique 26, la moyenne de l'OCI pour le " taux de croissance annuel du PIB réel par habitant " a été estimée en utilisant les données sur la population totale comme une valeur pondérale, obtenues de la Division de la population des Nations unies. Les valeurs du Soudan pour 2000-2007 correspondent à celles du Soudan (anciennes) basées sur la base de données en ligne des comptes nationaux des Nations unies sur les principaux agrégats.

Dans le graphique 27, la moyenne de l'OCI pour le " taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée " a été pondérée par les données sur les estimations de l'emploi total obtenues de l'Organisation internationale du travail.

Dans le graphique 28, la moyenne de l'OCI pour le " taux de chômage " était une moyenne non pondérée des pays de l'OCI selon les données disponibles.

Dans le graphique 29, la moyenne de l'OCI pour la "proportion d'adultes ayant un compte auprès d'une institution financière ou d'un fournisseur mobile de services monétaires" a été pondérée avec les données sur la population âgée de 15 ans et plus obtenues de la base de données des indicateurs du développement mondial de la Banque mondiale.

Dans le graphique 30, la moyenne de l'OCI pour la "consommation intérieure de matières premières par habitant "a été pondérée avec les données des estimations de la population totale obtenues de la Division de la population des Nations unies.

ODD 9 : Dans le graphique 31, la moyenne de l'OCI pour la "valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB " a été pondérée avec le PIB total en dollars constants de 2010, obtenue de la base de données en ligne des principaux agrégats des comptes nationaux. Pour la construction des pondérations, l'année 2017 a été retenue au lieu de 2018 en raison de l'indisponibilité des données du PIB en dollars constants de 2010 pour 2018.

Dans le graphique 32, la moyenne de l'OCI pour " les dépenses de recherche et développement en pourcentage du PIB " a été calculée en utilisant la méthode de la moyenne non pondérée.

Dans le graphique 33, la moyenne de l'OCI pour la " valeur ajoutée de l'industrie de la haute et moyenne technologie dans la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière " a été pondérée avec la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière en dollars constants de 2010 obtenue dans la base de données en ligne des comptes nationaux des principaux agrégats.

Dans le graphique 34, la moyenne de l'OCI pour les " émissions de dioxyde de carbone par unité de valeur ajoutée manufacturière " a été estimée en utilisant la valeur ajoutée manufacturière en dollars constants de 2010 entant que valeur de pondération, accessible sur la base de données en ligne des comptes nationaux des principaux agrégats.

Dans le graphique 36, la moyenne de l'OCI pour le " Nombre de personnes directement touchées par des catastrophes attribuées à des catastrophes pour 100 000 habitants " a été estimée en utilisant les données relatives à la population totale comme une valeur pondérale, obtenue de la base de données des indicateurs du développement mondial de la Banque mondiale.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI vers l'ODD 1

PAYS	Proportion voluments population voluments du dessous du pauvrointernati	vivant en seuil de eté	Proportion population videssous du pauvreté r	vivant en seuil de	Pertes écon- directes attri aux catastr par rapport	ibuables rophes	Proportion l'ensemble dépenses processes processes l'éduca	le des ubliques ées à
Année de référence / Dernière année	2000	2017	2000	2017	2005	2017	2005	2017
Afghanistan			2007	2011			2010	2017
Albanie	2002	2012	2002	2012	2005	2016	2000	2016
Algérie							2008	2008
Azerbaïdjan	2001	2005	2001	2012		2017	2000	2016
Bahreïn							2006	2017
Bangladesh	2000	2016	2000	2016			2000	2016
Bénin	2003	2015	2006	2015			2000	2016
Brunei	2000	2010	2000	2010			2000	2016
Burkina Faso	2003	2014	2003	2014	2005	2016	2005	2015
Cameroun	2001	2014	2001	2014	2000	2010	2000	2017
Tchad	2003	2011	2002	2011			2000	2013
Comores	2004	2013	2004	2014	2005	2014	2002	2015
Côte d'ivoire	2002	2015	2004	2015	2003	2014	2002	2017
Djibouti	2002	2013	2002	2013	2005	2012	2000	2010
	2002	2015	2004	2015	2005	2012	2003	2008
Égypte Gabon	2004	2015	2004	2015	2010	2017	2003	2014
Gambie	2003	2017				2017	2000	2014
			0000	0010	0014			
Guinée	2002	2012	2002	2012	2014	2015	2000	2017
Guinée-Bissau	2002	2010	2002	2010	0005	2017	2010	2013
Guyana	2222	0047	2222	00.47	2005	2013	2000	2017
Indonésie	2000	2017	2000	2017			2001	2015
Iran	2005	2014			2005	2011	2000	2017
Irak	2006	2012	2006	2012				
Jordanie	2002	2010	2008	2010	2005	2017	2016	2017
Kazakhstan	2001	2015	2001	2015	2005	2017	2002	2017
Koweït						2017	2001	2006
Kirghizistan	2000	2016	2006	2016	2005	2016	2000	2017
Liban					2005	2014	2001	2013
Libye								
Malaisie	2004	2015	2002	2014	2016	2017	2000	2017
Maldives	2002	2009	2002	2009	2005	2017	2002	2016
Mali	2001	2009	2001	2009	2005	2014	2000	2016
Mauritanie	2000	2014	2000	2014			2002	2016
Maroc	2000	2013	2000	2007	2005	2014	2008	2009
Mozambique	2002	2014	2002	2014	2005	2017	2004	2013
Niger	2005	2014	2011	2014	2005	2014	2000	2017
Nigeria	2003	2009	2003	2009				
Oman							2000	2017
Pakistan	2001	2015	2001	2013	2005	2014	2000	2017
Palestine	2004	2016	2010	2011	2005	2013		
Qatar							2000	2017
Arabie saoudite							2000	2008
Sénégal	2001	2011	2001	2011	2005	2015	2000	2017
Sierra Leone	2003	2011	2003	2011	2006	2015	2000	2017
Somalie	_000		_000		_000	2017		
Soudan							2000	2009
Surinam							_500	_000
Syrie			2004	2007	2005	2009	2001	2009
Tadjikistan	2003	2015	2013	2015	_000	2000	2000	2015
Togo	2006	2015	2006	2015	2005	2014	2000	2016
Tunisie	2000	2010	2000	2015	2005	2013	2000	2015
Turquie	2002	2016	2002	2015	2005	2017	2000	2015
Turquie Turkménistan	2002	2010	2002	2013	2000	2017	2000	2012
	2002	2016	2002	2012	2005	2017	2000	
Ouganda	2002	2010	2002	2012	2005	2017	2000	2017
EAU Our háltistan			2012	2012		2017	2012	204
Ouzbékistan			2012	2013		2017	2013 2000	2017

^{*}Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été utilisées pour l'année de référence 2000/2005 et pour la dernière année 2017.

Tableau 4: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI vers l'ODD 2

	Prévalenc		Proportion of		Proportion d		Proportion d	
PAYS	sous-alime	entation	souffrant d'u		présenta		présentar	
			de croiss		surpoids mo		émaciation r	
		0010	modéré οι		grave		ou gra	
Année de référence / Dernière année	2000	2016	2000	2016	2000	2016	2000	2016
Afghanistan	2000	2016	2004	2013	2004	2013	2004	2013
Albanie	2000	2016	2000	2009	2000	2009	2000	2009
Algérie	2000	2016	2000	2012	2000	2012	2000	2012
Azerbaïdjan	2000	2016	2000	2013	2000	2013	2000	2013
Bahreïn								
Bangladesh	2000	2016	2000	2014	2000	2014	2000	2014
Bénin	2000	2016	2001	2014	2001	2014	2001	2014
Brunei	2000	2016		2009				
Burkina Faso	2000	2016	2003	2016	2003	2016	2003	2016
Cameroun	2000	2016	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Tchad	2000	2016	2000	2015	2000	2015	2000	2015
Comores			2000	2012	2000	2012	2000	2012
Côte d'ivoire	2000	2016	2006	2016	2006	2016	2006	2016
Djibouti	2000	2016	2002	2012	2002	2012	2002	2012
Égypte	2000	2016	2000	2014	2003	2014	2003	2014
Gabon	2000	2016	2000	2012	2000	2012	2000	2012
Gambie	2000	2016	2000	2013	2000	2013	2000	2013
Guinée	2000	2016	2005	2016	2005	2016	2005	2016
Guinée-Bissau	2000	2016	2000	2014	2000	2014	2000	2014
Guyana	2000	2016	2000	2014	2000	2014	2000	2014
Indonésie	2000	2016	2000	2013	2000	2013	2000	2013
Iran	2000	2016	2004	2011			2004	2011
Irak	2000	2016	2000	2011	2000	2011	2000	2011
Jordanie	2000	2016	2002	2012	2002	2012	2002	2012
Kazakhstan	2000	2016	2006	2015	2006	2015	2006	2015
Koweït	2000	2016	2001	2015	2001	2015	2001	2015
Kirghizistan	2000	2016	2006	2014	2006	2014	2006	2014
Liban	2000	2016	2004					
Libye				2007				
Malaisie	2000	2016	2006	2016			2015	2016
Maldives	2000	2016	2001	2009	2001	2009	2001	2009
Mali	2000	2016	2001	2015	2001	2015	2001	2015
Mauritanie	2000	2016	2000	2015	2000	2015	2000	2015
Maroc	2000	2016	2003	2011	2003	2011	2003	2011
Mozambique	2000	2016	2001	2011	2003	2011	2001	2011
Niger	2000	2016	2000	2016	2000	2012	2000	2016
Nigeria	2000	2016	2003	2016	2003	2016	2003	2016
Oman	2000	2016	2009	2014				
Pakistan	2000	2016	2001	2012	2001	2012	2001	2012
Palestine			2002	2014	2007	2014	2002	2014
Qatar								
Arabie saoudite	2000	2016	2005					
Sénégal	2000	2016	2000	2016	2000	2016	2000	2016
Sierra Leone	2000	2016	2000	2013	2000	2013	2000	2013
Somalie			2000	2009			2000	2009
Soudan	2012	2016	2006	2014	2006	2014	2006	2014
Surinam	2000	2016	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Syrie			2000	2009	2001	2009	2000	2009
Tadjikistan			2000	2012	2005	2012	2000	2012
Togo	2000	2016	2006	2014	2006	2014	2006	2014
Tunisie	2000	2016	2000	2012	2006	2012	2000	2012
Turquie	2000	2016	2004	2013	2004	2013	2004	2013
Turkménistan	2000	2016	2000	2015	2006	2015	2000	2015
Ouganda	2000	2016	2000	2016	2000	2016	2000	2016
EAU	2001	2016						
Ouzbékistan	2000	2016	2002	2006	2002	2006	2002	2006
Yémen	2000	2016	2003	2013	2003	2013	2003	2013
l os valoura dans las collulas indiquent							2000/2005	

^{*}Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000/2005 et pour la dernière année 2016.

Tableau 5: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI vers l'ODD 2 (suite)

PAYS	Total des officiels des secteur agri millions de constants o	tinés au cole, en dollars	Proportion locales con comme expunction d'extinct niveau no	sidérées posées à que ion de	Proportion of locales cons comme of connues en	sidérées étant	Proportion d locales cons comme é connues ne dange	idérées tant pas en
Année de référence / Dernière année	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Afghanistan	2000	2016	2010	2018	2000	2018	2000	2018
Albanie	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Algérie	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Azerbaïdjan	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Bahreïn	2000	2003	2010	2018	2000	2018	2000	2018
Bangladesh	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Bénin	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Brunei	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Burkina Faso	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Cameroun	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Tchad	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Comores	2000	2016	2005	2018	2000	2018	2000	2018
Côte d'ivoire	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Djibouti	2000	2016	2010	2018	2000	2018	2000	2018
Égypte	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Gabon	2000	2016	2010	2018	2000	2018	2000	2018
Gambie	2000	2016	2010	2010	2000	2010	2000	2010
Guinée	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Guinée-Bissau	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Guyana	2000	2016	2010	2018	2000	2018	2000	2018
Indonésie	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Iran Irak	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Jordanie	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Kazakhstan	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Koweït	2000	0010	2000	0010	2000	0010	2000	2010
Kirghizistan	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Liban	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Libye	2005	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Malaisie	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Maldives	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Mali	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Mauritanie	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Maroc	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Mozambique	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Niger	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Nigeria	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Oman	2000	2010	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Pakistan	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Palestine	2000	2016						
Qatar								
Arabie saoudite	2000	2006	2010	2018	2000	2018	2000	2018
Sénégal	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Sierra Leone	2000	2016						
Somalie	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Soudan	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Surinam	2000	2016	2010	2018	2000	2018	2000	2018
Syrie	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Tadjikistan	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Togo	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Tunisie	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Turquie	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	201
Turkménistan	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Ouganda	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
EAŬ								
Ouzbékistan	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	201
Yémen	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	201

^{*}Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000/2005 et pour la dernière année 2018.

Tableau 6: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI vers l'ODD 3

PAYS	mort mate (par 10 naissa	melle 00 000 ances	Taux mortal moins d (décès 000 nais	ité de e 5 ans pour 1 sances	Incidence tuberculos 100 000 ha	e (pour	Taux de mortalité att des maladies cardiov au cancer, au diabèt maladies respira chroniques (probabi	asculaires, e ou à des itoires lité), âgés
	viva		vivar				de 30 à 70 a	
Année de référence / Dernière année	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Afghanistan	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Albanie	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Algérie	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Azerbaïdjan	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Bahreïn	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Bangladesh	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Bénin	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Brunei	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Burkina Faso	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Cameroun	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Tchad	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Comores	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Côte d'ivoire	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Diibouti	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
.1	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Égypte Gabon	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Gambie								
Guinée	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Guinée-Bissau	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Guyana	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Indonésie	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Iran	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Irak	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Jordanie	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Kazakhstan	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Koweït	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Kirghizistan	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Liban	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Libye	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Malaisie	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Maldives	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Mali	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Mauritanie	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Maroc	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Mozambique	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Niger	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Nigeria	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Oman	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Pakistan	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Palestine	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2010
Qatar	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
						2017		
Arabie saoudite	2000	2015	2000	2017	2000		2000	2016 2016
Sénégal	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	
Sierra Leone	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Somalie	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Soudan	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Surinam	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Syrie	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Tadjikistan	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Togo	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Tunisie	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Turquie	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Turkménistan	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Ouganda	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
EAU	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016
			_555	,,	_000			_0.0
Ouzbékistan	2000	2015	2000	2017	2000	2017	2000	2016

^{*}Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000/2005 et pour la dernière année 2015, 2016 ou 2017.

Tableau 7: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI vers l'ODD 3 (suite)

PAYS	Taux de n par suici deux se (décès po	de, les exes our 100	Consomn d'alcool habitant (å 15 ans ou p cours d'une	par àgé de olus) au	Femmes en â procréer (âgées d ans) dont les be matière de plan familiale sont sati	e 15 à 49 soins en ification	Densité travailleu santé, mé (pour 10	rs de la édecins 0 000
	000 hab		cours a une		les méthodes m		habita	
Année de référence / Dernière année	2000	2016	2000	2016	2000	2018	2000	2018
Afghanistan	2000	2016	2000	2016			2001	2016
Albanie	2000	2016	2000	2016	2009	2018	2010	2016
Algérie	2000	2016	2000	2016	2006	2013	2002	2016
Azerbaïdjan	2000	2016	2000	2016	2001	2006	2010	2014
Bahreïn	2000	2016	2000	2016			2000	2015
Bangladesh	2000	2016	2000	2016	2000	2014	2001	2017
Bénin	2000	2016	2000	2016	2001	2018	2004	2016
Brunei	2000	2016	2000	2016			2000	2015
Burkina Faso	2000	2016	2000	2016	2003	2018	2004	2016
Cameroun	2000	2016	2000	2016	2004	2014	2004	2011
Tchad	2000	2016	2000	2016	2004	2015	2000	2016
Comores	2000	2016	2000	2016			2004	2012
Côte d'ivoire	2000	2016	2000	2016	2012	2018	2004	2014
Djibouti	2000	2016	2000	2016			2004	2014
Égypte	2000	2016	2000	2016	2000	2014	2003	2017
Gabon	2000	2016	2000	2016	2000	2012	2004	2016
Gambie	2000	2016	2000	2016	2010	2013	2003	2015
Guinée	2000	2016	2000	2016	2005	2016	2000	2016
Guinée-Bissau	2000	2016	2000	2016	2010	2014	2004	2015
Guyana	2000	2016	2000	2016	2009	2014	2000	2018
Indonésie	2000	2016	2000	2016	2003	2017	2003	2017
Iran	2000	2016	2000	2016		_0.,	2004	2015
Irak	2000	2016	2000	2016	2011	2018	2010	2017
Jordanie	2000	2016	2000	2016	2002	2018	2000	2017
Kazakhstan	2000	2016	2000	2016	2011	2018	2010	2014
Koweït	2000	2016	2000	2016			2006	2015
Kirghizistan	2000	2016	2000	2016	2012	2014	2008	2014
Liban	2000	2016	2000	2016	2012	2011	2001	2017
Libye	2000	2016	2000	2016	2007	2014	2004	2017
Malaisie	2000	2016	2000	2016			2000	2015
Maldives	2000	2016	2000	2016			2004	2016
Mali	2000	2016	2000	2016	2001	2015	2004	2016
Mauritanie	2000	2016	2000	2016	2001	2015	2004	2017
Maroc	2000	2016	2000	2016	2004	2018	2004	2017
Mozambique	2000	2016	2000	2016	2004	2015	2004	2017
Niger	2000	2016	2000	2016	2006	2018	2004	2014
Nigeria	2000	2016	2000	2016	2003	2018	2003	2013
Oman	2000	2016	2000	2016	2008	2014	2000	2017
Pakistan	2000	2016	2000	2016	2001	2018	2000	2015
Palestine					2010	2014		
Qatar	2000	2016	2000	2016			2005	2017
Arabie saoudite	2000	2016	2000	2016			2000	2016
Sénégal	2000	2016	2000	2016	2005	2017	2004	2016
Sierra Leone	2000	2016	2000	2016	2008	2017	2004	2011
Somalie	2000	2016	2000	2016			2006	2014
Soudan	2000	2016	2010	2016	2010	2014	2004	2015
Surinam	2000	2016	2000	2016			2000	2018
Syrie	2000	2016	2000	2016			2000	2016
Tadjikistan	2000	2016	2000	2016	2012	2017	2000	2014
Togo	2000	2016	2000	2016	2010	2014	2004	2015
Tunisie	2000	2016	2000	2016	2001	2012	2000	2016
Turquie	2000	2016	2000	2016	2004	2013	2000	2014
Turkménistan	2000	2016	2000	2016	2000	2016	2002	2014
Ouganda	2000	2016	2000	2016	2001	2018	2004	2015
EAU	2000	2016	2000	2016	2001	2010	2000	2016
Ouzbékistan	2000	2016	2000	2016			2009	2014

^{*}Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000/2005 et pour la dernière année 2016/2018.

Tableau 8: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI vers l'ODD 4

PAYS	Proporti d'enseigna l'enseigne primaire qui d au moins la fo pédagogi minimale org	nts de ment ont reçu ormation ique	Total des officiels pou bourses d'ét par pay bénéficiaire millions de c constants de	ur les tudes, rs es (en dollars	Indice de parité entre les sexes pour le taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire)		Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire)	
Année de référence / Dernière année	2000	2018	2006	2016	2000	2018	2000	2018
Afghanistan			2006	2016				
Albanie			2008	2016	2000	2015	2000	2015
Algérie	2000	2015	2006	2016	2003	2010	2003	2010
Azerbaïdjan	2000	2017	2007	2016	2000	2017	2000	2017
Bahreïn	2011	2017			2000	2017	2000	2017
Bangladesh	2005	2017	2006	2016	2009	2010	2009	2010
Bénin	2000	2017	2006	2016	2011	2016	2011	2016
Brunei	2005	2017			2006	2017	2006	2017
Burkina Faso	2001	2017	2006	2016	2001	2017	2001	2017
Cameroun	2003	2017	2006	2016	2011	2017	2008	2017
Tchad	2009	2013	2006	2016	2015	2016		
Comores	2008	2011	2006	2016	2017	2017		
Côte d'ivoire	2000	2017	2007	2016	2000	2017	2000	2017
Djibouti	2006	2018	2006	2016	2000	2018	2000	2018
Égypte			2006	2016	2000	2017	2000	2017
Gabon	2001	2003	2006	2016		-		
Gambie	2000	2018	2006	2016				
Guinée	2005	2016	2006	2016	2004	2016	2004	2016
Guinée-Bissau	2000	2010	2006	2016				
Guyana	2000	2012	2006	2016	2003	2012	2003	2012
Indonésie			2006	2016	2013	2017		
Iran	2001	2017	2006	2016	2003	2016	2003	2016
Irak	2000	2004	2006	2016	2000	2007	2000	2007
Jordanie	2014	2017	2006	2016	2000	2004		
Kazakhstan	2014	2018	2006	2016	2017	2018		
Koweit	2000	2015	2000	2010	2007	2017	2007	2017
Kirghizistan	2003	2017	2006	2016	2000	2017	2000	2017
Liban		2017	2006	2016	2000	2017	2000	2017
Libye			2006	2016				
Malaisie	2000	2017	2006	2016	2002	2015	2000	2015
Maldives	2000	2017	2006	2016	2000	2017	2000	2017
Mali	2008	2011	2006	2016	2009	2017	2009	2017
Mauritanie	2004	2016	2006	2016				
Maroc	2005	2017	2006	2016	2000	2017	2000	2017
Mozambique	2005	2017	2006	2016				
Niger	2000	2017	2006	2016	2000	2017	2000	2017
Nigeria	2003	2010	2006	2016				
Oman	2000	2017			2009	2017	2009	2017
Pakistan	2004	2015	2006	2016				
Palestine	2000	2017	2006	2016	2000	2017	2000	2017
Qatar	2008	2009			2000	2017	2000	2017
Arabie saoudite	2007	2016			2013	2015		
Sénégal	2003	2017	2006	2016	2009	2017	2009	2017
Sierra Leone	2011	2015	2006	2016	2012	2017	2012	2017
Somalie			2006	2016				
Soudan	2002	2009	2006	2016				
Surinam	2008	2017	2007	2016	2008	2017	2008	2017
Syrie			2006	2016	2000	2013	2000	2013
Tadjikistan	2001	2017	2006	2016	2010	2017	2010	2017
Togo	2010	2015	2006	2016	2001	2007	2000	2007
Tunisie	2012	2016	2006	2016	2000	2002	_,,,,	
Turquie			2006	2016	2013	2016		
Turkménistan			2006	2016				
Ouganda			2006	2016	2010	2010		
EAU	2004	2016			2000	2013	2000	2013
Ouzbékistan	2006	2017	2006	2016	2009	2017	2009	2017
Yémen		,	2006	2016	2010	2013		,

^{*}Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000/2006 et pour la dernière année 2016/2018.

Tableau 9: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI vers l'ODD 8

PAYS	crois: annu	x de sance lel du éel par	croiss annue	x de sance elle du éel par	chôma ans e	ix de age, 15 et plus, deux	Proportion d' possédant un auprès d'une i financière o	compte nstitution	Consomr matérional national habitant,	elle e par
		itant	pers pourvu	onne je d'un ploi		xes	fournisseur de d'argent mobile et plus	services e, 15 ans	les mati premiè	ères
Année de référence / Dernière année	2000	2017	2000	2018	2000	2017	2000	2017	2000	2017
Afghanistan	2000	2017	2000	2018			2011	2017	2000	2017
Albanie	2000	2017	2000	2018	2007	2017	2011	2017	2000	2017
Algérie	2000	2017	2000	2018	2000	2016	2011	2017	2000	2017
Azerbaïdjan	2000	2017	2000	2018	2000	2017	2011	2017	2000	2017
Bahreïn	2000	2017	2000	2018	2010	2012	2011	2017	2000	2017
Bangladesh	2000	2017 2017	2000 2000	2018 2018	2000	2017 2011	2011 2011	2017 2017	2000 2000	2017 2017
Bénin Brunei	2000	2017	2000	2018	2010	2011	2011	2017	2000	2017
Burkina Faso	2000	2017	2000	2018			2011	2017	2000	2017
Cameroun	2000	2017	2000	2018	2007	2014	2011	2017	2000	2017
Tchad	2000	2017	2000	2018	2007	2014	2011	2017	2000	2017
Comores	2000	2017	2000	2018			2011	2017	2000	2017
Côte d'ivoire	2000	2017	2000	2018	2012	2016	2014	2017	2000	2017
Djibouti	2000	2017	2000	2018			-	-	2000	2017
Égypte	2000	2017	2000	2018	2000	2017	2011	2017	2000	2017
Gabon	2000	2017	2000	2018	2005	2010	2011	2017	2000	2017
Gambie	2000	2017	2000	2018					2000	2017
Guinée	2000	2017	2000	2018			2011	2017	2000	2017
Guinée-Bissau	2000	2017	2000	2018					2000	2017
Guyana	2000	2017	2000	2018	2002	2017			2000	2017
Indonésie	2000	2017	2000	2018	2014	2017	2011	2017	2000	2017
Iran	2000	2017	2000	2018	2002	2017	2011	2017	2000	2017
Irak	2000	2017	2000	2018	2007	2017	2011	2017	2000	2017
Jordanie	2000	2017	2000	2018	2000	2016	2011	2017	2000	2017
Kazakhstan Koweït	2000	2017 2017	2000 2000	2018 2018	2000	2017 2016	2011 2011	2017 2017	2000 2000	2017
Kirghizistan	2000	2017	2000	2018	2000	2017	2011	2017	2000	2017
Liban	2000	2017	2000	2018	2000	2009	2011	2017	2000	2017
Libye	2000	2017	2000	2018	2004	2003	2011	2017	2000	2017
Malaisie	2000	2017	2000	2018	2000	2017	2011	2017	2000	2017
Maldives	2000	2017	2000	2018	2000	2016			2000	2017
Mali	2000	2017	2000	2018	2004	2016	2011	2017	2000	2017
Mauritanie	2000	2017	2000	2018			2011	2017	2000	2017
Maroc	2000	2017	2000	2018	2000	2016			2000	2017
Mozambique	2000	2017	2000	2018					2000	2017
Niger	2000	2017	2000	2018	2001	2011	2011	2017	2000	2017
Nigeria	2000	2017	2000	2018	2011	2016	2011	2017	2000	2017
Oman	2000	2017	2000	2018	2008	2016			2000	2017
Pakistan	2000	2017	2000	2018	2006	2016	2011	2017	2000	2017
Palestine	2000	2017	2000	2018	2000	2017	2011	2017	2000	2017
Qatar Arabia aggudita	2000	2017	2000	2018	2004	2017	2011	2017	2000	2017
Arabie saoudite Sénégal	2000	2017 2017	2000 2000	2018 2018	2000	2017 2015	2011 2011	2017 2017	2000 2000	2017 2017
	2000	2017	2000	2018	2002	2015	2011	2017	2000	2017
Sierra Leone Somalie	2000	2017	2000	2018	2004	2014	2011	2017	2000	2017
Soudan	2000	2017	2000	2018	2008	2009	2011	2014	2012	2017
Surinam	2000	2017	2000	2018	2004	2015	2011	_01-	2000	2017
Syrie	2000	2017	2000	2018	2001	2010			2000	2017
Tadjikistan	2000	2017	2000	2018			2011	2017	2000	2017
Togo	2000	2017	2000	2018	2006	2015	2011	2017	2000	2017
Tunisie	2000	2017	2000	2018	2000	2017	2014	2017	2000	2017
Turquie	2000	2017	2000	2018	2000	2017	2011	2017	2000	2017
Turkménistan	2000	2017	2000	2018			2011	2017	2000	2017
Ouganda	2000	2017	2000	2018	2003	2017	2011	2017	2000	2017
EAU	2000	2017		_	2000	2017	2011	2017	2000	2017
Ouzbékistan	2000	2017	2000	2018	2007	2016	2011	2017	2000	2017
Yémen Les valeurs dans les cellules indiquent	2000	2017	2000	2018	2004	2014	2011	2014	2000	2017

^{*}Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000/2005 et pour la dernière année 2017/2018.

Tableau 10: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI vers l'ODD 9

PAYS	Valeur a manufa en proj du l	cturière portion	Dépens recherce ei dévelop ei pource	che et n pement n	l'industi haut moye technol		Émission dioxyde de par unité d ajoutée fabrication CO ₂ par	carbone e valeur e de ı (kg de	la pop couve un ré	tion de ulation rte par eseau e, 3G
			du F		ajou		constant			
Année de référence / Dernière année	2000	2018	2000	2017	2000	2016	2000	2016	2007	2017
Afghanistan	2000	2018			2000	2016			2013	2017
Albanie	2000	2018	2007	2008	2000	2016	2000	2016	2011	2017
Algérie	2000	2018	2001	2017	2000	2016	2000	2016	2013	2017
Azerbaïdjan	2000	2018	2000	2017	2000	2016	2000	2016	2009	2017
Bahreïn	2000	2018			2000	2016	2000	2016	2009	2017
Bangladesh	2000	2018			2000	2016	2000	2016	2012	2017
Bénin	2000	2018					2000	2016	2007	2017
Brunei	2000	2018	2002	2004	2000	2016	2000	2016	2012	2017
Burkina Faso	2000	2018	2001	2014					2007	2017
Cameroun	2000	2018			2000	2016	2000	2016		
Tchad	2000	2018							2014	2017
Comores	2000	2018			0000	0040	0000	0040	2015	2017
Côte d'ivoire	2000	2018			2000	2016	2000	2016	2009	2017
Djibouti	2000	2018	2000	0017			2000	0010	2009	2017
Égypte	2000	2018	2000	2017	2000	2010	2000	2016	2014	2017
Gabon	2000	2018 2018	2007 2008	2009 2011	2000	2016 2016	2000	2016	2014 2009	2017 2017
Gambie Guinée	2000	2018	2006	2011	2000	2010			2009	2017
Guinée-Bissau	2000	2018							2014	2017
Guyana	2000	2018							2013	2017
Indonésie	2000	2018	2000	2013	2000	2016	2000	2016	2014	2017
Iran	2000	2018	2001	2013	2000	2016	2000	2016	2014	2017
Irak	2000	2018	2007	2017	2000	2016	2000	2016	2012	2017
Jordanie	2000	2018	2002	2016	2000	2016	2000	2016	2012	2017
Kazakhstan	2000	2018	2000	2016	2000	2016	2000	2016	2012	2017
Koweït	2000	2018	2000	2017	2000	2016	2000	2016	2012	2017
Kirghizistan	2000	2018	2000	2017	2000	2016	2000	2016	2011	2017
Liban	2000	2018		-	2000	2016	2000	2016	2009	2017
Libye	2000	2018					2000	2016	2014	2017
Malaisie	2000	2018	2000	2015	2000	2016	2000	2016	2009	2017
Maldives	2000	2018			2000	2016			2009	2017
Mali	2000	2018	2007	2017					2014	2017
Mauritanie	2000	2018							2014	2017
Maroc	2000	2018	2001	2010	2000	2016	2000	2016	2008	2017
Mozambique	2000	2018	2002	2015	2000	2016	2000	2016	2012	2017
Niger	2000	2018			2000	2016	2000	2016	2014	2017
Nigeria	2000	2018			2000	2016	2000	2016	2014	2017
Oman	2000	2018	2011	2017	2000	2016	2000	2016	2007	2017
Pakistan	2000	2018	2000	2015	2000	2016	2000	2016	2012	2017
Palestine	2000	2018	2007	2013	2000	2016	2222	0010	2010	2016
Qatar	2000	2018	2012	2015	2000	2016	2000	2016	2007	2017
Arabie saoudite	2000	2018	2003	2013	2000	2016	2000	2016	2009	2017
Sénégal	2000	2018	2008	2015	2000	2016	2000	2016	2014	2017
Sierra Leone Somalie	2000	2018 2018							2014 2010	2017 2017
Soudan	2000	2018	2000	2005			2008	2016	2010	2017
Surinam	2000	2018	2000	2005	2000	2016	2000	2016	2009	2017
Syrie	2000	2018			2000	2016	2000	2016	2009	2017
Tadjikistan	2000	2018	2001	2017	2000	2016	2000	2016	2014	2017
Togo	2000	2018	2010	2017	_000	_010	2000	2016	2010	2017
Tunisie	2000	2018	2002	2016	2000	2016	2000	2016	2010	2017
Turquie	2000	2018	2000	2015	2000	2016	2000	2016	2007	2017
Turkménistan	2000	2018					2000	2016	2012	2017
Ouganda	2000	2018	2002	2014	2000	2016			2010	2017
EAU	2000	2018	2011	2016	2000	2016	2000	2016	2010	2017
Ouzbékistan	2000	2018	2000	2017			2000	2016	2012	2017
Yémen	2000	2018			2000	2016	2000	2016	2012	2017

^{*}Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000/2007 et pour la dernière année 2016/2017/2018.

Tableau 11: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI vers les ODD 5 et 13

PAYS	Proportion de sièges occupés femmes aux parlements nation	aux	Nombre de personnes directem par des catastrophes pour 100	000 habitants
Année de référence / Dernière année	2000	2018	2005	2017
Afghanistan	2006	2018		
Albanie	2000	2018	2005	2016
Algérie	2000	2018		
Azerbaïdjan	2000	2018		2017
Bahreïn	2003	2018		
Bangladesh	2000	2018		
Bénin	2000	2018		
Brunei	2017	2018		
Burkina Faso	2000	2018	2005	2016
Cameroun	2000	2018		
Tchad	2000	2018		
Comores	2005	2018	2005	2014
Côte d'ivoire	2000	2018		
Djibouti	2000	2018	2005	2012
Égypte	2016	2018	2016	2017
Gabon	2000	2018		
Gambie	2000	2018		2017
Guinée	2000	2018	2014	2015
Guinée-Bissau	2000	2018		2017
Guyana	2000	2018	2006	2013
Indonésie	2000	2018		
Iran	2000	2018	2005	2011
Irak	2000	2018		
Jordanie	2000	2018	2005	2017
Kazakhstan	2000	2018	2005	2017
Koweït	2000	2018	2017	
Kirghizistan	2000	2018	2005	2016
Liban	2000	2018	2005	2014
Libye	2006	2018		
Malaisie	2000	2018	2016	2017
Maldives	2000	2018	2005	2017
Mali	2000	2018	2005	2014
Mauritanie	2000	2018		
Maroc	2000	2018	2005	2014
Mozambique	2000	2018	2005	2017
Niger	2000	2018	2005	2014
Nigeria	2001	2018		
Oman	2005	2018		
Pakistan	2003	2018	2005	2014
Palestine			2005	2013
Qatar	2006	2018		
Arabie saoudite	2004	2018		
Sénégal	2000	2018	2005	2015
Sierra Leone	2000	2018	2006	2015
Somalie	2006	2018		2017
Soudan	2000	2018		
Surinam	2000	2018		
Syrie	2000	2018	2005	2009
Tadjikistan	2000	2018	2000	2000
Togo	2000	2018	2005	2014
Tunisie	2000	2018	2005	2013
Turquie	2000	2018	2005	2013
Turkménistan	2000	2018	2000	2017
Ouganda	2000	2018	2005	2017
EAU	2000	2018	2005	2017
Ouzbékistan	2000	2018		2017
Yémen	2000	2018	2005	2017

^{*}Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000/2005 et pour la dernière année 2017/2018.

Tableau 12: Années de référence utilisées pour les indicateurs supplémentaires choisis pour évaluer les progrès des pays de l'OCI vers la réalisation des ODD

D.1)/2	Indi d'orien agricol	tation le des	Taux de dus a accident	aux ts de la	Taux de r due à empoison	des nements	Propor la popu cible :	ulation ayant	13 car de ba	nes de pacités se du
PAYS	dépe public		route, po 000 hai		accident deux sexe pour 10 habit	s, décès 10 000	DT	trois doses de DTC3, pourcentage		SI
Année de référence / Dernière année	2000	2017	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Afghanistan	2003	2015	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Albanie	2002	2017	2000	2013	2000	2016	2000	2017		
Algérie	2006	2009	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Azerbaïdjan	2008	2015	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2014
Bahreïn	2001	2008	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Bangladesh	2001	2016	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Bénin Brungai			2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Brunei	2004	2017	2000 2000	2013 2013	2000 2000	2016 2016	2000	2017 2017	2010 2012	2017
Burkina Faso	2004	2017	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2012	2017
Tchad Tchad			2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Comores			2000	2013	2000	2016	2000	2017	2013	2017
Côte d'ivoire	2009	2014	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2011	2017
Djibouti	2000	2017	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2012	2017
Égypte	2004	2017	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Gabon			2000	2013	2000	2016	2000	2017	2011	2017
Gambie			2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Guinée			2000	2013	2000	2016	2000	2017	2011	2017
Guinée-Bissau	2009	2015	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2014	2017
Guyana			2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Indonésie	2004	2013	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Iran	2002	2009	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Irak			2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Jordanie	2012	2016	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Kazakhstan	2001	2017	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2011	2015
Koweït	2001	2015	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Kirghizistan	2001	2016	2000	2013	2000	2016	2000	2017		
Liban	2001	2016	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Libye	0004	0047	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Malaisie	2001	2017	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2016
Maldives Mali	2001 2001	2017	2000	2013 2013	2000 2000	2016 2016	2000	2017 2017	2010	2017
Mauritanie	2001	2011	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Maroc	2006	2012	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Mozambique	2001	2012	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Niger	2001	2010	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2013	2017
Nigeria	2003	2013	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2011	2017
Oman	2001	2014	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Pakistan	2001	2016	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Palestine	2005	2017	2000	2013	2000	2016	2000	2017		
Qatar	2004	2005	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Arabie saoudite			2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Sénégal			2000	2013	2000	2016	2000	2017	2011	2017
Sierra Leone			2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Somalie			2000	2013	2000	2016	2000	2017	2013	2017
Soudan			2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Surinam			2000	2013	2000	2016	2000	2017	2011	2017
Syrie	2007	2009	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Tadjikistan	00:-	00:0	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2011	2015
Togo	2012	2016	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Tunisie	2001	2012	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2011	2017
Turquie	2006	2017	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Turkménistan	2012	2015	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2011	2014
EAU	2012	2015	2000	2013	2000	2016	2000	2017	2010	2017
Ouganda										
Ouganda Ouzbékistan	2001 2011	2016 2016	2000 2000	2013 2013	2000 2000	2016 2016	2000	2017 2017	2010	2017

^{*}Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000/2005 et pour la dernière année 2017/2018.

Annexe 2 : Liste des indicateurs choisis pour l'évaluation et la méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD

ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Nom abrégé de l'indicateur	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Pauvreté extrême	DSNU	Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté international, en pourcentage	0
Pauvreté nationale	DSNU	Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national, en pourcentage	Réduisant au minimum par moitié
Pertes économiques dues aux catastrophes	DSNU	Pertes économiques directes attribuables aux catastrophes par rapport au PIB, en pourcentage	Aucune
Mobilisation de ressources pour l'éducation	DSNU	Proportion de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, à l'éducation et à la santé, en pourcentage	Aucune

ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Nom abrégé de l'indicateur	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Prévalence de la sous-alimentation	DSNU	Prévalence de la sous-alimentation, en pourcentage	0
Prévalence du retard de croissance	DSNU	Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave, en pourcentage	0
Investissements dans l'agriculture	DSNU	Indice d'orientation agricole des dépenses publiques	Aucune

But 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Nom abrégé de l'indicateur	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Mortalité maternelle	DSNU	Taux de mortalité maternelle, par 100 000 naissances vivantes	70
Mortalité infantile	DSNU	Taux de mortalité de moins de 5 ans, les deux sexes (décès pour 1 000 naissances vivantes)	25
Incidence de la tuberculose	DSNU	Incidence de la tuberculose, pour 100 000 habitants	0
Décès par suicide	DSNU	Taux de mortalité par suicide, les deux sexes, décès pour 100 000 habitants	Aucune
Consommation d'alcool	DSNU	Consommation d'alcool par habitant (âgé de 15 ans ou plus) au cours d'une année civile, litres d'alcool pur	Aucune
Décès dus aux accidents de la route	DSNU	Taux de décès dus aux accidents de la route, pour 100 000 habitants	Réduire de moitié le nombre
Santé en matière de procréation	DSNU	Proportion de femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans) dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits par les méthodes modernes	100
Décès par empoisonnement accidentel	DSNU	Taux de mortalité attribuable à des empoisonnements accidentel, les deux sexes, décès pour 100 000 habitants	Aucune
Couverture vaccinale	DSNU	Proportion de la population cible ayant reçu toutes les trois doses de vaccins diphtérie tétanos coqueluche (DTC3), pourcentage	100
Densité des médecins	DSNU	Densité des travailleurs de la santé, Médecins, pour 10 000 habitants	Aucune
Capacités de base de la réglementation	DSNU	Moyennes de 13 capacités de base du Règlement sanitaire international (RSI), en pourcentage	Aucune

ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité et promouvoir les possibilités

d'apprentissage tout au long de la vie

Nom abrégé de l'indicateur	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Participation à l'éducation préscolaire	DSNU	Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), les deux sexes, en pourcentage.	100
Égalité d'accès à l'éducation préscolaire	DSNU	Indice de parité entre les sexes pour le taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire)	1
Enseignants qualifiés	DSNU	Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu au moins la formation pédagogique minimale organisée	Aucune

ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

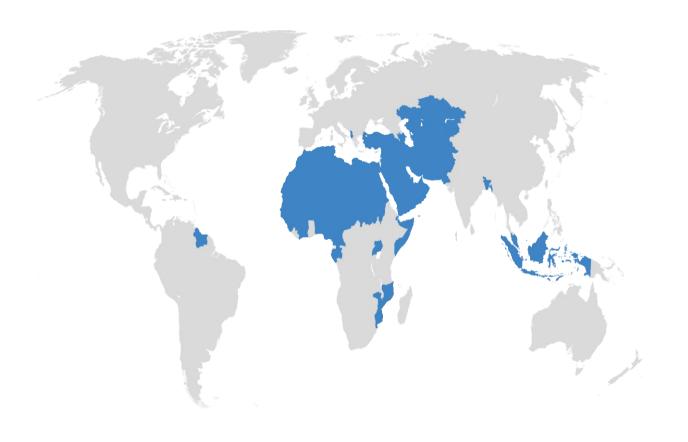
Nom abrégé de l'indicateur	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Représentation des femmes dans les parlements nationaux	DSNU	Pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (% du nombre total de sièges), en pourcentage	Aucune

ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi et un travail décent pour tous

Nom abrégé de l'indicateur	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Croissance économique par habitant	DSNU	Taux de croissance annuel du PIB réel par habitant, en pourcentage	OCI-PMA : 7 Non OCI-PMA : 5
Croissance de la productivité du travail	DSNU	Taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'un emploi, en pourcentage	OCI-PMA : 7 Non OCI-PMA: 5
Efficacité des ressources au niveau de la consommation	DSNU	Consommation matérielle nationale par habitant, toutes les matières premières, tonnes	Aucune
Le taux de chômage	DSNU	Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes, en pourcentage	Aucune
Proportion de titulaires de comptes bancaires	DSNU	Proportion d'adultes possédant un compte auprès d'une institution financière ou d'un fournisseur de services d'argent mobile, 15 ans et plus, les deux sexes, en pourcentage	100

ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation

Nom abrégé de l'indicateur	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Manufacture, valeur ajoutée	DSNU	Valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB et par habitant, en pourcentage	OCI-PMA : Doublement de la part Non OCI-PMA : Aucune
Émissions de dioxyde de carbone	DSNU	Émissions de dioxyde de carbone par unité de valeur ajoutée de fabrication, Kilogrammes de CO2 par dollar constant 2010	Aucune
Dépenses en recherche et en développement	DSNU	Dépenses en recherche et en développement en pourcentage du PIB, en pourcentage	Aucune
Fabrication de haute technologie	DSNU	Proportion de l'industrie de la haute et moyenne technologie en valeur ajoutée totale de la fabrication, en pourcentage	Aucune
Couverture mobile de troisième génération (3G)	DSNU	Proportion de la population couverte par un réseau mobile, 3G, en pourcentage	Aucune





CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES

Kudüs Cad. No: 9, Diplomatik Site, 06450 ORAN, Ankara, Turquie Téléphone : (90-312) 468 61 72-76 Fax: (90-312) 468 57 26 Email: oicankara@sesric.org Web: www.sesric.org